

# DK NEWS



Horaires des prières

Fajr: 04h16 Dohr: 12h45  
Asr: 16h32 Maghreb: 19h41 Isha: 21h10

MÉTÉO

|              |       |     |
|--------------|-------|-----|
| Alger        | : 20° | 12° |
| Oran         | : 23° | 13° |
| Annaba       | : 22° | 13° |
| Béjaïa       | : 19° | 11° |
| Tamanrasset: | 41°   | 29° |

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 2 mai 2024 / 23 Chawwal 1445 - N° 3544 - 11<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

HISTOIRE DE LA COLONISATION

**62<sup>e</sup> anniversaire de l'explosion nucléaire de Béryl : un crime contre l'humanité qui engage la responsabilité de la France (conférence)**

P.3

ALGÉRIE - SULTANAT D'OMAN

**M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue omanais**

P.24

PALESTINE

**Fatah et Hamas expriment leur volonté politique de parvenir à la réconciliation et l'unité palestinienne**

P.15

JOURNÉE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

## Le président Tebboune préside la cérémonie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé mercredi à la Maison du peuple (Alger), la cérémonie de célébration de la Journée internationale des travailleurs. Le président de la République a déposé, à cette occasion, une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du chahid Aissat Idir et de l'ancien Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le chahid Abdelhak Benhamouda, et s'est recueilli à la mémoire des travailleurs et des syndicalistes martyrs de la Glorieuse Guerre de libération nationale et du devoir national. P.24



BOURSE D'ALGER

**Le système de cotation digitalisé entré en phase d'essais (DG)**

P.6

E-PAIEMENT

**Opération expérimentale sur l'interopérabilité du paiement mobile (BNA)**

P.17

LE NATIONALE PRÉPARATOIRE AUX ÉTUDES D'INGÉNIOIRAT DE ROUIBA

**Atelier sur la stratégie nationale de la sécurité des systèmes d'information**

P.3

SANTÉ

**CANCER DU POUMON**  
**Les non-fumeurs sous diagnostiqués**

Pp 12-13

F O O T B A L L

FORMATION DES ENTRAÎNEURS

**Clôture du 4<sup>e</sup> module de la Licence CAF Pro à Alger (FAF)**

P.21



4<sup>ÈME</sup> FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

**Le film espagnol «Matria» remporte la «Gazelle d'Or»**

P.16

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

**Portes ouvertes sur le Service national**

P.2

## ALGÉRIE-TUNISIE

## Le ministre de l'Intérieur reçoit le DG de l'Office national tunisien de la Protection civile



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a reçu, mardi à Alger, le Directeur général de l'Office national tunisien de la Protection civile, M. Abdessamad Ben Jeddou, en présence du Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Boughlef. Tenu en marge de la cérémonie de sortie de deux promotions de la Protection civile, présidée par le ministre de l'Intérieur au niveau de l'unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de «l'examen des moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment en matière d'intervention opérationnelle et d'échange d'expertises, conformément aux orientations des Présidents des deux pays», selon un communiqué du ministère. Un accord de jumelage sera signé entre l'Ecole nationale de la Protection civile et son homologue tunisienne pour «l'échange d'expertises, la formation et l'organisation de sessions scientifiques et d'instruction communes», a précisé la même source.

## MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

### Portes ouvertes sur le Service national

La Direction du Service National au ministère de la Défense nationale (MDN) organise, à partir de lundi, des portes ouvertes sur le Service national au niveau des centres et des bureaux du service national d'Alger, de Relizane, de Batna et de Tamanrasset, indique un communiqué du ministère. «La Direction du Service National du ministère de la Défense nationale organise des portes ouvertes sur le Service national le 29 et le 30 avril 2024 au niveau des centres et des bureaux du Service national d'Alger (1ère Région militaire), de Relizane (11ème Région militaire), de Batna (5ème Région militaire), et de Tamanrasset (11ème Région militaire)», a précisé la même source. Cette manifestation a connu un grand engouement de jeunes désireux de s'informer sur les moyens de régularisation de leurs situation vis-à-vis le service national», ajoute le communiqué.

## MUSIQUE

## Décès du musicien et un des fondateurs de l'Orchestre philharmonique algérien, Abdelkrim Kara

L'artiste et musicien, Abdelkrim Kara, un des fondateurs de l'Orchestre philharmonique algérien et également compositeur ayant formé plusieurs générations d'artistes, est décédé, mardi, à l'âge de 70 ans, a-t-on appris auprès de l'Opéra d'Alger. Violoniste, le défunt Abdelkrim Kara est un des fondateurs de l'Orchestre philharmonique algérien, de l'Institut national supérieur de musique (INSM), et du Conservatoire d'Alger, en plus d'avoir fait partie de la troupe de la Radio nationale. Le défunt, né le 16 janvier 1954 à Alger, avait obtenu un diplôme d'études supérieures en musique, et suivi une formation scientifique à l'Académie de musique de Budapest (Hongrie), ainsi qu'à l'Institut pédagogique de Moscou (Russie). Le Directeur général de l'Opéra d'Alger, Abdelkader Bouazzara, a écrit dans son message de condoléances à la famille du défunt, que ce dernier était «un grand artiste et un formateur dans le domaine de la musique, ayant formé bien des générations.

## DIPLOMATIE

## Nouvel ambassadeur d'Algérie au Koweït

Le gouvernement koweïtien a donné son agrément à la nomination de M. Abdelkader Kacimi El Hassani en qualité d'ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de l'Etat du Koweït, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

## 38 morts et 1690 blessés en une semaine (Protection civile)

Trente-huit (38) personnes sont décédées et 1690 autres ont été blessées dans 1425 accidents de la circulation survenus durant la période du 21 au 27 avril, à travers le pays, selon un bilan rendu public mardi, par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 10 morts et 19 blessés, suite à 8 accidents de la circulation, note la même source. Par ailleurs, les équipes de secours de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 799 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés à Alger (101 incendies), Blida (56) et Tipaza (34). Les mêmes secours ont également effectué 6066 interventions pour le sauvetage de 350 personnes en situation de danger et exécuté 5186 opérations d'assistance diverses.

## BECHAR

## Prochain lancement de la réalisation de 600 logements LPL



Les travaux de réalisation de 600 logements publics locatifs (LPL) seront lancés prochainement à travers plusieurs communes de la wilaya de Béchar, a-t-on appris mardi des services de cette wilaya.

Les procédures administratives, techniques et financières requises pour lancer ce projet qui concerne dans une première phase la réalisation de 500 unités LPL dont a bénéficié la wilaya pour l'exercice 2024 dans les communes de Béchar et Kenadsa, sont en voie de finalisation, a-t-on précisé. En outre, 100 logements relevant de la même formule, et qui font partie d'un programme retenu au profit de la wilaya de Béchar pour l'exercice 2023, seront mis en chantier au niveau des communes de Béni-Oumif, Kenadsa, Mougheul et Boukais à raison de 50 unités pour chacune de ces collectivités, selon la même source.

## CONSTANTINE

## Une bande d'agresseurs à l'arme blanche mise hors d'état de nuire

Les services de la sûreté de wilaya de Constantine ont mis fin aux activités d'une bande de malfaiteurs composée de sept (7) personnes pour «atteinte aux personnes et aux biens d'autrui», «violence et agression physique contre des citoyens à l'arme blanche» au quartier des frères Abbas, situé au chef-lieu de wilaya, a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps de sécurité. L'arrestation de ce nombre de criminels dont une personne qui était recherchée, faisant l'objet d'un mandat d'arrêt pour possession de comprimés psychotropes, destinées à la commercialisation illégale, a été effectuée lors d'une opération de contrôle menée par les policiers, ont affirmé les responsables de cette cellule.

Les personnes mises en cause âgées entre 20 et 35 ans, a ajouté la même source, ont été ensuite transférées au siège du service concerné pour la poursuite des procédures juridiques nécessaires. Après le parachèvement des enquêtes, un dossier pénal a été établi à l'encontre des sept individus qui ont été présentés devant le parquet, a-t-on conclu.

## CHINE

## L'effondrement d'une autoroute fait 24 morts

Au moins 24 personnes ont péri, dans la nuit de mardi à mercredi, dans l'effondrement d'une autoroute en Chine, dans la province du Guangdong (sud), a annoncé un média citant un nouveau bilan. Dix-huit véhicules ont été «piégés» du fait de cet effondrement, a indiqué le diffuseur public CCTV, déclarant que l'incident a «impliqué 49 personnes», dont 24 ont été confirmées mortes. Un précédent bilan donné par la même source a fait état de 19 morts.

Des images publiées sur les réseaux sociaux et reprises dans les médias locaux montrent de la fumée et des flammes s'élevant depuis un fossé profond où les voitures ont plongé. Les autorités ont annoncé l'envoi de près de 500 personnes pour aider aux secours, selon le média d'Etat. La raison de l'effondrement n'a pas encore été évoquée.

## LIBAN

## Une explosion de gaz dans un restaurant de Beyrouth fait huit morts



Un incendie provoqué par l'explosion d'une bonbonne de gaz a tué mardi au moins huit personnes dans un restaurant de Beyrouth, ont rapporté le ministre de l'Intérieur et les pompiers.

«Huit victimes sont décédées par asphyxie à l'intérieur du restaurant», a indiqué l'agence de presse officielle (Ani) citant les pompiers de Beyrouth. Les pompiers ont éteint un incendie dans un petit restaurant de la capitale après qu'une fuite de gaz a provoqué une explosion dans le restaurant», a ajouté l'Ani, citant la même source. Le ministre de l'Intérieur, Bassam Mawlawi, qui s'est rendu sur les lieux, a déclaré à la presse qu'au moins huit personnes avaient été tuées «par asphyxie».

## VIETNAM

## Six morts dans une explosion survenue dans une usine

Six personnes sont décédées, et sept ont été blessées par une explosion survenue mercredi dans une usine au Vietnam, selon des médias locaux.

Une trentaine d'employés travaillaient dans une usine dans la province de Dong Nai (sud), quand une explosion s'est produite sur une chaudière défectueuse, selon le site d'information vietnamien VNExpress, citant un responsable local. L'explosion a eu lieu quelques minutes après des travaux de réparation dans la chaudière, selon le média.

Selon des photos publiées par le journal en ligne, le bâtiment de la scierie s'est effondré sous la puissance de l'explosion, la toiture projetée au sol.

## ROYAUME-UNI

## Un mort et quatre blessés dans une attaque à l'arme blanche

Un homme armé d'une épée a attaqué mardi des passants et des agents de police à Hainault au nord-est de Londres, tuant un garçon de 13 ans et faisant quatre blessés. Le garçon «a été transporté à l'hôpital après avoir été transpercé et il est malheureusement décédé peu après», a déclaré Stuart Bell, chef de la police métropolitaine. Les quatre blessés sont deux policiers et deux passants.

Le suspect, un homme âgé de 36 ans, a été arrêté. L'incident ne semble pas lié au terrorisme, selon la police. Sadiq Khan, maire de Londres, a dit être «absolument dévasté» par cette attaque, tandis que le Premier ministre britannique Rishi Sunak a déclaré qu'«une telle violence n'a pas sa place dans nos rues».

## LITTÉRATURE

## Le romancier américain Paul Auster est mort à l'âge de 77 ans



Paul Auster, auteur américain prolifique de romans, poèmes et films propulsé sur la scène littéraire internationale par sa «Trilogie new-yorkaise», est mort de complications d'un cancer du poumon à l'âge de 77 ans, a annoncé le New York Times mardi. Paul Auster est mort à son domicile de Brooklyn, à New York, aux Etats-Unis, a indiqué le quotidien, qui cite une amie du romancier, Jacki Lyden.

## HISTOIRE DE LA COLONISATION

**62<sup>e</sup> anniversaire de l'explosion nucléaire de Béryl : un crime contre l'humanité qui engage la responsabilité de la France (conférence)**

Des participants à la conférence organisée, mardi au Musée du Moudjahid, à l'occasion de la commémoration du 62<sup>e</sup> anniversaire de l'explosion nucléaire de Béryl, ont affirmé que ce qu'a fait la France coloniale dans le sud algérien était un crime contre l'humanité imprescriptible.

Dans son intervention intitulée "étude comparative entre les accidents nucléaires de Béryl et de Tchernobyl", le chercheur en génie nucléaire, Amar Mansouri, a précisé que "ce crime contre l'humanité a mis à nu l'horreur de la colonisation française", ajoutant que "la France doit assumer pleinement ses responsabilités dans les explosions nucléaires auxquelles elle s'est livrée en Algérie, dont celle de Béryl à Tamanrasset un fatidique 1<sup>er</sup> mai 1962".

Unique en son genre, cette explosion dans la montagne Taourirt Tan Afella à In Ecker a provoqué "un immense nuage radioactif qui a survolé des zones habitées d'Algérie, puis de Libye avant de progresser vers d'autres régions d'Afrique, sans parler des tonnes de lave radioactive qui continue à ce jour de menacer l'environnement et les êtres humains", a-t-il expliqué.

Le chercheur a en outre indiqué que l'explosion de Béryl, qui était de la même ampleur que celle de Tcher-



nobyl, a été une véritable catastrophe, avec des victimes algériennes et la destruction de la faune et de la flore.

Quant à la lave qui s'est formée suite à l'explosion, l'intervenant a expliqué que les analyses effectuées par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), en 2005, et par un laboratoire français spécialisé, en 2009, avaient démontré qu'elle était "hautement radioactive" et présentait "un risque majeur pour l'environnement, les

êtres humains et les animaux".

Il a regretté que cette explosion nucléaire ne soit pas classée parmi les explosions souterraines dans le monde malgré la gravité de ses effets, soulignant "l'impératif d'alerter l'opinion publique internationale sur la gravité de la situation à travers l'intensification des conférences et la production en masse d'articles à ce sujet".

Dans son intervention, l'enseignant de droit, Allaoua

Laïb, a, quant à lui, évoqué la question des explosions nucléaires du point de vue juridique. "La France n'a pas respecté les normes mises en place par l'AIEA dans ses explosions effectuées dans le désert algérien, y compris celle de Béryl, c'est pourquoi elle doit assumer sa responsabilité juridique et morale envers les êtres humains et l'environnement", a-t-il soutenu, ajoutant que le droit international "engage à indemniser les victimes de ce crime aux effets imprescriptibles".

Dans le cadre de la commémoration de cet anniversaire, une exposition sur l'explosion de Béryl a été organisée et un film documentaire intitulé "In Ecker, mettre à nu le crime" a été projeté.

Outre le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Abdelmadjid Zaïlani, des enseignants, des chercheurs, des moudjahidines et des représentants de plusieurs organismes et secteurs ont assisté à la conférence.

## JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

**M. Belaabed préside une cérémonie en l'honneur des travailleurs admis à la retraite (ministère)**

Le ministre de l'Éducation nationale, M. Abdelhakim Belaabed a présidé, mardi à l'annexe du ministère (Alger), une cérémonie en l'honneur des travailleurs admis à la retraite, dans le cadre de la journée internationale des travailleurs, célébrée le 1<sup>er</sup> mai de chaque année.

Le ministre de l'Éducation nationale a présenté à l'occasion

de cette cérémonie organisée par le Comité des œuvres sociales de l'administration centrale "ses vœux les plus chaleureux aux fonctionnaires et personnels de l'administration centrale et à travers eux, à l'ensemble des fonctionnaires et travailleurs du secteur de l'éducation nationale", se félicitant des "efforts fournis par tout un chacun", lit-on dans le communiqué.

**La ministre de la Solidarité nationale rend visite aux travailleuses du secteur du transport ferroviaire**

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, en compagnie du ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a rendu visite mardi aux travailleuses du secteur du transport ferroviaire, à l'occasion de la journée internationale des travailleuses, célébrée le 1<sup>er</sup> mai de chaque année.

Lors de cette visite, Mme Krikou a accompagné une conductrice de train de la gare d'Agha à la gare de l'aéroport Houari Boumediène, en vue de prendre connaissance de la nature de son travail et des efforts fournis pour

l'accomplissement de sa mission difficile. A cette occasion, la ministre a affirmé que la femme algérienne "a fait ses preuves et s'est imposée aux côtés de son frère l'homme dans le secteur du transport ferroviaire, auquel les hautes autorités du pays accordent une importance extrême".

Mme Krikou a également souligné que le secteur de la Solidarité "accompagne les femmes pour les encourager à contribuer au développement et à soutenir la dynamique économique", estimant que la femme algérienne est "présente aujourd'hui dans tous les domaines et spécialités grâce

aux politiques d'éducation et de formation adoptées par l'Etat".

La ministre a rappelé "les résultats positifs réalisés par le programme national pour encourager la femme au foyer à contribuer au développement national, lancé par le secteur depuis début 2021, dans le cadre d'un plan d'action intersectoriel coordonné visant à dynamiser la création d'activités économiques génératrices de revenus, à créer des micro-entreprises et à développer l'entrepreneuriat féminin, notamment dans les zones rurales, pour réaliser le développement local".

## PROTECTION CIVILE

**Le ministre de l'Intérieur salue les hautes capacités du corps de la Protection civile**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, a salué, mardi à Alger, les hautes capacités et compétences du corps de la Protection civile, lesquelles l'habilitent à accomplir ses missions dans les meilleures conditions, en vue de répondre aux aspirations des citoyens.

M. Merad a présidé, en compagnie du Directeur général de la Protection civile, Colonel Boualem Boughlef, au niveau de l'unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beïda, la cérémonie de sortie de la 16<sup>e</sup> promotion des médecins lieutenants, et la 47<sup>e</sup> promotion d'agents de la protection civile, en présence du ministre de la Communication, Mohamed Laagab, de la ministre de la Culture et des Arts, Mme Soraya Mouloudji, et du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Yacine El-Mahdi Oualid, ainsi que du Directeur général de la sûreté nationale, M. Ali Badaoui, en sus de représentants d'institutions et d'organisations nationales. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie de sortie de ces promotions, le ministre de l'Intérieur a affirmé que "les nouvelles wilayas seront renforcées en moyens humains, et ce en exécution des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la nécessité d'assurer toutes les conditions et moyens permettant à ces wilayas de répondre aux aspirations de ses habitants".

A cette occasion, il a salué les grandes capacités dont dispose le corps de la Protection civile, et ce, a-t-il dit, "de l'aveu de l'ONU qui l'avait intégré dans le réseau des intervenants en situation de catastrophes à l'étranger, au vu du haut sens de professionnalisme dont ses unités ont fait preuve lors des opérations de recherche et de secours auxquelles elles ont participé dans plusieurs pays touchés par des catastrophes naturelles".

A son tour, le directeur de l'École nationale de la Protection civile, le colonel Malek Kessal, a mis en avant "l'intérêt particulier qu'accordent les hautes autorités du pays au développement des régions du sud, notamment les régions frontalières", saluant les efforts des formateurs à l'École nationale de la Protection civile, qui, a-t-il dit, "accompagne ces diplômés dans le cadre de la formation continue". "L'expérience et le professionnalisme acquis par le corps de la Protection civile lui ont permis d'apporter son appui dans le cadre de la solidarité internationale, et ce, en intervenant lors de différentes catastrophes naturelles survenues dans plusieurs pays". Les deux promotions sortantes ont été baptisées du nom de l'Amenokal du Tassili N'ajjer, le moudjahid Brahim Ghouma.

Des exercices de simulation d'interventions des éléments de la Protection civile lors des catastrophes naturelles et accidents ont été également exécutés.

## LE NATIONALE PRÉPARATOIRE AUX ÉTUDES D'INGÉNIOIRAT DE ROUBA

**Atelier sur la stratégie nationale de la sécurité des systèmes d'information**

Un atelier sur "la stratégie nationale de sécurité des systèmes d'information" s'est ouvert au niveau de l'école nationale préparatoire aux études d'ingénieur, Badji Mokhtar, à Rouba (1<sup>er</sup> Région militaire), indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Organisé par l'Agence de la sécurité des systèmes d'information, cet atelier qui s'étalera jusqu'au 30 avril en cours, connaît la participation de "représentants de la Présidence de la République, des services du Premier ministre et de plusieurs départements ministériels, ainsi que des académiciens et des acteurs publics et privés dans le domaine de la cybersécurité", précise la même source.

L'ouverture de cette manifestation a été supervisée par le Général-Major, Chef du département Emploi-Préparation de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, qui a souligné, dans son allocution, "la grande importance que l'Algérie accorde à la sécurité des systèmes d'information".

L'atelier est marqué par "des interventions animées par des cadres et des experts civils et militaires, traitant des thèmes ayant trait à la stratégie nationale de sécurité des systèmes d'information, à l'image de la protection des infrastructures sensibles et des potentiels nationaux pour répondre aux cyber incidents, le cadre juridique et réglementaire, le renforcement des capacités dans les domaines de formation, de sensibilisation et de recherche-développement, ainsi que la coopération internationale et le partenariat national pour asseoir les conditions propices à la cybersécurité", ajoute le communiqué.

## ENVIRONNEMENT

**Plus de 500 porteurs de projets formés et accompagnés par le CNFE en 2024**

Les Conservatoires nationaux des formations à l'environnement (CNFE) a formé, coaché et accompagné, depuis le début de l'année 2024, plus de 500 porteurs de projets dans le domaine de l'environnement, notamment la valorisation des déchets, a indiqué mardi la Directrice par intérim de cet établissement, Mme Achour Hayat.

"Nous avons beaucoup de demandes de formation de la part de jeunes qui veulent créer de petites entreprises dans des domaines

liées à l'environnement", a indiqué Mme Achour dans une déclaration à l'APS en marge du 4<sup>e</sup> Salon international du recyclage "RecyclingExpo", ouvert le 29 avril en cours au Palais des expositions d'Oran.

S'agissant des domaines les plus demandés, elle a fait savoir que le recyclage du plastique et du papier vient en tête des formations les plus en vue, ajoutant que le compostage, qui consiste à transformer les déchets organiques en engrais naturels, et l'aména-

gement des espaces verts, sont deux domaines émergents, qui enregistrent une demande croissante.

"L'avantage des domaines cités est qu'ils ne demandent pas de grands investissements, en plus du fait que les formations sont de courtes durées", explique la même responsable, soulignant qu'il s'agit de grands avantages pour les porteurs de projets.

Le CNFE a plusieurs programmes de formation, qui ciblent des catégories définies, comme les asso-

ciations, les détenus, les Imams et les Mourchidates, les bureaux d'études, entre autres, rappelle Mme Achour, précisant qu'un programme de formation pour la mise à niveau de 900 bureaux d'études est en cours d'application.

"Nous avons également formés plus de 600 détenus, depuis 2019, dans plusieurs domaines, notamment le recyclage, et certains d'eux ont créé de petites entreprises après leur sortie de prison", a-t-elle affirmé.

## HYDRAULIQUE

## Valoriser les efforts de l'Etat et ses investissements à travers un service d'eau stable et régulier (Derbal)

ALGER, 30 avr 2024 (APS)- Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a indiqué, mardi à Alger, qu'il était essentiel de valoriser les efforts de l'Etat et le volume des investissements réalisés dans le secteur de l'hydraulique, en assurant un service public d'eau stable et régulier.

Intervenant lors d'un regroupement national de cadres de l'Algérienne des eaux (ADE), à l'occasion du 23e anniversaire de sa création, M. Derbal a déclaré : "il est essentiel de valoriser les efforts de l'Etat et le volume des investissements réalisés pour fournir les meilleures conditions de vie aux citoyens et garantir un service public d'eau stable et régulier". Il a, dans ce sens, ajouté que la gestion du service public de l'eau dans notre pays, avec sa vaste étendue, exige "la vigilance et la persévérance de tous, afin de fournir un service public répondant aux attentes des citoyens qui attendent beaucoup de nous pour assurer une distribution d'eau permanente et régulière".

Le ministre qui s'exprimait en présence de plusieurs membres du Gouvernement ainsi que des responsables de diverses institutions publiques, outre les cadres de l'ADE, a également indiqué que face aux évolutions sociales et économiques, le secteur de l'hydraulique "oeuvre à suivre ces évolutions en s'appuyant davantage sur les technologies modernes, le contrôle à distance, et en développant les connaissances et l'expérience des travailleurs de l'eau".

Il a salué, à ce titre, l'apport de plusieurs ministères et institutions dans l'accompagnement du

secteur pour basculer vers la numérisation et la modernisation des services commerciaux offerts par les entreprises de l'eau, affirmant que les conventions de partenariat que l'ADE s'apprete à conclure avec plusieurs sociétés reflètent la volonté de l'entreprise à améliorer la qualité des services.

Evoquant le programme national de dessalement de l'eau de mer, décidé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui prévoit la construction de grandes stations de dessalement, le ministre a mis en avant la contribution du ministère de l'Energie et des Mines, dans la concrétisation du programme relevant que la réalisation de ce programme qui nécessite "la mobilisation de toutes les ressources pour le mener à bien, dans les délais impartis et avec la qualité requise".

De son côté, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a salué la coopération entre son département et celui de l'hydraulique assurant que les conventions de coopération permettent aux compétences algériennes d'apporter des solutions au secteur de l'hydraulique.

Il a également ajouté que les porteurs de solutions innovantes



contribuent aux efforts déployés pour assurer la sécurité hydrique.

### Signature de trois conventions pour moderniser la gestion des services de l'eau

Au cours de cette rencontre, organisée sous le slogan "Défis et perspectives de l'Algérienne des eaux", trois conventions ont été signées entre l'ADE et divers organismes dans l'objectif de "renforcer la coopération dans l'application des technologies de numérisation et des technologies modernes pour la gestion des services publics d'eau potable".

Il s'agit d'une convention paraphée avec la Banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR) pour faciliter les services bancaires, au profit des travailleurs de l'ADE.

Aussi, une deuxième convention a été signée avec la SARL "Basseer Technology pour l'innovation" afin de développer d'une plateforme technologique innovante pour améliorer la gestion des installations d'irrigation gérées par l'ADE.

La troisième convention a été paraphée avec la société "Slick Pay" pour permettre aux clients de

l'ADE de payer leurs factures via une nouvelle plateforme de paiement électronique sécurisée et rapide.

Selon un communiqué remis à la presse, le chiffre d'affaires total de l'ADE en 2023 a atteint 35,64 milliards de dinars, le montant représente, également, le recouvrement sur la même période.

L'entreprise a assuré au cours de la même année, l'approvisionnement en eau potable à 30,6 millions de clients, avec une production d'eau potable estimée à 1,99 milliard de mètres cubes.

Au cours de la même année, pas moins de 8,11 millions de m3 d'eau ont été récupérés et plus de 292 700 fuites ont été réparées à travers le pays.

Aussi plus de 25 500 branchements illicites et illégaux ont été éliminés, ce qui a permis de récupérer environ 4,6 millions de m3, consommés de manière illégale.

L'ADE qui comptabilise 36 463 travailleurs, compte plus de 6,2 millions d'abonnés.

Lors de ce regroupement, une dizaine de représentants des métiers de l'eau de l'ADE ont été honorés pour leur distinction dans leurs tâches et missions.

Aussi, les trois premières uni-

tés ADE (Souk Ahras, Jijel, M'sila) qui ont oeuvré à étendre leur couverture pour assurer l'approvisionnement en eaux aux différentes communes de leurs wilayas ont été honorées.

Selon les données fournies, ces mêmes unités bénéficient d'agences mobiles pour améliorer la qualité de leur service public.

Dans le même registre, des unités de l'ADE, parmi celles qui ont participé le plus aux différentes campagnes de sensibilisation initiées par l'entreprise, et les 10 unités qui ont réalisé "des records" dans le recouvrement des dettes de l'entreprise auprès de ses abonnés, ont été, également, honorées.

Dans son allocution, le Directeur général de l'ADE, Mustapha Rekkik, a relevé que l'entreprise a réalisé en 2023, "de grands succès, aussi bien dans le développement que dans l'amélioration des services".

Il a dans cette optique salué "toutes les compétences de l'entreprise" pour leur dévouement et abnégation dans le travail et leur souci d'aller de l'avant".

M. Rekkik a dans ce sens affirmé "qu'il y a encore beaucoup de défis à relever et d'objectifs à atteindre".

## COMMUNICATION

## M. Laagab plaide pour la promotion de l'information culturelle dans tous les médias

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab a appelé, mardi à Alger, à promouvoir l'information culturelle dans tous les médias nationaux et à développer la formation dans ce domaine en lui accordant davantage d'intérêt, d'autant qu'il s'agit d'une matière médiatique importante.

S'exprimant lors d'une conférence intitulée "Médias et culture: approches et stratégies", initiée par le ministère de la Communication, M. Laagab a souligné l'importance de l'information culturelle et les moyens de la développer à la lumière de la richesse de la scène culturelle nationale.

Le ministre a, également, précisé que son département ministériel réfléchissait à l'organisation de sessions de formation au profit des journalistes intéressés par les affaires culturelles, rappelant les sessions organisées récemment au profit de journalistes de divers spécialisations, notamment sportifs.

Cette formation dédiée aux journalistes des rubriques culturelles et encadrée par des professionnels et des acteurs spécialisés, abordera différents axes liés à cette spécialité médiatique, a-t-il ajouté.

Cette conférence a vu la participation de l'écrivain et romancier, Amine Zaoui, du journaliste, traducteur et dramaturge, Hmida Ayachi, et du journaliste et écrivain en sociologie Mohamed Belhi, ainsi que de représentants et des directeurs de médias nationaux, des intellectuels et des personnalités des domaines culturels et médiatiques.

Dans ce cadre, Amine Zaoui a évoqué son expérience dans le domaine médiatique, relevant que "les médias audiovisuels avaient contribué par le passé, à travers des programmes tels que "Jawahir", diffusé sur les ondes de la Radio Algérienne, et "Akouas" diffusé par la Télévision algérienne, à la création de symboles culturels", ainsi qu'à la promotion de la diversité culturelle locale.

De son côté, Hmida Ayachi, a estimé que "l'information culturelle" a promu par le passé une image positive de l'Algérie dans le monde, ainsi que sa culture locale", rappelant à cet égard le festival culturel panafricain de 1969.

Mohamed Balhi a insisté, pour sa part, sur "l'importance de l'information culturelle et de son rôle majeur dans la promotion d'une image positive sur l'Algérie comme c'était le cas par le passé", citant à titre d'exemple, le cinéma algérien qui a promu une image positive de l'Algérie à travers plusieurs films tels que celui de Mohamed Lakhdar-Hamini "Chroniques des années de braise" qui a remporté la Palme d'or au festival de Cannes en 1975.

La conférence a vu également des interventions d'intellectuels, d'écrivains et de journalistes, ayant évoqué la nécessité de l'investissement dans les industries culturelles et la création de programmes culturels spécialisés, ainsi que la mise en place de stratégies et d'approches pour relancer l'information culturelle.

## MINISTÈRE DES MOUDJAHIDINE

## Signature d'une convention-cadre avec le CSJ

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit et le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) ont signé, mardi à Djelfa, une convention-cadre visant à renforcer les valeurs citoyennes, à préserver le serment des chouchada et à le transmettre aux jeunes.

Cette convention a été signée en marge des manifestations du Forum de la jeunesse de Djelfa à l'Université "Ziane Achour", organisé par le CSJ, avec la participation de 1000 jeunes, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga et du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb.

Elle vise à renforcer la coopération pour préserver la Mémoire nationale et promouvoir ses valeurs auprès de la jeunesse algérienne en mettant l'accent sur les legs historiques riches en gloire et source de fierté, a affirmé le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit.

"Les jeunes ont joué à travers notre glorieuse histoire, un rôle important dans la résistance populaire et lors de la guerre de libération et il leur incombe aujourd'hui de contempler les exploits des moudjahidine et des

glorieux chouchada qui ont laissé un serment qui doit être préservé et transmis aux générations futures".

De son côté, le président du CSJ, Mustapha Hidaoui, a affirmé que cette convention "témoigne de l'engagement ferme à la nécessité de préserver notre patrimoine historique au moment où nous perdons jour après jour nos pères moudjahidine et nos mères moudjahidates, ce qui impose aux jeunes d'aujourd'hui de contribuer à cet objectif escompté qui constitue une conviction noble pour le CSJ et auquel le ministre des Moudjahidine accorde un grand intérêt".

Pour sa part, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a souligné l'importance majeure accordée par les pouvoirs publics du pays à la jeunesse dont les acquis sont multiples qui "ne peuvent être niées, notamment avec l'intégration de 500.000 jeunes issus de différents dispositifs d'emploi dans des postes de travail stables, et que deux millions de jeunes ont bénéficié de l'allocation chômage pour les accompagner et garantir leur formation".

Le forum de Djelfa prévoit l'or-

ganisation de plusieurs activités et ateliers efficaces visant à autonomiser les jeunes de la wilaya dans plusieurs domaines, notamment politique, économique et de leadership.

Cet évènement, indique le président du CSJ, "vise à sensibiliser les jeunes sur affaires politiques, renforcer leur esprit de citoyenneté, associer les jeunes compétences aux programmes nationaux et conforter leur contribution effective à un avenir durable", mettant en avant la volonté politique qui "a mobilisé des moyens matériels et humains considérables, et a mis en place des lois et des législations sérieuses ayant diversifié les contenus et ouvert grand les portes aux jeunes compétences algériennes pour faire partie du processus d'édification".

Il a pour objectif, également, de "mettre en lumière le rôle des jeunes dans le développement local à travers le principe de Démocratie participative, qui se veut une démarche efficace à même d'instaurer un dialogue entre ces jeunes et les autorités locales pour contribuer à la dynamique que connaît la wilaya", a-t-il dit.

APS

## UNIVERSITÉ D'ORAN 2

## Réception d'un don de plus de 500 livres ayant appartenus au linguiste Abdou Elimam

La bibliothèque de la Faculté des langues étrangères de l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" a reçu un don de plus de 500 livres ayant appartenus au défunt professeur et linguiste Abdou Elimam, décédé l'année dernière, a-t-on appris auprès de cet établissement universitaire.

Ce don a été l'oeuvre de l'épouse du professeur Elimam, Mme Belkhir Hind, qui a souhaité que ce geste "permettra aux étudiants de continuer à explorer les domaines de recherche qui passionnaient le défunt et de perpétuer son héritage scientifique". Des livres dans divers domaines, notamment en linguistique, le domaine de prédilection de feu Abdou Elimam, et pour lequel il a consacré de longues années de sa vie. L'hommage, qui a été rendu par la faculté des langues étrangères, lundi après-midi, à cet homme, ayant marqué de son empreinte l'enseignement et la recherche en linguistique, a réuni des enseignants, des étudiants et des proches du défunt, tous venus saluer sa mémoire et célébrer son immense contribution à la science linguistique.

A ce titre, le recteur de



l'Université d'Oran 2, le Pr. Chaalal Ahmed, a souligné l'importance des travaux du Pr. Elimam et son rôle déterminant dans le développement de la recherche en linguistique au sein de l'université. Des témoignages émouvants ont été exprimés par des experts en linguistique, des proches, des collègues et d'anciens étudiants du Professeur.

Le linguiste Abdou Elimam,

chercheur et enseignant passionné par les sciences linguistiques, était détenteur d'un doctorat d'Etat en sciences du langage (1990) de l'université de Rouen, ainsi qu'un doctorat de 3e cycle en linguistique générale (1983) de la Sorbonne Nouvelle, Paris.

Concernant son expérience professionnelle, il était chargé de cours à la Sorbonne Nouvelle, Rouen et Inalco, et pro-

fesseur de linguistique invité à l'université de Rouen, ainsi que maître de conférences puis professeur à l'ENSET d'Oran, entre 2002 et 2007, puis professeur de linguistique à l'université de Sfax en Tunisie entre 2009 à 2012.

Le Pr. Elimam était une figure connue dans les milieux culturels. Il était un enseignant passionné par la langue parlée populaire (Darija) pour laquelle il s'était voué avec une énergie sans faille.

Auteur de plusieurs livres sur le sujet, notamment "Le maghrabi langue trois fois millénaire" (1997), "L'exception linguistique en didactique" (2006), "Le français, seconde langue de l'enseignement" (2012), ainsi que des articles récents : "du punique au maghrabi : trajectoires d'une langue sémito-méditerranéenne", in Synergies Tunisie (2009). Il est décédé le 31 Août 2023.

## SAÏDA

## Encourager et accompagner les propriétaires d'exploitations agricoles à adhérer à l'aquaculture (ministre)

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Ahmed Badani a souligné, mardi à Saïda, la nécessité d'encourager et d'accompagner les propriétaires d'exploitations agricoles à adhérer à la démarche de l'aquaculture et son intensification, ce qui contribuera à réaliser des gains supplémentaires.

Animant un point de presse à la ferme pilote "frères Tahri", dans la commune de Youb, dans le cadre de sa visite dans la wilaya, le ministre a insisté sur la "nécessité d'encourager les investisseurs dans le domaine agricole et leur accompagnement pour se diriger vers l'aquaculture, notamment le poisson Tilapia, très prisé par les citoyens, et qui est mis en vente à des prix compétitifs de 50 DA le kilogramme".

M. Badani a rappelé les mesures incitatives et les avantages fiscaux contenus dans la Loi de finances de l'exercice 2024, en vue d'augmenter les capacités productives de la filière aquacole, notamment l'élevage du tilapia et la carpe, ainsi que l'introduction d'une prime incitative pour les producteurs de ce type de poisson, estimée à 50 DA au kilogramme.

La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a également été exonérée de toutes les ventes de produits à base de poisson tilapia, ce qui permet de les mettre à la disposition des citoyens à des prix compétitifs, en plus de réduire la taxe sur la valeur ajoutée pour l'activité de transformation du tilapia et de la carpe, dans le but de lui donner une valeur ajoutée, a ajouté le mi-



nistre. Le ministre a appelé les investisseurs dans le domaine de l'aquaculture à s'adresser aux chambres agricoles au niveau de leurs wilayas afin de faciliter l'opération de commercialisation des produits de la pêche d'eau douce dans le cadre des accords conclus par le ministère de la Pêche avec plusieurs entreprises pour commercialiser ce produit à des prix compétitifs dans les différentes wilayas du pays.

M. Badani a effectué dans la commune de Ain Skhouna une visite à la ferme aquacole d'eau douce, activant dans l'élevage intensif de la carpe et du tilapia rouge, dont la capacité productive a atteint 200 tonnes/an.

Dans la commune de Maamoura, il a supervisé l'opération d'ensemencement

des poissons-mères du tilapia rouge au niveau de l'exploitation agricole, dont la superficie est estimée à 67 hectares et dispose d'importantes ressources hydriques, la qualifiant comme une expérience pionnière dans l'aquaculture intégrée à l'agriculture dans la wilaya, et ce, après l'élaboration d'un programme d'ensemencement en collaboration avec la direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Sidi Bel Abbès.

Le ministre a achevé sa visite dans la wilaya de Saïda en supervisant une autre opération d'ensemencement de poissons-mères de tilapia dans une exploitation agricole située dans la commune de Youb, qui dispose d'importantes capacités hydriques permettant d'initier l'activité d'aquaculture intégrée dans l'agriculture.

## TIARET

## Nécessité d'une coopération entre l'université, les pouvoirs publics et les médias pour faire face aux défis de pénurie d'eau (participants)

Les participants au colloque national intitulé "L'histoire de l'eau en Algérie", organisé mardi à Tiaret, ont mis l'accent sur la nécessité d'une coopération entre l'université, les pouvoirs publics et les médias pour faire face aux défis de pénurie d'eau.

Le professeur de géographie à l'université "Bn Khaldoun" de Tiaret, Nadjat Hadjadj, a souligné dans son intervention intitulée "L'adaptation spatiale de construction de retenues collinaires-Tiaret nord comme modèle", que l'exploitation des systèmes d'information géographique (SIG) fixe avec précision les zones adaptées à la construction de barrages et des retenues collinaires.

Elle a ajouté que cette technique fournit des photos prises via les satellites, qui peuvent les analyser et élaborer des études techniques pour déterminer des régions requises et les mettre à la disposition des services techniques pour les exploiter.

M. Salah Asnoun, président du colloque, organisé par le département d'histoire de l'Université de Tiaret, a indiqué que cette manifestation vise à inciter le corps universitaire à contribuer à

trouver des solutions pour la pénurie d'eau, en exposant des expériences et en introduisant des technologies modernes, à l'instar du système de détection d'eau, qu'il s'agisse des eaux souterraines ou du risque d'inondation, des systèmes d'information géographique et autres.

Quant à l'aspect médiatique, le professeur des Sciences d'information et de la Communication à l'Université de Tiaret, Cherifa Slimani, a souligné la nécessité d'"impliquer les médias dans les stratégies de sensibilisation liées aux ressources en eau".

Cette rencontre a été marquée par des interventions, certaines en présence et d'autres via des conférences vidéo à distance, de diverses universités du pays, qui ont abordé plusieurs sujets tels que "Le cadre philosophique du système d'eau", "Les ressources en eaux souterraines et superficielles - conventionnelles et non conventionnelles", "Intervention de l'homme pour aménager les ressources en eau" et "Utilisations de l'eau - Politiques et législation".

## CONSTANTINE

## Lancement d'une session de formation sur la distillation des fleurs de bigaradier et de roses (CAM)

Une session régionale de formation sur les techniques de distillation des fleurs de bigaradier et de roses, a été lancée mardi à Constantine, à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), a-t-on appris de son directeur, Ali Rais.

L'initiative qui vise la sauvegarde et la préservation des métiers en voie de disparition, s'inscrit dans le cadre du programme des activités programmées par cet organisme à l'occasion du mois du patrimoine (18 avril-18 mai de chaque année), a précisé à l'APS, le même responsable.

Une quinzaine de jeunes artisans, activant, notamment dans les wilayas de Constantine et de Saïda prennent part à des cours pratiques et théoriques encadrés par un maître-artisan constantinois cumulant plus de 20 ans d'expérience dans la distillation de fleurs de bigaradier et de roses, et également enseignant à l'école de formation de la CAM de Constantine, a-t-il noté.

Des formations sur l'extraction des huiles essentielles d'autres plantes naturelles comme le romarin, la menthe et le thym sont prévues également dans le cadre de cette formation de trois (3) jours. À l'issue de cette session de formation, des attestations de qualification seront délivrées par la CAM aux artisans concernés leur permettant de concrétiser des projets dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi, a indiqué M. Rais. Pas moins de 72 jeunes de la wilaya de Constantine, ont bénéficié ces dernières années, de formations similaires, suite à l'organisation de trois sessions depuis 2018 jusqu'à 2023, a-t-on appris auprès de la CAM.

La distillation des fleurs de bigaradier et de roses est une tradition ancestrale à l'arrivée du printemps, à Constantine et à la commune limitrophe de Hamma-Bouziane connue par ses vergers de bigaradier et rosiers.

## MÉDÉA

## Rencontre sur la protection des musées

La protection des musées du danger des catastrophes majeures a été au centre d'une rencontre organisée mardi, au musée national public des arts et des traditions populaires de Médéa, initiateur de l'événement.

Mise sur pied dans le cadre du programme d'animation du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) et déclinée sous le thème: "Les catastrophes majeures qui menacent la wilaya et les moyens de préventions, le musée de Médéa en exemple", la rencontre a été animée par le chef de service de prévention de la protection civile, le lieutenant-colonel, Kamel Benmahieddine.

L'officier a relevé que les musées sont "des lieux de mémoire qui ont une grande importance et doivent bénéficier, à cet égard, d'un intérêt particulier et qu'il est impératif de veiller à leur protection face à toutes sortes de menaces ou de dangers susceptibles de mettre en péril ces lieux ou les richesses qu'ils renferment".

Après avoir énuméré la liste des catastrophes naturelles, chimiques ou climatiques auxquels est exposée la wilaya, l'intervenant s'est focalisé sur l'aspect préventif qu'il considère comme à la base de toute action visant à sécuriser ce type d'établissement culturel et à préserver la vie du public.

"La prévention joue un rôle primordiale dans la réduction des dégâts ou des pertes provoqués par des incendies, des inondations ou des tremblements de terre, comme elle permet d'optimiser la sécurité des biens et des personnes qui se trouvent à l'intérieur de ces établissements lors d'une catastrophe", a-t-il expliqué.

L'officier Benmahieddine a également souligné l'importance d'effectuer des contrôles périodiques des installations électriques et des systèmes d'alarme installés à l'intérieur des musées ou des établissements culturels ayant vocation à recevoir du public, de relever toutes les anomalies constatées et les prendre en charge aussitôt, car "ce qui peut paraître comme un problème anodin risque d'avoir des conséquences tragiques s'il n'est pas pris en charge dans l'immédiat", a-t-il estimé.

La nécessité de la mise en conformité de l'ensemble de la bâtisse aux normes de sécurité qui régissent ce type d'établissements culturels, qu'il s'agisse du plan architectural, de la disposition des issues de secours, la qualité ignifuge des matériaux et du mobilier utilisés et leur réaction au feu, et la formation du personnel à la gestion du public en cas de danger, sont parmi les autres points développés par l'intervenant.

## BOURSE D'ALGER

## Le système de cotation digitalisé entré en phase d'essais (DG)

Le Directeur général (DG) de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, a affirmé, mardi à Alger, que le système digitalisé d'informations et de cotation de la Bourse est entré en phase d'essais, pour être au diapason du processus de numérisation lancé dans le pays et attirer davantage d'investisseurs.

Cette déclaration est intervenue lors d'une journée d'étude sur "l'inclusion financière novatrice en Algérie: défis, opportunités et perspectives numériques", organisée par la société "Dz Hadina Tech", sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, et ce, à l'occasion de la Journée arabe de l'inclusion financière (25 avril).

Lors de sa participation aux assises de cette journée d'étude, le DG de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, a souligné que la Bourse tend à se mettre au diapason "de l'ère de la numérisation", à travers "le lancement du système digitalisé d'informations et de cotation qui est en phase d'essais, alors que nous sommes sur le point de le finaliser".

Dans ce cadre, il a expliqué que ce système sera établi dans un premier temps entre la Bourse et les intermédiaires, puis "les intermédiaires devront, en deuxième phase, mettre en place des solutions numériques au profit du grand public, pour effectuer des opérations d'achat et de vente, d'autant que les transactions financières par téléphone mobile entre les banques et les établissements financiers seront possibles". Ces prestations électroniques vont contribuer à attirer davantage d'établissements et d'investisseurs à la Bourse d'Alger, a estimé M. Benmouhoub.



D'autre part, les participants ont débattu lors de cette journée d'étude, de plusieurs sujets relatifs à l'écosystème actuel des fournisseurs des services de paiement en Algérie, l'impact de la transition numérique sur l'inclusion financière, l'innovation ouverte dans le secteur des finances, ainsi que le statut de l'auto-entrepreneur en tant que levier de l'inclusion financière en Algérie.

Le Directeur général adjoint (DGA) de la banque Al-Baraka d'Algérie, Abdelhakim Benchaouia a souligné l'importance pour les prestataires de services de paiement de tirer profit des expériences internationales en la matière afin de gagner du temps et d'offrir des services de qualité.

De son côté, le chargé d'études et de synthèse au ministère de l'Economie de la Connaissance, Tarek Bahmed a mis en exergue l'importance de s'orienter vers le système bancaire ouvert (Open Banking), qui "a eu un franc succès en Arabie saoudite et au Bahreïn", a-t-il dit, précisant que cette finance constitue un nouveau moyen permettant aux clients de partager leurs données financières en toute sécurité avec plusieurs institutions financières, ce qui leur donne accès à une gamme plus large de produits et services financiers de différentes entités.

Par ailleurs, le représentant de la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique "SATIM", Nabil Dehri a indiqué que la société utilise les dernières technologies en matière de logiciels et d'équipements pour améliorer la qualité des services offerts par les banques et les institutions financières, l'objectif étant, a-t-il dit, d'encourager les citoyens à utiliser les cartes bancaires et le paiement électronique. Dans ce cadre, il a fait savoir qu'à la fin de l'année en cours, la société aura achevé la mise à jour et l'actualisation de ses équipements et logiciels, ce qui "aura un impact positif sur les opérations de retrait et de paiement effectuées aux guichets et distributeurs automatiques, aux TPE et aux opérations interbancaires, qui deviendront plus rapides".

Après avoir assuré que les citoyens constateront, à partir de 2025, "un saut qualitatif" en termes de vitesse de retrait, il a souligné que cette mise à jour intervient pour répondre à l'augmentation croissante du nombre d'opérations bancaires électroniques, rappelant que le nombre de TPE avoisine les 55.000, avec 345 commerçants électroniques inscrits.

Pour sa part, le directeur des start-up et des structures d'appui au niveau du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah a affirmé que la création, par le ministère, de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur s'inscrivait dans le cadre de l'inclusion financière, appelant les opérateurs économiques à contribuer au financement des start-up.

## E-PAIEMENT

## La BDL entend lancer le E-paiement à l'échelle internationale (BDL)

La Banque de Développement Local (BDL) entend lancer le paiement électronique (E-paiement) à l'échelle internationale, à même de permettre d'effectuer des achats sur des sites internet algériens, et d'effectuer des paiements électroniques à partir de l'étranger, a indiqué mardi à Alger, une responsable de cette banque publique.

La Directrice du développement du paiement électronique à la BDL, Nawel Taleb, a précisé dans une déclaration à l'APS, en marge de sa participation à une Journée d'études sur "l'inclusion financière novatrice en Algérie: défis et perspectives", que cette banque a pu faire un progrès considérable dans ce projet, soulignant que "ce service est le premier du genre en Algérie".

Elle a affirmé que le e-paiement à l'échelle internationale "permettra aux étrangers ainsi qu'aux membres de la communauté nationale à l'étranger, de faire des réservations d'hôtel, par exemple, et des achats sur des sites algériens en utilisant le e-paiement".

Mme Taleb a précisé que cette Banque possède un projet de travail ambitieux pour les trois années à venir, fondé sur le lancement de plusieurs services, aux fins de contribuer à atteindre l'inclusion financière, ajoutant que la BDL serait au rendez-vous du lancement de l'interopérabilité du paiement mobile prévu en juin.

Mme Taleb a, par ailleurs, annoncé que la BDL avait distribué plus de 8.700 Terminaux de paiement électronique (TPE), dont 60% équipés de la fonctionnalité du paiement sans contact, précisant que le nombre d'opérations effectuées via ces terminaux a atteint environ un million, ce qui représente près de 26% de l'ensemble des opérations au niveau national.

Cette banque compte 105 commerçants électroniques (E-commerçants) domiciliés à son niveau, parmi 510 commerçants agréés par le Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE monétique), selon la directrice ayant affirmé que ces chiffres "reflète le rôle que les moyens de paiement modernes jouent dans l'accélération de l'opération de l'inclusion financière en Algérie".

## ALGÉRIE - TUNISIE

## Appel à créer une banque de données numérique sur les opportunités d'investissement en régions frontalières algéro-tunisiennes (Rencontre)

Les participants à la 22e édition du Symposium international sur le "Développement des régions frontalières algéro-tunisiennes par l'activation des accords de jumelage", clôturée à El-Oued, ont recommandé la nécessité de créer une banque de données numérique sur les opportunités d'investissement existantes dans ces régions.

Les intervenants, experts, juristes et économistes, ont souligné que cette banque de données numérique, répondant à des normes techniques étudiées, "devrait vulgariser les opportunités fiables et communes d'investissement entre les deux pays".

Ils ont, dans ce cadre, souligné la nécessité de créer une zone frontalière de libre échange "pour encourager les investissements bilatéraux, garantir les facilitations et les exonérations douanières".

Les recommandations adoptées, lundi à l'issue de cette rencontre, ont appelé à engager des réflexions sur l'ouverture de nouveaux postes frontaliers entre les deux pays par souci de faciliter les opérations de mouvements des personnes et transport des marchandises.

Les participants ont également recommandé l'importance de l'implication de l'institution universitaire dans l'encadrement et l'accompagnement technique des initiatives ayant trait aux préoccupations des populations frontalières, par la création de laboratoires scientifiques, l'élaboration des programmes de formation de cadres spécialisés en gestion des collectivités locales responsables de développement des zones frontalières, en fonction d'un cadre organisationnel commun pour la coopération scientifique, technique et culturelle entre les institutions universitaires des deux pays.

Le développement des régions frontalières implique l'ensemble des acteurs des deux secteurs public et privé, la société civile et l'élite universitaire, ont notamment souligné les participants, avant de solliciter vivement la création d'une instance de coordination commune bipartite composée des différents acteurs.

Co-initiée par les facultés, de droit et sciences politiques, et sciences sociales et humaines, cette rencontre s'est articulée sur l'importante activation et concrétisation des projets de jumelage aux retombées positives sur la dynamique économique des deux pays.

APS

## AGRICULTURE

## M. Cherfa reçoit le Conseiller diplomatique de la Première ministre italienne en charge du Plan Mattei

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a reçu, mardi à Alger, le Conseiller diplomatique de la Première ministre italienne en charge du "Plan Mattei pour l'Afrique", Fabrizio Saggio, avec lequel il a passé en revue l'état des relations bilatérales et les moyens de renforcement de la coopération entre les deux pays, indique un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, "les deux parties ont passé en revue l'état des relations bilatérales privilégiées liant l'Algérie et l'Italie dans différents domaines", note le communiqué.

Les entretiens entre M. Cherfa et M. Saggio ont porté sur des projets d'investissement en Algérie dans le domaine agricole, notamment les cultures stratégiques s'inscrivant dans le

cadre du programme du Gouvernement pour le renforcement de la sécurité alimentaire, selon la même source.

Les deux parties ont, en outre, examiné les opportunités de coopération dans les domaines technique et de formation, notamment en matière de lutte contre la désertification et l'adaptation aux changements climatiques.

## ALGÉRIE - AFRIQUE

Organisation du 10<sup>e</sup> Forum africain sur l'Investissement et le Commerce les 4 et 5 mai à Alger (CAIID)

Le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAIID) a annoncé, mardi dans un communiqué, l'organisation de la 10e édition du Forum africain de l'Investissement et du Commerce (AFIC10), les samedi et dimanche prochains à Alger, soulignant que l'événement, organisé sous le thème "La route vers le marché africain", connaîtra la participation de plus de 250 investisseurs et hommes d'affaires venus de 39 pays.

Organisé en collaboration avec des instances afri-

caines et arabes à l'hôtel Sheraton d'Alger, le Forum connaîtra la présence de quelque 800 participants ayant des relations directes avec les domaines de l'économie et les spécialités de la production et de l'investissement, note la même source.

A cette occasion, des rencontres B2B seront organisées en vue de renforcer le partenariat et la coopération entre tous les acteurs souhaitant accéder aux marchés africains, outre des visites de terrain d'installations, d'usines et d'entreprises en Algérie pour identifier de

près les potentialités, les chaînes de production et les opportunités de partenariat et d'échange d'expertises.

Lors des précédentes éditions, de nombreuses entreprises économiques algériennes avaient réussi à conclure des accords de partenariat avec des entreprises étrangères dans les secteurs de l'Industrie et du Commerce, expliquant que l'AFIC10 constitue un grand événement économique visant à renforcer et à établir un réseau relationnel important sur les plans régional et international par le

biais des représentants de plusieurs pays, selon la communication.

La rencontre sera également l'occasion de nouer des liens commerciaux entre les investisseurs et exportateurs algériens et leurs homologues africains, de faire connaître la nouvelle loi sur l'investissement, mais aussi de valoriser les capacités productives de plusieurs secteurs et de jeter les passerelles de communication pour un échange commercial et industriel selon le principe gagnant-gagnant.

## PÉTROLE Le Brent clôture à 87,86 dollars

Les prix du pétrole se sont repliés mardi, les investisseurs scrutant la situation au Moyen-Orient.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin, dont c'est le dernier jour de cotation, a perdu 0,61% à 87,86 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, a cédé 0,84% à 81,93 dollars.



## MARCHÉS BOURSIERS Wall Street finit avril en baisse

La Bourse de New York a terminé le mois en berne mardi à la veille d'une décision de la banque centrale américaine et après plusieurs données américaines mitigées. L'indice Dow Jones a reculé

de 1,49%, le Nasdaq, à dominante technologique, a accéléré sa chute en fin de séance perdant 2,04% et l'indice élargi S&P 500 a cédé 1,57%, selon des résultats provisoires.

## Les Bourses chinoises ouvrent sans direction claire

Les Bourses chinoises ont à nouveau ouvert mardi sans direction claire, dans l'attente d'une importante réunion de la banque centrale américaine (Fed). Dans

les premiers échanges à Hong Kong, l'indice Hang Seng gagnait 0,54% à 17.843,44 points.

De son côté, l'indice composite de la

Bourse de Shanghai cédaït 0,09% à 3.110,16 points, tandis que la place de Shenzhen était également en baisse de 0,09% à 1.766,85 points.

## La Bourse de Tokyo en baisse dans la foulée de Wall Street

La Bourse de Tokyo reflétait mercredi dans le sillage de Wall Street avant une décision de la Banque centrale américaine (Fed), tandis que les investisseurs surveillaient le yen, plusieurs médias rapportant que les autorités japonaises sont intervenues, lundi, pour le soutenir.

L'indice vedette Nikkeï perdait 0,76% à 38.114,19 points vers 01H00 GMT, et l'indice élargi Topix reculait de 0,87% à 2.719,25 points. La Bourse de New York a

terminé en baisse mardi, plombée à la veille d'une décision monétaire de la Fed, par plusieurs indicateurs dont l'indice du coût de l'emploi, en progression plus rapide que prévu au premier trimestre.

"Au milieu d'un flot de données alarmantes, le sentiment haussier (de Wall Street) a été durement touché (par cet indice), mesure de l'inflation des salaires préférée de la Fed, qui a potentiellement anéanti tout espoir de baisse des taux en 2024",

a commenté Stephen Innes dans une note de SPI Asset Management. Les participants au marché des changes gardaient, par ailleurs, les yeux rivés sur le cours du yen, qui baissait à nouveau après avoir brusquement rebondi lundi.

Plusieurs médias affirment, en s'appuyant sur la balance des paiements de la Banque du Japon (BoJ), que cette soudaine remontée est due à une intervention des autorités japonaises pour soutenir la devise nationale, ce que plusieurs responsables nippons ont refusé de confirmer. Le dollar se stabilisait à 157,76 yens vers 01H00 GMT, contre 157,80 yens mardi à 21H00 GMT.

L'euro baissait à 168,21 yens contre 168,31 yens la veille, et cotait à 1,0663 dollar contre 1,0666 dollar mardi. Sur le marché du pétrole, le baril de WTI américain perdait 0,98% à 81,13 dollars après 00H50 GMT et le baril de Brent de la mer du Nord lâchait 0,86% à 85,59 dollars.

Lors de sa dernière décision monétaire, vendredi, l'institution monétaire avait maintenu ce taux entre 0% et 0,1%.

## MONNAIES

## Hausse de l'euro grâce à une croissance au-dessus des attentes

L'euro reprenait son souffle mardi après l'annonce d'une croissance plus importante que prévu dans la zone euro au premier trimestre 2024.

La monnaie unique européenne grappillait dans la matinée 0,12% par rapport au billet vert à 1,0734 dollar, et prenait 0,19% vis-à-vis de la livre à 85,50 pence pour un euro.

Après avoir fléchi en début de séance contre les principales devises, les attentes de baisses de taux continuant en toile de fond de la plomber, l'euro a rebondi après l'an-

nonce par Eurostat d'une hausse du PIB de la zone euro de 0,3% au premier trimestre, comparé au précédent.

Cette donnée "dépassant les attentes" a été "suffisante pour stopper la baisse de l'euro", mais ne permettra pas de le sortir de sa fourchette d'échanges basse, estiment des analystes, qui relèvent que "la zone euro passe de la stagnation à une croissance très lente". Par ailleurs, l'inflation est restée stable en avril à 2,4% sur un an, conformément aux attentes, et toujours proche de l'objectif de 2% de la Banque centrale européenne

(BCE), selon des chiffres publiés également par Eurostat.

Le yen redescendait de son côté de 0,37% à 156,93 yens pour un dollar, et de 0,49% à 168,45 yens pour un euro, après sa forte remontée de la veille. La devise japonaise souffre en effet de la politique monétaire encore largement accommodante de la Banque du Japon (BoJ), malgré une timide remontée de son taux directeur en mars.

Lors de sa dernière décision monétaire, vendredi, l'institution monétaire avait maintenu ce taux entre 0% et 0,1%.

## ZONE EURO

## Les rendements des obligations d'Etat stables avant les données sur l'inflation

Les rendements des obligations d'Etat de la zone euro sont restés stables mardi avant la publication des données sur l'inflation dans l'ensemble de l'Union européenne. Le rendement des obligations allemandes à 10 ans, la référence pour le bloc de la zone euro, a peu changé à 2,53%, en baisse par rapport à un plus haut de cinq mois de 2,65% la semaine dernière.

Le rendement italien à 10 ans a augmenté de 0,8 point de base à 3,83%, et l'écart entre les bunds italiens et allemands s'est élargi de 1,2 point de base à 129 points de base. Le rendement français à 10 ans a

peu changé à 3,03%, augmentant d'environ 1 point de base après les données. Alors que l'inflation française a ralenti en avril à 2,2%, l'inflation allemande a légèrement augmenté en avril, selon les données de lundi, mais l'inflation de base, qui exclut les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie, a diminué à 3,0% en avril contre 3,3% en mars. Les analystes ont estimé que les chiffres de l'inflation ne devraient pas perturber les attentes du marché selon lesquelles la Banque centrale européenne (BCE) réduira ses taux lors de sa réunion de juin.

## CHINE

## Hausse de plus 4% des bénéfices industriels au premier trimestre

Les bénéfices des principales entreprises industrielles chinoises ont augmenté de 4,3% en glissement annuel au cours du premier trimestre de l'année, selon des données officielles publiées samedi.

Cette croissance a permis d'inverser la baisse de 2,3% enregistrée en 2023, poursuivant une tendance à la hausse pendant trois trimestres consécutifs, indique le Bureau d'Etat des statistiques (BES). Les entreprises industrielles dont le revenu annuel issu de leur activité principale est d'au moins 20 millions de yuans (environ 2,82 millions de dollars) ont vu leurs bénéfices combinés atteindre 1,510 milliards de yuans au cours des trois premiers mois. Alors que le pays continue de renforcer ses politiques macroéco-

nomiques pour stimuler l'économie, la demande du marché et la production industrielle se sont encore améliorées, ce qui a entraîné une reprise soutenue des bénéfices des grandes entreprises industrielles, a expliqué Yu Weining, statisticien du BES. Parmi les 41 catégories industrielles suivies par le BES, 28 ont enregistré une croissance de leurs bénéfices. Le secteur de la fabrication de haute technologie a enregistré de fortes hausses des bénéfices, qui ont grimpé de 29,1% sur un an au cours de la période janvier-mars, contre une baisse de 8,3% enregistrée en 2023. Les bénéfices du secteur de la fabrication d'équipements, le plus grand contributeur à la croissance globale des bénéfices industriels majeurs, ont augmenté de

18% par rapport à l'année précédente, avec un rythme de croissance accéléré par rapport aux 4,1% enregistrés en 2023, in noté M. Yu. Les bénéfices des secteurs tels que l'électronique, la construction automobile et les biens de consommation ont également enregistré une forte croissance. D'après le statisticien, les bénéfices industriels ont maintenu une tendance générale à la hausse, mais la reprise est restée inégale et davantage d'efforts devraient être déployés pour promouvoir le renouvellement à grande échelle des équipements et les échanges de biens de consommation, accélérer la mise en place d'un système industriel modernisé, et élargir la demande intérieure pour consolider les bases de la reprise.

## FRANCE

## Les dirigeants du CAC 40 ont gagné en moyenne 130 fois plus que leurs salariés en 2022 (Oxfam)

Les patrons du CAC 40 ont gagné en 2022 en moyenne 130 fois plus que le salaire moyen dans leurs entreprises, révèle mardi une étude d'Oxfam, qui dénonce des écarts de rémunération "indécents", en progression depuis 2019.

"Les richesses produites continuent de croître" dans les entreprises du CAC 40, "pourtant cette redistribution des richesses est inéquitable", s'est désole Oxfam, dans son rapport intitulé "Cash 40: trop de millions pour quelques hommes".

En 2022, les dirigeants du CAC 40 ont gagné en moyenne 130 fois plus que leurs salariés, soit une augmentation d'environ 17% depuis 2019 (111 fois plus), indique l'association. En 1979, les patrons du CAC 40 "ne gagnaient en moyenne + que + 40 fois plus que le Smic", précise-t-elle.

Ces écarts s'expliquent selon l'ONG par "des rémunérations de dirigeants démesurées et déconnectées": en 2022, ces patrons ont gagné en moyenne 6,66 millions d'euros, soit 27% de plus que trois ans plus tôt. "Le gouvernement et les grandes entreprises ne sont pas à la hauteur d'un partage de la valeur juste et équitable avec leurs salariés, mais aussi la planète", affirme Oxfam, selon qui les sommes "stratosphériques" des salaires manquent à l'investissement dans la transition énergétique.

L'association réclame l'instauration d'un salaire maximum pour les patrons, qui représenterait au maximum 20 fois le salaire médian de l'entreprise.

## ETATS UNIS

## Léger recul de la confiance des consommateurs en avril

La confiance des consommateurs aux Etats-Unis est restée relativement stable en avril, entre dégradation chez les ménages les plus âgés et amélioration pour les plus jeunes, et incertitudes liées à l'élection présidentielle de novembre, et alors que l'inflation a récemment rebondi.

L'indice a reculé de 2,3 points par rapport à mars, pour s'établir à 77,2 points, selon l'estimation finale de l'Université du Michigan publiée vendredi. La baisse est cependant un peu plus forte qu'attendu, puisque les analystes tablaient sur 77,9 points, selon le consensus de Briefing.com. La confiance des consommateurs "est restée pratiquement inchangée pour le troisième mois consécutif", a commenté la responsable de l'enquête, Joanne Hsu, citée dans un communiqué.

Les perspectives économiques à long terme se sont légèrement améliorées pour atteindre leur plus haut niveau depuis juin 2021, tandis que les perspectives concernant les finances personnelles se sont un peu dégradées", a-t-elle ajouté.

Le niveau de confiance s'est cependant montré très variable selon les catégories de consommateurs. Après six mois de l'élection présidentielle, qui devrait voir un duel entre l'actuel président démocrate Joe Biden et son prédécesseur républicain Donald Trump, "les républicains ont enregistré une baisse notable de leur sentiment ce mois-ci, contrairement aux démocrates et aux indépendants", détaille Joanne Hsu. Par ailleurs, "la confiance des consommateurs plus jeunes a augmenté, contrairement aux adultes d'âge moyen et plus âgés dont la confiance a peu changé ou a chuté", a-t-elle ajouté. Et, souligne encore la directrice de l'enquête, "dans l'ensemble, les consommateurs continuent d'exprimer leur incertitude quant à la trajectoire future de l'économie en attendant les résultats des prochaines élections, mais à l'heure actuelle, rien n'indique que les facteurs géopolitiques mondiaux soient au premier plan de leurs préoccupations". L'enquête de l'Université du Michigan relève également que les consommateurs se montrent plus pessimistes que le mois dernier quant à la trajectoire de l'inflation, tant pour les mois à venir qu'à plus long terme.

La hausse des prix, en effet, qui avait ralenti au cours des derniers mois de 2023, est repartie à la hausse. L'inflation était de 2,7% sur un an en mars, contre 2,5% en février, selon l'indice PCE, privilégié par la Fed, et de 3,5% sur un an selon l'indice CPI, sur lequel sont notamment indexés les retraites.

RELIZANE

## 16 brigades d'intervention et 34 postes de vigie mis en place pour la lutte contre les incendies de forêts (conservateur des forêts)

La Conservation des forêts de la wilaya de Relizane a mis en place 16 brigades d'intervention et 34 postes de vigie, dans le cadre de la campagne de prévention des incendies de forêts de la présente saison 2024, a-t-on appris, mardi, du Conservateur des forêts, Hocine Mebarki. M. Mebarki a déclaré à l'APS que la Conservation des forêts a mobilisé, dans le cadre de cette campagne, qui sera mise en œuvre prochainement, 34 postes et points d'observation et 16 brigades d'intervention, dont 8 mobiles constituées au total de 48 agents forestiers, outre 77 travailleurs saisonniers. S'agissant des moyens logistiques, la même source a fait état de la mobilisation 8 camions-citernes et la réalisation de 37 points d'eau répartis à travers 25 communes, ajoutant que 26 stations de télécommunication, dont 13 mobiles, figurent également dans le dispositif préventif mis sur pieds conjointement par la Conservation des forêts, la direction de wilaya de la Protection civile et d'autres organismes devant être impliqués dans la mise en œuvre et la réussite de cette campagne. Par ailleurs, 37 kilomètres de pistes sylvicoles ont été aménagés, dans le cadre du même dispositif, qui est marqué également par des travaux forestiers sur une superficie globale de 233 hectares et la réalisation de bandes de sécurité destinées à faciliter la mobilité des forestiers et à prévenir les incendies de forêts. Le même responsable a, d'autre part, fait savoir que, dans cette optique, des correspondances ont été adressées à plusieurs organismes, à l'instar de la Sonelgaz, pour couvrir de gaires de prévention et de sécurité les pylônes de transport d'électricité de haute tension (HT) traversant les superficies boisées. La direction des Transports, les communes, ainsi que la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) ont été, elles aussi, destinataires de la même correspondance de la Conservation des forêts, les exhortant à éradiquer la broussaille jalonnant les bordures de routes, a expliqué le chef du service de protection l'de a faune et de la flore à la Conservation des forêts, Cherif Ali. Par ailleurs la Conservation des forêts a lancé en direction des citoyens en général et des riverains des sites boisés en particulier, des caravanes de sensibilisation aux dangers des incendies et aux moyens de les prévenir, et ce en coordination avec la direction des Services agricoles (DSA), la Gendarmerie nationale, la Protection civile, les associations écologiques et la Fédération des chasseurs de la wilaya, a-t-on fait savoir de même source. Des émissions radiophoniques mettant en relief l'importance de la protection du patrimoine sylvicole et les gestes à adopter en cas de départ de feu. Il est à rappeler que la wilaya de Relizane a enregistré, durant la saison estivale écoulée, deux incendies ayant ravagé deux hectares de forêts et de broussailles. La wilaya abrite un domaine forestier s'étendant sur une superficie de 60.000 hectares, dont 55 % sont peuplés de pins d'Alep et 35 % d'oléastres (oliviers sauvages) et de genévriers, réparties principalement dans les monts de l'Ouarsenis, Beni Chougrane et le Dahra.

EL OUED

## Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de comprimés psychotropes

Les services de Gendarmerie nationale de la Wilaya d'El Oued sont parvenus à démanteler un réseau criminel spécialisé dans le trafic de comprimés psychotropes et à récupérer du matériel et de l'argent liquide, a indiqué mardi un communiqué de ces services. Cette opération est intervenue « suite à des informations parvenues au groupement territorial de la Gendarmerie Nationale d'El Oued, faisant état de l'activité suspecte d'un groupe d'individus, qui a mené à l'identification du premier suspect, sa localisation, et son arrestation à bord d'un véhicule », ajoute la même source. La fouille de ce dernier, ajoute le communiqué « a permis de retrouver 100 euros et des sachets en plastique utilisés dans le trafic ». La suite de l'enquête « a permis, et après perquisition des domiciles des mis en cause dans l'affaire, l'arrestation de 5 individus et la saisie de 3 véhicules de deux motocycles, d'un fusil de chasse, d'un drone, de 938 comprimés hallucinogènes, de 15 capsules de types Prégabaline 300mg, de trois balances électronique, en sus de 62 millions de centimes ». Les mis en cause seront présentés devant les instances judiciaires territorialement compétente, dès la fin de l'enquête, ajoute le communiqué.

RÉINSERTION SOCIALE

## 6.890 détenus des établissements pénitentiaires inscrits aux épreuves du baccalauréat 2024 en Algérie (ministère)

Le nombre de détenus des établissements pénitentiaires inscrits à l'examen du baccalauréat 2024, à travers le pays, est de 6.890 candidats, a affirmé, mardi à Guelma, le directeur de la recherche et de la réinsertion sociale des détenus au sein de la direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion.

Présentant une communication intitulée « La politique de réinsertion sociale et d'accompagnement des détenus », M. Kada Belghitri Fedhloune a précisé, au cours du 1er Colloque national sur « la santé psychologique des détenus et leur accompagnement pour prévenir la récidive », ouvert par le wali de Guelma, Houria Aggoun, à l'Université du 8-Mai 1945, que les détenus inscrits au baccalauréat, cette année, sont des deux sexes et sont répartis entre les différentes filières. La direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion « a pris toutes les mesures et dispositions nécessaires, aux plans organisationnel et logistique, pour permettre aux détenus-candidats de passer les épreuves du baccalauréat dans de bonnes conditions », a-t-il déclaré, lors de cette rencontre organisée par les services extérieurs de l'administration pénitentiaire chargés de la réinsertion sociale des détenus, en coordination avec l'université de Guelma.

M. Belghitri Fedhloune a ajouté que le « nombre important » de détenus ayant décro-



ché le baccalauréat, au cours des années précédentes « poursuivent actuellement leurs études universitaires ».

Il a précisé, à ce propos, que 1.042 détenus suivent des études à distance à l'université de la formation continue, parmi lesquels 13 sont inscrits en Master.

Après avoir souligné que l'éducation occupe une place importante dans la tâche dévolue aux établissements pénitentiaires, le même responsable a indiqué, par ailleurs, que le nombre de détenus inscrits, cette année, à l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) a at-

teint 5.430 candidats à travers le pays, notant que le nombre total de détenus inscrits dans les trois paliers de l'enseignement, au titre de l'année scolaire 2023-2024 à travers le pays, a atteint les 44.354.

De son côté, le wali de Guelma, Mme Houria Aggoun, qui avait auparavant présidé l'ouverture de ce colloque organisé sous le slogan « L'intégration des détenus est la responsabilité de tous », a évoqué, dans son intervention « les grands efforts déployés par les autorités algériennes dans le domaine de l'amélioration des conditions de détention dans les établissements péniten-

tiaires, de l'accompagnement des détenus et de leur réinsertion dans la société ».

Elle a souligné, dans ce contexte, que ces efforts sont illustrés par « la révision des textes législatifs » et la « construction d'établissements pénitentiaires conformes aux normes internationales », tout en assurant « une prise en charge psychologique et sanitaire et un accompagnement social des détenus ».

La rencontre a été ponctuée par plusieurs communications présentées par des cadres de la direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, ainsi que de professeurs spécialisés des universités de Batna et de Guelma, qui ont porté sur « la santé mentale et la prise en charge psychologique en milieu pénitentiaire », « les programmes de traitement spécialisés, notamment en matière de toxicomanie », ainsi que sur « le rôle de la société civile dans la réinsertion des détenus dans l'environnement social » et sur « la prise en charge sociale des prisonniers après leur libération ».

ORAN

## Relogement de 191 familles dans des appartements neufs à Oued Tlelat

Plus de 190 familles occupant le bidonville « Trig El Gaz », à Sidi El Bachir, dans la commune de Bir El Djir (Oran), ont été relogées, mardi, dans des appartements neufs implantés au niveau du Pôle urbain de Oued Tlelat, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. L'opération, initiée en application des instructions du wali d'Oran, Saïd Sayoud, intervient dans le cadre de la poursuite des actions de relogement des familles occupant des bidonvilles et des sites d'habitation illicites, et a été réalisée en présence des services de la commune, de la daïra de Bir El Djir et des services de sécurité, note-t-on.

L'opération, qui a concerné 191 fa-

milles ayant bénéficié de logements publics locatifs (LPL) de type F3 implantés au niveau du Pôle urbain de Oued Tlelat, s'est déroulée dans des conditions « normales » et a été marquée par la joie et le bonheur manifestés par les familles relogées, signale-t-on. Les baraques occupées par ces familles ont été démolies, sitôt achevée l'opération de leur relogement, pour laquelle d'importants moyens humains et logistiques ont été mobilisés, a-t-on fait savoir de même source. Il convient de rappeler, dans ce contexte, que 900 familles ont été relogées, durant le mois d'avril courant à Chehairia (Bethioua) et à Oued Tlelat. Parmi ces familles, 883 qui occu-

paient des habitations précaires à Ras El Aïn (commune d'Oran) ont bénéficié de logements neufs (LPL) implantés à Chehairia (commune de Bethioua), alors que 17 autres familles, qui occupaient des constructions illicites situées dans une exploitation agricole « Khemisti », sise à Aïn El Beïda, dans la commune d'Essenia, ont bénéficié du même type de logements au niveau du Pôle urbain de Oued Tlelat.

Ce nouveau pôle urbain abrite plus de 17.000 habitations relevant de la formule dite « logement public locatif », dont un quota conséquent a été attribué et le reste est en cours de réalisation.

TIPASA

## 10 milliards DA d'investissements pour un été sans coupures (Sonelgaz)

Une enveloppe de 10 milliards de DA a été investie par la Sonelgaz à Tipasa pour assurer l'approvisionnement des citoyens en électricité durant l'été 2024 et éviter les coupures, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale du secteur.

« Nous avons consenti des investissements énormes de nature à éradiquer les problèmes de distribution d'électricité en saison estivale, durant laquelle la wilaya enregistre une forte affluence de touristes », a indiqué le directeur local de l'entreprise, Abdennabi Mokadem, dans un point de presse.

Il a souligné l'affectation de cette enveloppe à la rénovation du réseau électrique, l'installation de nouveaux transformateurs électriques au sein des nouveaux pôles urbains et la maintenance des réseaux électriques et des transformateurs. Il s'agit notam-

ment de l'installation de 14 nouveaux transformateurs électriques, le remplacement des équipements électriques vétustes et l'installation de disjoncteurs

électriques, a-t-il précisé. A noter que le taux de raccordement à l'énergie électrique à Tipasa est de 98 %, grâce à un réseau électrique de 2.045 km linéaires, pour

un nombre d'abonnés estimé à près de 366.000, selon les derniers chiffres fournis par la direction de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE

## Publication d'une vidéo sur les saisies issues du démantèlement d'un réseau criminel activant dans le blanchiment d'argent

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a publié, mardi, une vidéo sur les saisies issues du démantèlement d'un réseau criminel activant dans le blanchiment d'argent et le recel de revenus criminels provenant de pratiques commerciales douteuses dans le commerce de tabac. La vidéo en question, concernant cette affaire traitée par le Service régional de lutte contre le crime organisé de Constantine, sous la supervision du Procureur de la République près le Pôle pénal national économique et financier, montre le mode opératoire criminel suivi par une société spécialisée dans la vente de tabac utilisant des registres de commerce de personnes n'ayant aucune relation commerciale avec cette société, en contrepartie de sommes d'argent pour justifier l'origine illicite de ces fonds. Cette affaire s'est soldée par le placement de 12 individus en détention provisoire et la saisie de biens mobiliers et immobiliers, de sommes d'argent, de fonds placés dans des comptes bancaires et de métaux précieux dont la valeur dépasse 543 milliards de centimes, a indiqué lundi le parquet.



## POPULATION ET DÉVELOPPEMENT

## «Les progrès ont été inégaux» (ONU)

Les décès maternels ont diminué tandis que l'accès à l'enseignement primaire s'est élargi, tant pour les filles que pour les garçons, mais les progrès ont été «inégaux» tant au sein des pays qu'entre eux, a indiqué le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Dennis Francis.

«Des crises mondiales aux multiples facettes -du changement climatique aux conflits-, ont mis en péril bon nombre de ces acquis durement acquis», a observé M. Francis, lors d'une réunion lundi marquant la célébration du 30e anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), soulignant que les objectifs visionnaires du Programme d'action de la CIPD «n'ont fait que gagner en importance».

Par ailleurs, 30 ans après son adoption, on peut constater des avancées significatives et des progrès louables dans la mise en œuvre du Programme - notamment dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de l'espérance de vie et de la sécurité alimentaire, a-t-il ajouté.

«L'accès universel à une éducation de qualité, l'égalité des genres et la réduction de la mortalité maternelle et infantile sont autant d'éléments essentiels au succès du Programme de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, et à la réalisation de sa promesse centrale de ne laisser personne de côté», a poursuivi le haut responsable

onusiens. «Cela n'est peut-être nulle part plus visible que dans l'accent indéfectible du programme sur la réduction de la pauvreté, l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité -et, surtout- la reconnaissance de l'autonomisation des femmes et des filles comme une condition préalable à la paix, à la prospérité et au bien-être de tous».

Pour remédier aux lacunes, le Président de l'Assemblée générale a en outre appelé entre autres, à prendre des mesures «audacieuses» dans le contexte des négociations en cours pour le Sommet de l'avenir en septembre 2024 et des préparatifs du Sommet social mondial en 2025. De son côté, la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Amina Mohammed, a appelé à l'ouverture de la 57e session de la Commission sur la population et le développement lundi au siège de l'ONU, à New York, à saisir l'occasion du 30e anniversaire de l'adoption du Programme d'action de la Conférence du Caire pour accélérer l'action en faveur des ODD, et anticiper la définition des priorités pour les 30 prochaines années.

Alors que la planète



compte aujourd'hui plus de 8,1 milliards d'habitants, a-t-elle souligné, «nous devons nous préparer à une croissance démographique continue en Afrique subsaharienne -et à une croissance lente ou à un déclin dans une grande partie de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique du Nord, et plus tard, en Amérique latine et dans les Caraïbes».

Si de grands progrès ont été réalisés en 30 ans en matière de mortalité maternelle et infantile, elle a observé que de nombreux pays ne parviennent toujours pas à atteindre les objectifs en matière d'espérance de vie, et que de nombreux pays en dé-

veloppement sont confrontés à des défis importants pour atteindre la cible des ODD en matière de mortalité infantile.

Elle a appelé à «continuer à défendre la dignité de tous, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte», et à «soutenir les approches fondées sur les droits dans nos politiques de population et de développement».

A l'approche du 30e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Pékin en 2025, Mme Mohammed a, en outre, jugé «nécessaire» d'accélérer les progrès vers l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans toutes les sphères de la vie.

## RWANDA

## Dix morts après de fortes précipitations

Dix personnes ont trouvé la mort en raison des fortes pluies dans diverses régions au Rwanda au cours des dix derniers jours, a annoncé mardi le ministère chargé de la gestion des situations d'urgence aux médias. Philippe Habinshuti, secrétaire permanent du ministère, a déclaré à la presse que certaines des victimes avaient été tuées par des glissements de terrain et d'autres par la foudre. Les décès les plus récents sont survenus dans le district de Rutsiro, dans l'ouest du Rwanda, où deux personnes ont été tuées par un glissement de terrain à la suite de fortes pluies mardi matin. Par ailleurs, une mère et son enfant ont perdu la vie dans le district de Gasabo de la capitale Kigali, après l'effondrement de leur maison lors de pluies diluviennes le week-end dernier. Les fortes pluies ont également causé la destruction de biens, notamment de maisons, de récoltes et d'infrastructures routières dans diverses parties du pays.

## BRÉSIL

## 5 morts et 18 disparus après de fortes pluies dans le sud

Cinq personnes sont mortes et 18 sont portées disparues après les fortes pluies qui se sont abattues sur l'Etat du Rio Grande do Sul, dans le sud du Brésil, a annoncé mardi le gouvernement régional. Les intempéries ont touché 77 municipalités de l'Etat, une centaine de personnes ont été évacuées de leur domicile et quelque 200 autres ont été dirigées vers des hébergements d'urgence, selon le communiqué de l'institution régionale. «Le gouvernement fédéral se joindra aux efforts de l'Etat et des municipalités pour surmonter ce moment difficile, reflet du changement climatique qui affecte la planète», a écrit sur X le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva après s'être entretenu avec le gouverneur du Rio Grande do Sul, Eduardo Leite. L'alerte est toujours de mise car les conditions météorologiques devraient encore s'aggraver. «Dans les heures à venir, le volume des précipitations devrait rester élevé (...) Toutes les rivières sont à des niveaux supérieurs aux seuils d'alerte», a indiqué le gouvernement du Rio Grande do Sul dans un communiqué séparé. Fin mars, de fortes pluies dans le sud-est du Brésil avaient causé la mort de 25 personnes dans les Etats de Rio de Janeiro et d'Espirito Santo. Le sud et le sud-est du Brésil sont actuellement affectés par l'arrivée d'un front froid après une vague de chaleur extrême.

## INTEMPÉRIES AU PAKISTAN

## Au moins 143 morts en avril (autorités)

Au moins 143 personnes péri en avril au Pakistan suite aux intempéries et aux orages, la quantité de pluie tombée depuis le début du mois étant deux fois et demie plus élevée qu'à l'habitude, ont annoncé mardi les autorités locales.

D'intenses précipitations, inhabituelles en cette saison, ont provoqué des crues subites et fait s'effondrer des habitations. De nombreuses personnes ont aussi été tuées par la foudre.

Le volume de pluie a dépassé de 164% les niveaux normaux en avril, ce qui est très inhabituel, a déclaré le porte-parole

du Service météorologique pakistanais, Zaheer Ahmad Babar, cité par des médias, ajoutant que «ces modèles de précipitations irréguliers (sont) une conséquence directe du changement climatique».

Le Pakistan figure parmi les plus menacés par le dérèglement climatique. Il est de plus en plus vulnérable face aux phénomènes météorologiques extrêmes et la mousson, qui arrive normalement au début juillet, est souvent destructrice.

Le bilan le plus lourd, avec 83 morts dont 38 enfants, concerne la province du Khyber Pakhtunkhwa, dans le nord-ouest

du pays, où 3.500 habitations ont été endommagées. Au Pendjab, où 21 personnes ont été tuées en avril, selon les autorités provinciales, des averses de grêle ont détruit des récoltes de blé.

Au Baloutchistan, dans le sud-ouest du pays, au moins 21 personnes sont mortes, dont sept foudroyées, et des écoles ont dû être temporairement fermées, alors que 14 autres ont péri au Cachemire pakistanais (Nord), et au moins quatre ont été tuées dans des accidents de la route provoqués par des routes inondées dans la province du Sind (Sud).

## ETATS-UNIS

## Un avion de chasse s'écrase dans un parc national américain

Un avion de chasse supersonique s'est écrasé mardi dans un parc national du Nouveau-Mexique, dans le sud-ouest des Etats-Unis, a annoncé l'Armée de l'air américaine. Le pilote aux commandes de ce F-16 «Fighting Falcon» s'est éjecté avant que son appareil ne s'écrase dans le parc national de White Sands, a indiqué la base aérienne de Holloman sur sa

page Facebook. «Tout le personnel non urgent doit éviter la zone afin d'éviter une éventuelle exposition aux produits chimiques à bord de l'avion», a précisé la base. Des équipes d'intervention d'urgence ont été envoyées sur place et une enquête sur le crash a été ouverte. Le pilote, sain et sauf, a été évacué pour recevoir des soins médicaux. Célébre pour ses gigantesques dunes de

sable blanc, faites de cristaux de gypse, le parc national de White Sands attire des centaines de milliers de visiteurs chaque année. Il est entouré par une gigantesque zone désertique gérée par l'armée américaine, qui lui sert à tester de nombreuses armes et missiles. C'est dans ce coin reculé des Etats-Unis qu'a eu lieu le fameux essai Trinity en 1945, pour faire exposer la

toute première bombe atomique. Un épisode récemment retracé à l'écran dans le film oscarisé «Oppenheimer».

Le F-16 «Fighting Falcon» est un modèle d'avion supersonique monomoteur initialement développé pour l'armée américaine dans les années 1970. Des centaines d'exemplaires restent encore en service aux Etats-Unis et à travers le monde.

## BANGLADESH

## Le mois d'avril a été le plus chaud jamais enregistré par les services météo

Le Bangladesh a connu le mois d'avril le plus chaud depuis que le pays a commencé à tenir des registres météo en 1948, a déclaré, mercredi à la presse, un responsable du département météorologique du pays. «Le mois d'avril 2024 a été le plus chaud depuis 1948, en termes de journées chaudes et de superficie couverte dans le pays», a déclaré Muhammad Abul Kalam Mallik, météorologue en chef du département météorologique du Bangladesh. Le Bangladesh subit une vague de chaleur extrême qui a incité les autorités à fermer les écoles dans tout le pays, les températures ne devant pas baisser avant jeudi. «Cette année, la vague de chaleur a affecté environ 80% du pays. Nous n'avons jamais vu de vagues de chaleur aussi étendues et ininterrompues auparavant», a souligné M. Mallik. Selon le météorologue en chef, la température quotidienne moyenne du mois d'avril enregistré entre 1981 et 2010 s'élevait à 33,2 degrés Celsius, tandis que cette année, les stations météorologiques du pays ont enregistré des températures supérieures de deux à huit degrés. Les habituels orages d'avril précédant la mousson, qui refroidissent généralement le pays d'Asie du Sud avant l'été, ne se sont pas produits, a-t-il ajouté. «Il tombe en moyenne 130,2 millimètres de pluie en avril au Bangladesh. Mais ce mois-ci, il n'est tombé en moyenne qu'un millimètre de pluie», a-t-il précisé ajoutant que son département cherchait à confirmer un possible record de faibles précipitations pour ce mois d'avril.

## JAPON

## Le nombre d'habitations abandonnées en nette augmentation

Le nombre d'habitations abandonnées au Japon a grimpé au cours des 20 dernières années à près de quatre millions, selon des chiffres du gouvernement de l'archipel, où la diminution de la population est particulièrement sensible dans les communautés rurales. Environ 3,85 millions de logements étaient vacants dans le pays en 2023, soit 80% de plus qu'en 2003, selon les résultats de l'étude gouvernementale publiée mardi.

Menée tous les cinq ans, celle-ci montre que le nombre de maisons abandonnées a augmenté d'environ 360.000 par rapport à 2018. Avec la deuxième population la plus âgée du monde (derrière Monaco) et des taux de natalité chroniquement bas, le phénomène des logements vides est particulièrement présent dans les zones rurales du Japon. Nombre de ces habitations appartiennent à des habitants résidant dans les grandes villes, qui en ont hérité de la part de

proches et ne peuvent ou ne veulent pas les entretenir. Les autorités japonaises ont multiplié les appels aux propriétaires afin qu'ils démolissent, vendent ou réaffectent leurs biens, et ont élargi la liste des bâtiments faisant l'objet de tels avertissements officiels. Les naissances au Japon ont atteint leur plus bas niveau en 2023, et les décès ont été près de deux fois plus nombreux que les naissances, selon des données publiées en février.

APS

APN

## Le ministre de la Santé présente un exposé sur l'état du secteur devant la commission de la santé et des affaires sociales

La commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), a écouté, mardi, un exposé présenté par le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, sur l'état du secteur.

M. Saihi a passé en revue les principales étapes franchies par le secteur depuis 2021, soulignant que les projets réalisés s'inscrivaient dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République liés au domaine de la santé. Le ministre a cité, notamment, la numérisation, la prévention et la lutte contre les maladies transmissibles, et la prise en charge sanitaire, rappelant, à ce propos, l'élaboration d'un guide de travail sur la santé de la mère et de l'enfant et la mise en place d'un programme de suivi des maladies cardiovasculaires, via un réseau numérique au niveau national.

M. Saihi a, en outre, indiqué que «plusieurs activités liées aux

structures de proximité et aux structures hospitalières ont été organisées pour assurer une meilleure prise en charge en matière de prévention et d'hospitalisation», en axant sur la prévention pour éviter de nombreux problèmes qui se posent au niveau des hôpitaux». Et d'ajouter que «chaque année 2800 médecins spécialistes sont orientés vers les centres hospitaliers, y compris ceux situés au sud du pays».

Dans le cadre de la lutte contre le cancer, M. Saihi a affirmé que «tous les accélérateurs qui étaient en panne, ont été réparés et sont actuellement fonctionnels au niveau des établissements hospitaliers», soulignant que «de nouveaux accélérateurs ont été



rajoutés, comme à Constantine et Oran depuis près d'une semaine».

Dans le domaine des médi-

aments, le ministre a indiqué que l'année 2023 «n'a connu aucune pénurie de médicaments», mais

«juste des perturbations estimées entre 2 et 2,5%».

«Tous les médicaments inscrits à la nomenclature nationale de médicaments sont disponibles dans notre pays», a-t-il indiqué, affirmant que «plus de 50% du budget de la Pharmacie centrale des hôpitaux a été consacré à l'acquisition de médicaments liés au traitement du cancer», en formulant le souhait de voir la production locale des anticancéreux atteindre les 80%.

M. Saihi a ajouté qu'un taux de 90% de numérisation du secteur de la santé a été atteint, rappelant «les programmes de développement de plusieurs plateformes numériques dédiés à la prise en charge de patients».

BATNA

### Journées d'étude et de formation sur les tumeurs secondaires du foie causées par les cancers du côlon et du rectum

Des journées d'étude et de formation sur les tumeurs du foie causées par le cancer colorectal sont organisées depuis jeudi au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Touhami-Benflis de Batna. Cette manifestation de 3 jours se tient à l'initiative du service de chirurgie générale du CHU de Batna, en coordination avec le Centre régional de lutte contre le cancer et le comité pédagogique chargé de la formation des médecins résidents en chirurgie, dans l'Est du pays. Le médecin spécialiste en chirurgie générale, Issam Megâche, du service de chirurgie générale du CHU de Batna, a indiqué que les journées scientifiques de formation sont «encadrées par des experts étrangers spécialisés en chirurgie oncologique venus de la ville française de Nancy, dont l'expérience bénéficiera aux médecins résidents des services de chirurgie générale dans les hôpitaux de l'Est du pays». Le même spécialiste a précisé que des «communications théoriques» seront effectuées au profit des spécialistes participant à cette manifestation scientifique qui sera ponctuée d'interventions chirurgicales «qualitatives et complexes» sur des patients atteints de cancer du foie et du pancréas. Des interventions, a-t-il dit, qui seront retransmises en direct, par visioconférence dans le grand auditorium où se tient la formation, depuis la salle d'opérations du CHU de Batna. Le Dr Megâche a ajouté que ces opérations seront réalisées au CHU «selon les toutes dernières technologies, éprouvées à l'étranger, ce qui permettra aux chirurgiens spécialisés participant aux journées de formation d'acquiescer de l'expérience et de s'enquérir des méthodes scientifiques modernes qui contribuent à une meilleure prise en charge des personnes atteintes de ce type de cancer». Le même spécialiste a aussi souligné que le choix du sujet de ces journées «procède de la volonté de faire découvrir les nouvelles techniques utilisées dans le traitement du cancer colorectal, qui fait partie des cancers très répandus actuellement, et qui provoquent l'apparition de tumeurs secondaires du foie et du pancréas, ce qui complique le processus de prise en charge de ces cas». Les communications théoriques prévues dans le cadre de ces journées de formation scientifique, en présence de nombreux spécialistes venus de plusieurs wilayas de l'Est du pays, ont pour théâtre le grand auditorium du CHU de Batna où s'effectuèrent, également, les interventions chirurgicales prévues les 26 et 27 avril courant.

EL BAYADH

### Caravane médicale de médecins spécialistes bénévoles

Une équipe médicale constituée de médecins spécialistes bénévoles a entamé, lundi, des consultations et des opérations chirurgicales au niveau de l'établissement hospitalier public «Mohamed Boudiaf» du Chef-lieu de la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris du directeur local de la Santé et de la Population (DSP) M. Belaid Meziame. M. Belaid a indiqué à l'APS que cette action de solidarité citoyenne est initiée par une équipe de praticiens bénévoles dans le cadre de la 4ème édition des caravanes médicales bénévoles pilotées par le réseau algérien de la jeunesse et la Fondation «Sidi Cheikh», en coordination avec le ministère de la Santé et de la Population. La caravane est constituée d'ophtalmologistes, de gynécologues obstétriciens, ainsi que des spécialistes en ORL, qui auront à effectuer, deux jours durant, des consultations et des opérations chirurgicales dans les spécialités précitées.

BENI-ABBES

### Deux nouveaux médecins spécialistes pour de Kerzaz

L'établissement hospitalier public (EPH) de Kerzaz (120 km à l'Est de Béni-Abbes) a été renforcé par deux (2) nouveaux médecins spécialistes, a-t-on appris mardi des services de la wilaya.

Ces spécialistes en chirurgie-générale et gynécologie-obstétrique ont déjà entamé leur travail au niveau de cette structure de santé de 60 lits réceptionnée et équipée en 2020 pour améliorer

la prise en charge médicale des populations des communes Kerzaz, Béni Ikhef et Timoudi, a-t-on précisé. L'installation de ces praticiens va certainement contribuer à l'amélioration

des prestations médicales offertes à la population et surtout épargner aux citoyens les déplacements vers les établissements hospitaliers de Béni-Abbes et Béchar, a-t-on souligné.

### PROTECTION CIVILE

## Le ministre de l'Intérieur préside la cérémonie de sortie de la 16<sup>e</sup> promotion de médecins-lieutenants et de la 47<sup>e</sup> promotion d'agents de la Protection civile

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad a présidé, mardi à Alger, la cérémonie de sortie de la 16<sup>e</sup> promotion de médecins-lieutenants et de la 47<sup>e</sup> promotion d'agents de la Protection civile.

La cérémonie de sortie s'est déroulée à l'Unité d'Instruction et d'intervention de la Protection civile de Dar El-Beïda en présence du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlaf, de membres du gouvernement, de cadres, et

d'ambassadeurs accrédités en Algérie.

Les deux promotions comptent 27 médecins-lieutenants et 600 agents des dix wilayas nouvellement créées, ainsi que des étudiants de l'Etat de Palestine, de la Syrie et de la Mauritanie.

MOSTAGANEM

## Lancement de l'opération de réhabilitation de trois polycliniques (wilaya)

Une opération d'urgence a été lancée dans la wilaya de Mostaganem pour réhabiliter trois polycliniques, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya. La même source a indiqué que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a procédé, mercredi, à l'installation des entreprises chargées de réaliser les travaux de réhabilitation de trois polycliniques, situées dans la commune de Mostaganem, pour un coût total estimé à 90 millions DA.

Le wali a installé la première entreprise au niveau de la polyclinique de la cité «5 juillet 1962», pour laquelle il a été alloué un montant de 24 millions DA, dont l'achèvement des travaux a été fixé à 3 mois, a ajouté la même source.

A Haï «Hamou Boutlelis», le chef de l'exécutif de la wilaya a procédé à l'installation de la deuxième entreprise en charge de la réalisation des travaux de réhabilitation de la polyclinique «Abed Belkhdja», connue sous le nom de (Belalla Kheïra), dans un délai de 75 jours, pour un coût financier avoisinant les 33 millions DA.

La polyclinique située à haï «Salamandre», très

fréquentée pendant la saison estivale, a bénéficié d'un projet similaire visant à améliorer les services de santé et à offrir les conditions de travail idoines au personnel médical, ont précisé les services de la wilaya. Le même responsable qui a inspecté, lors de sa visite sur le terrain, plusieurs installations et structures et a proposé le transfert, à titre provisoire, des équipements et matériels médicaux, jusqu'à la fin des travaux de réhabilitation et de rénovation des trois polycliniques, a-t-on fait observer.

A souligner que la wilaya de Mostaganem, suite à la pandémie du Coronavirus (Covid-19) avait réhabilité et équipé 57 salles de soins, le tout pour un coût financier dépassant les 150 millions DA.

«Ces opérations ont permis de réhabiliter ces structures sanitaires, implantées à travers 28 communes sur un total de 32 communes dont dispose la wilaya, et de les doter en fournitures et équipements médicaux de pointe, afin d'offrir des prestations médicales de qualité aux populations des zones rurales et enclavées, a-t-on signalé.

KHENCHELA

## 142 millions DA pour réaliser une polyclinique à Ain Touila (DSP)

Une enveloppe financière de 142 millions DA a été allouée à la réalisation d'une polyclinique au village Belkita dans la commune d'Ain Touila, wilaya de Khenchela, apprend-on samedi du directeur local de la santé. «Le coup d'envoi des travaux de réalisation de cette polyclinique dont le marché a été temporairement attribué et le délai des recours épuisé, sera prochainement

donné», a précisé à l'APS Mohamed Zineddine El Okbi. Le délai contractuel de réalisation de cette structure sanitaire n'excède pas les 12 mois, a ajouté le même responsable qui a relevé que ce projet ainsi que celui d'extension de la polyclinique d'Ain Touila-centre amélioreront la couverture sanitaire et les prestations assurées à la population de cette collectivité locale. Le directeur de la santé a fait

état de la récente affectation d'une enveloppe financière de 115,8 millions DA pour l'exécution des travaux d'aménagement et d'extension de la polyclinique d'Ain Touila-centre dans un délai n'excédant pas les six mois, en plus de la restauration des salles de soins des villages de Koudiet El Gameh, Bekar-1, Bekar-2 et Bezina dans la même collectivité locale.

## PALESTINE

**L'OMS condamne le ciblage par l'occupation sioniste du Croissant-Rouge palestinien à Ghaza**

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a condamné le bombardement mené mardi par les forces d'occupation contre l'hôpital du Croissant-Rouge palestinien dans la bande de Ghaza, le qualifiant d'«inacceptable».

«Je condamne les frappes qui ont visé aujourd'hui (mardi) l'hôpital Al-Amal, qui est géré par la Société du Croissant-Rouge palestinien», a indiqué M. Tedros dans

un communiqué, relayé par l'agence palestinienne de presse, Wafa, qualifiant d'«inacceptables», ces bombardements. Les avions de combat de l'occu-

pation ont bombardé mardi le siège du Croissant-Rouge, et les environs de son hôpital Al-Amal, à Khan Yunis, au sud de l'enclave palestinienne.



## HAÏTI

**L'OMS préoccupée par l'impact de la violence sur le système de la santé**

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exprimé sa profonde préoccupation quant à l'impact de la violence sur le système de santé à Haïti, qui prive la population d'accès aux soins de base. «Il est urgent que la communauté internationale accroisse son soutien et ses ressources financières pour permettre la fourniture de services vitaux et de fournitures essentielles», a souligné le chef de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. Il a indiqué que dans la métropole de Port-au-Prince, «moins de 50% des établissements fonctionnent à capacité normale, et ceux qui restent fonctionnels manquent de fournitures». Récemment, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires a indiqué que seuls trois hôpitaux étaient opérationnels à Port-au-Prince, où les gangs provoquent l'effondrement du système de santé. Dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, l'Hôpital de la Paix, le Ti Plas Cazo et l'Elizer Germain sont réellement ouverts, tandis que 18 autres ont leurs services restreints ou sont temporairement fermés.

## LIBAN

**40 cas d'hépatite virale enregistrés dans la Bekaa occidentale**

Au moins 40 cas d'hépatite virale ont été enregistrés dans la Bekaa occidentale au Liban, a annoncé mercredi le ministère libanais de la Santé. Le ministère a indiqué dans un communiqué que «des cas d'hépatite virale qui ont été notifiés le 23 avril 2024 par la municipalité de Kamed el-Laouz, dans le district de la Bekaa occidentale, s'élevaient désormais à 40 cas». Il a ajouté qu'une étude a été menée sur le terrain le taux de chlore résiduel dans le réseau d'eau potable du village et ses sources, indiquant que des échantillons d'eau ont été prélevés et envoyés au laboratoire d'eau de l'hôpital gouvernemental de Dahr al-Bachek, en attendant la publication des résultats. «Nous rappelons aux citoyens que l'hépatite virale alpha est une maladie causée par le virus de l'hépatite A alpha-virale. Elle se transmet à l'homme par l'eau contaminée, les aliments contaminés ou les mains contaminées, et la période d'incubation moyenne s'étend de 28 à 30 jours après l'infection. Les symptômes comprennent de la fièvre et une jaunisse sévère», a-t-il expliqué, rappelant aux citoyens les mesures de prévention des hépatites virales, qui sont: la sécurité de l'eau, la chloration de l'eau, la sécurité alimentaire et le lavage des mains. Le ministère a indiqué qu'il «suit l'affaire en coordination avec la municipalité, le ministère de l'Énergie et de l'Eau et les autorités de l'eau afin d'assurer le bon fonctionnement des pompes de chloration pour éviter la propagation de l'hépatite virale».

## EPIDÉMIE PRÉSUMÉE DE ROUGEOLE AU NIGERIA

**Mort de dix-neuf enfants (autorités)**

Au moins 19 enfants ont été tués jusqu'à présent par une épidémie présumée de rougeole dans l'Etat nigérian d'Adamawa (nord-est), a déclaré samedi les autorités locales. Plus de 200 enfants sont soupçonnés d'avoir été touchés par l'épidémie de rougeole dans la zone gouvernementale locale de Mubi Nord, a déclaré samedi à la presse Felix Tangwami, le commissaire à la santé de l'Adamawa. Les rapports officiels indiquent que les 19 décès ont été causés par des complications liées à l'épidémie de rougeole, a fait savoir M. Tangwami, notant que ce développement avait conduit à une mobilisation rapide de médecins et de médicaments vers les communautés touchées. Les enfants souffrant d'infections graves seront dirigés vers des hôpitaux spécialisés, a-t-il ajouté, tout en reprochant aux parents de refuser de faire vacciner leurs enfants. La rougeole est une infection virale courante chez les enfants de moins de cinq ans, mais facilement évitable grâce aux vaccins. Elle se propage dans l'air par les gouttelettes respiratoires produites par la toux ou les éternuements.

## VACCIN COVID-19

**L'agence européenne des médicaments demande une mise à jour**

L'organisme de surveillance des médicaments de l'UE a demandé mardi que les vaccins contre le Covid-19 soient mis à jour avant la prochaine campagne de vaccination, afin de lutter contre un nouveau variant du virus, qui continue de faire des milliers de victimes. Le variant le plus répandu dans le monde est désormais JN.1, et il a dépassé la famille XBB qui est la cible des vaccins les plus récents, a rappelé l'Agence européenne des médicaments (EMA) dans un communiqué.

Le groupe de travail d'urgence de l'organisme de surveillance, basé à

Amsterdam, a déclaré qu'il avait «recommandé de mettre à jour les vaccins Covid-19 pour cibler ce nouveau variant JN.1 pour la campagne de vaccination de 2024-2025». Le dernier bulletin épidémiologique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recensait quelque 4.500 décès dus au Covid en mars et 275.000 nouveaux cas signalés dans le monde.

Même si le Covid-19 «n'est plus une urgence sanitaire mondiale, le virus continue de circuler, de se transformer et de tuer», avait mis en garde en janvier le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

L'EMA a invité les fabricants de vaccins disposant d'une autorisation de mise sur le marché à la contacter.

«Les entreprises qui développent actuellement de nouveaux vaccins Covid-19 ne ciblant pas JN.1 sont également encouragées à (nous) contacter pour discuter des stratégies de modification de la composition de leurs vaccins», a déclaré l'EMA.

En mai 2023, le Dr Tedros avait déclaré la fin du Covid-19 comme urgence de santé publique internationale, plus de trois ans après la première détection du virus à Wuhan, en Chine, fin 2019.

## BÉNIN

**Plus de 1.550 accidents de travail enregistrés en 2023**

Le nombre des accidents de travail enregistrés au Bénin est monté à 1.554 en 2023, a indiqué mardi à Porto-Novo, le secrétaire général du ministère du Travail et de la Fonction publique, Germain Alokpo. «Sur la période de 2021 à 2023, en dépit des actions de prévention déployées par la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et des ONG spécialisées, le nombre total des accidents enregistrés est passé de 1.230 à 1.554», a-t-il déploré, regrettant que le nombre de décès soit passé de 13 en 2021 à 15 en 2022 et en 2023.

«Au Bénin, l'économie informelle occupe 95% de la main-d'œuvre et représente environ 60% du produit inté-

rieur brut (PIB). Malheureusement, les travailleurs du secteur informel sont dans une situation de grande vulnérabilité du fait d'une faible couverture en matière de protection sociale et d'un niveau élevé d'exposition aux risques professionnels», a-t-il fait remarquer.

S'exprimant à l'occasion de la célébration de la 28e Journée africaine de la prévention des risques professionnels, M. Alokpo a évoqué les réformes entreprises par le gouvernement pour renforcer la sécurité et la santé au travail, notamment dans le cadre de la transition progressive du secteur informel vers le formel.

## ETHIOPIE

**L'OMS met en garde contre une grave crise humanitaire**

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a affirmé dimanche que l'Ethiopie connaît aujourd'hui l'une des crises humanitaires les plus graves de son histoire, avec des millions de vies menacées par la faim, la sécheresse sévère et les épidémies.

A cet effet, l'OMS a tiré la sonnette d'alarme et averti que ce pays africain est confronté à une situation qui se détériore de jour en jour, exigeant des mesures urgentes pour prévenir de nouvelles souffrances et des pertes en vies humaines.

Selon le directeur général adjoint de l'ONU Mike Ryan, la situation est

critique dans des régions comme le Tigré, l'Amhara et l'Afar (nord de l'Ethiopie), qui ont connu un conflit de 2020 à 2022, lorsque le Gouvernement fédéral éthiopien et le Front populaire du Tigré ont signé la paix.

«Là-bas, la faim est généralisée, les épidémies et la dégradation des infrastructures dues aux conflits ont privé des millions de personnes de l'accès aux services essentiels», précise un communiqué de l'OMS.

A cela s'ajoute le fait que cette nation africaine est victime de la plus grande flambée de choléra de son histoire, d'une augmentation significa-

tive de cas de paludisme et de nombreuses infections de rougeole, généralement dans des zones où l'accès aux soins est limité. En dépit de la signature de l'accord de paix, l'escalade de plusieurs affrontements continue dans différentes régions, obligeant plus de 50 000 personnes à quitter leurs foyers depuis un mois. Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires estime que 21,4 millions de personnes en Ethiopie ont besoin d'une aide humanitaire et qu'environ 22,8 millions, soit 22,25 % de la population, ont du mal à se nourrir.

## CHOLÉRA

**L'épidémie s'aggrave considérablement dans le monde (OMS)**

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a averti mardi que la flambée de l'épidémie de choléra s'est considérablement aggravée dans le monde. Cette alerte intervient alors que l'agence sanitaire onusienne a classé, en janvier 2023, la récurrence du choléra dans la catégorie 3 des urgences, son niveau le plus élevé.

«Depuis lors, la situation n'a fait qu'empirer», a déclaré lors d'un point de presse à Genève, le Chargé du choléra et des maladies diarrhéiques à l'OMS, Philippe Barboza.

L'agence basée à Genève pointe du doigt l'intensification des effets du changement climatique, tels que les sécheresses et les inondations, et un manque criant de financement pour lutter efficacement contre la flambée du choléra.

Des données qui confirment des tendances notées ces dernières années. Selon l'OMS, 473.000 cas ont été signalés en 2022, soit deux fois plus qu'un an auparavant.

Au cours des dernières années les cas se sont multipliés dans le monde entier.

Depuis le début de 2023, près de 825.000 cas de choléra dont 5.900 décès ont été signalés dans une trentaine de pays, selon un décompte effectué le 31 mars 2024.

Pour le seul mois de mars 2024, plus de 25.000 nouveaux cas de choléra ont été signalés dans 16 pays de deux régions de l'OMS.

Ces chiffres sont particulièrement alarmants dans les régions de l'Afrique et de la Méditerranée orientale. L'OMS considère que le risque mondial actuel lié au choléra «est très élevé et réagit de toute urgence pour réduire le nombre de décès et contenir les flambées dans les pays du monde entier», a fait valoir Mme Barboza. Selon l'OMS, la crise climatique actuelle, caractérisée par des sécheresses et des inondations fréquentes dans les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale, crée une situation idéale pour la propagation des épidémies de choléra. L'Ethiopie enregistre le plus grand nombre de cas, soit 4.000, et le Zimbabwe, 3.588 cas pour le seul mois de mars 2024. Pour le seul mois de mars 2024, plus de 25.000 nouveaux cas de choléra ont été signalés

dans 16 pays de deux régions de l'OMS qui a donné son aval cette semaine à un nouveau vaccin contre le choléra. Toutefois, les vaccins ne suffiront pas à résoudre le problème, souligne l'agence sanitaire mondiale, rappelant que l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène, «sont les seules solutions durables et à long terme pour mettre fin à l'épidémie de choléra et prévenir d'autres épidémies».

Le choléra, qui se contracte à partir d'une bactérie généralement transmise par l'eau ou des aliments contaminés, provoque des diarrhées et des vomissements et peut être dangereux pour les jeunes enfants. Cette crise est gravement entravée par un manque de financement. Depuis 2022, l'OMS a débloqué 16 millions de dollars de ses fonds d'urgence pour la lutte contre le choléra. Sans une augmentation urgente des fonds, l'OMS cessera d'apporter un soutien essentiel, ce qui mettra davantage de vies en danger dans les 23 pays qui signalent actuellement des flambées épidémiques.

# CANCER DU POUMON

## Les non-fumeurs sous-diagnostiqués

**Cancer du poumon et tabac sont très fortement liés. De ce fait, les non-fumeurs ne sont pas assez diagnostiqués, alertent des chercheurs britanniques. Ils sont pourtant de plus en plus nombreux à être concernés.**

Si le tabac en constitue l'un des premiers facteurs de risque, le développement d'un cancer du poumon peut être lié à de nombreux autres éléments. Ainsi, une personne qui n'aurait jamais touché une cigarette de sa vie n'est pas pour autant protégée contre la maladie. « Ces cas sont d'ailleurs bien plus nombreux que l'on pense », assure le Pr Paul Cosford, directeur médical de l'agence gouvernementale britannique Public Health England (Santé publique en Angleterre) repris par le Daily Mail. Avec son équipe du Centre for Cancer Outcomes de l'University College London Hospitals Cancer Collaborative (Royaume-Uni), le chercheur met en avant dans une étude, publiée dans le Journal of the Royal Society of Medicine le mois-dernier, la sous-estimation de cette pathologie chez les individus non-fumeurs. « Pendant trop longtemps, le cancer du poumon n'a été considéré que comme une maladie liée au tabagisme », continue-t-il. Pourtant, selon les recherches, une victime sur sept ne fumerait pas.

**UNE « MALADIE CACHÉE »**  
Au total, quelques 6 000 britanniques n'ayant jamais fumé meurent ainsi chaque année d'un

cancer du poumon. C'est bien plus que le nombre de décès par cancer du col de l'utérus (900), lymphome (5 200), leucémie (4 500) ou cancer des ovaires (4 200). Les scientifiques prédisent que d'ici une décennie, ces non-fumeurs dépasseront les fumeurs parmi les patients atteints. Cette situation « représente un défi diagnostique, en particulier pour les omnipraticiens (médecins généralistes, ndr) qui cherchent à trouver un équilibre entre la surinvestigation, un diagnostic précoce et des soins de grande qualité », écrivent les auteurs de l'étude.

Les praticiens ont en effet du mal à détecter les symptômes de ce cancer chez les personnes qui ne fument pas, car ils commencent généralement par une toux persistante. Alors que les accros à la cigarette se voient rapidement prescrire un scanner s'ils présentent ce signe distinctif, les autres sont généralement considérés à faible risque. « Malgré les progrès de notre compréhension, [ces personnes] ne croient pas être à risque et sont souvent confrontées à de longs retards dans le diagnostic, ce qui réduit leurs chances de recevoir un traitement curatif », explique le Pr Cosford.



**TABAGISME PASSIF ET POLLUTION**

Les auteurs de l'étude invitent donc à sensibiliser la population non fumeuse aux différents facteurs de risque du cancer du poumon. Les personnes fréquemment

en contact à la fumée de cigarette sont par exemple particulièrement exposées. Le tabagisme passif serait à l'origine de 3 000 à 5 000 décès par an en France. Être exposé à des produits cancérogènes de façon chronique, au

travail ou chez soi favorise également la pathologie. La pollution atmosphérique est quant à elle tout autant incriminée. « L'abstinence tabagique ne rend pas intouchable », concluent les chercheurs.

## Deux fois plus de chances de survie pour les non-fumeurs

Chez les patients atteints d'un cancer du poumon, une meilleure survie est observée chez les non-fumeurs par rapport aux fumeurs, malgré un diagnostic plus tardif. Le premier responsable de cancer du poumon est, sans surprise, le tabac. Pourtant, des non-fumeurs peuvent également développer ce type de cancer. L'équipe du Docteur Saravia, du département de Pneumologie de l'Institut Portugais d'Oncologie de Lisbonne (Portugal) a étudié la survie de patients fumeur et non-fumeurs atteints de cancer du poumon. Résultat : la survie moyenne après diagnostic est jusque deux fois supérieure pour les non-fumeurs (51 mois) que pour les fumeurs (25 mois).

**PLUS DE FEMMES CHEZ LES PATIENTS NON-FUMEURS**

Pour réaliser cette recherche, les scientifiques ont suivi 504 patients non-fumeurs et 904 fumeurs, tous atteints d'un cancer "non à petites cellules" (NSCLC pour non-small cell lung cancer), forme la plus fréquente des cancers du poumon. Non seulement la survie des non-fumeurs



était supérieure à celle des fumeurs, mais les symptômes observés étaient différents. Tout d'abord, les patients non-fumeurs comprenaient une majorité de femmes. De plus, les non-fumeurs souffraient en moins grand nombre de broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO) et de maladies cardiaques. Autre observation de cette équipe de chercheurs : pour les patients fumeurs, il s'agissait plus souvent d'un second cancer, qui faisait suite à celui du larynx.

**DES DIAGNOSTICS PLUS TARDIFS CHEZ LES NON-FUMEURS**

Bien que les fumeurs aient une survie moyenne plus courte, ils semblent être diagnostiqués plus tôt. En effet, les non-fumeurs sont généralement moins bien avertis sur les risques de cancer du poumon, ce qui fait qu'ils sont diagnostiqués à un stade plus avancé. Dans cette étude, 59 % des non-fumeurs avaient atteint le stade IV au moment du diagnostic, phase où le cancer s'est déjà répandu à d'autres parties du corps telles que le second poumon, les os ou encore le cerveau.

### Même un tout petit peu d'activité physique est déjà bénéfique

Les études sont peu nombreuses à avoir évalué les avantages de la pratique d'un exercice adapté en cas de cancer du poumon avancé. Cette équipe de la Curtin University (Australie) révèle, dans le Journal of Clinical Medicine, que même de petites quantités d'activité physique pourraient apporter des avantages de survie significatifs dans le cancer du poumon à stade avancé. De nouvelles données qui appellent à mener des essais contrôlés randomisés plus larges, chez des patients atteints d'un cancer du poumon inopérable, et sur des interventions conçues pour renforcer une pratique adaptée et personnalisée de l'exercice physique.

Même 5 minutes d'activité physique quotidienne augmentent la survie. chez ces participants atteints de formes inopérables de cancer du poumon. Alors que le cancer du poumon est le plus meurtrier dans le monde, l'activité physique, même modérée pourrait peut-être changer la donne.

L'étude a évalué l'activité quotidienne de 89 participants vivant avec un cancer du poumon inopérable, suivis depuis leur diagnostic. Les chercheurs ont comparé les taux de mortalité à 12 mois entre les participants actifs physiquement, qui pratiquaient une activité physique modérée à vigoureuse, comme la marche et les participants globalement sédentaires. L'analyse révèle que : 24 % des participants pratiquaient moins d'1 minute par jour d'activité physique modérée à vigoureuse au moment de leur diagnostic, 1,6 minutes, ou plus, par jour d'activité physique modérée à vigoureuse sont associées à un risque très réduit de mortalité : soit 60 % inférieur celui du groupe moins actif. Une association significative entre des niveaux d'activité physique plus élevés et une mortalité réduite.

L'auteur principal, le Dr Vin Cavalheri, chercheur et professeur au Cancer Council Western Australia, appelle ainsi à encourager la pratique adaptée de l'activité physique chez ces patients et à l'inclure dans leur traitement, même en cas de cancer du poumon inopérable.

« Les patients atteints d'un cancer du poumon sont pour la plupart très sédentaires et consacrent peu de temps à la pratique d'une activité physique modérée à vigoureuse avant même le diagnostic et le début du traitement ».

Le facteur « activité physique » devrait donc être pris en compte par les professionnels de santé qui suivent ces patients, dès le début de leur prise en charge. Les chercheurs précisent qu'il est important d'adapter le programme d'exercice ou d'activité à chaque patient, plutôt que d'établir et de suivre des recommandations qui risquent d'être inadaptées.

« Cette approche doit respecter l'expérience et les capacités individuelles pour être à la fois réalisable et durable et aboutir à une adoption réussie de l'activité physique, comme une partie intégrante de la routine quotidienne ».

IN FORMATION

# Méfiez-vous des somnifères

**Selon une récente étude internationale, des médicaments contre l'insomnie tels que le Xanax ou le Valium pourraient augmenter les risques de cancer du poumon chez l'adulte. Des résultats qui doivent encore être confirmés.**

Triste record : la France est le premier pays consommateur de somnifères en Europe. En moyenne, nous avons 3 à 5 fois plus de pilules pour dormir que nos voisins Européens. Et 27 % des adultes de plus de 65 ans en prennent régulièrement. (source : Haute Autorité de Santé, 2012)

Sauf que cette habitude pourrait bien avoir des effets négatifs sur notre santé. Retour en arrière : il y a 20 ans, un groupe de travail international d'envergure (qui regroupait des scientifiques norvégiens, finlandais et britanniques) s'est penché sur la question et a analysé l'état de santé de 39 000 individus volontaires. Les résultats de cette étude sur le (très) long terme viennent d'être publiés, et ils font froid dans le dos.

« Les adultes qui prennent des somnifères de manière conséquente et régulière auraient 2,5 fois plus de risques que les autres de développer un cancer du poumon, où des tumeurs cancéreuses au niveau du poumon, du nez et de la bouche, expliquent les chercheurs. Ce taux serait encore plus élevé si la personne est fumeuse, même occasionnellement ».

Les médicaments incriminés sont de



la famille des benzodiazépines et des Z-drugs. Ça ne vous dit rien ? Peut-être les connaissez-vous sous leur nom commercial : Valium, Xanax,

Témazépam, Zolpidem... Évidemment, des compléments vont être nécessaires pour confirmer ces

« résultats, nuancent cependant les chercheurs. À l'heure actuelle, nous ne voulons rien affirmer de manière catégorique. »

## Les antioxydants contre le cancer du poumon

Les antioxydants et la vitamine C protégeraient du cancer du poumon, même chez les fumeurs.

Un régime alimentaire riche en caroténoïdes et en vitamine C peut protéger contre le cancer du poumon, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Frontiers in Oncology. Les auteurs de l'étude ont constaté que la vitamine C semble réduire le risque de cancer du poumon chez les fumeurs, tandis que les antioxydants comme le bêta-carotène, l'alpha-carotène, le bêta-cryptoxanthine, et le lycopène jouent le même rôle chez les gros fumeurs de sexe masculin. Cette nouvelle étude a examiné le rôle des antioxydants comme les caroténoïdes et la vitamine C sur le cancer du poumon chez les fumeurs. Les chercheurs de réalisés des entretiens avec 105 cas et 149 témoins. Ils ont aussi été pris en compte la consommation de 49 fruits et légumes, 2 ans avant le diagnostic ou l'entretien. Le tabagisme a été pris en compte.

**LES ANTIOXYDANTS RÉDUISSENT LE RISQUE DE CANCER DU POUMON**

L'étude a démontré que le risque de cancer du poumon diminuait de 33% avec le bêta-carotène, de 30% avec l'alpha-carotène, de 35% avec la bêta-cryptoxanthine, de 25% avec le lycopène et de 26% avec la vitamine C. Certains de ces antioxydants ont également été associés à un risque de cancer du poumon plus faible chez les fumeuses et les non-fumeuses. « Nos résultats suggèrent que la vitamine C protège contre le cancer du poumon les femmes qui ont jamais fumé, ce qui est notre connaissance n'a pas été signalé précédemment », déclare Martine



Shareck, chercheuse à l'INRS, Centre de recherche Armand-Frappier et auteure principale de l'étude. « Le tabagisme est le facteur de risque principal pour le cancer du poumon et la principale cause de mortalité par cancer dans le monde. Pourtant, un régime alimentaire peut influencer l'apparition de

cancer. À la lumière des résultats de l'étude, il est souhaitable de promouvoir la consommation de fruits et légumes riches en caroténoïdes et en vitamine C pour réduire le cancer du poumon chez les non-fumeurs et fumeurs, y compris les gros fumeurs », conclut Martine Shareck.

## UNION AFRICAINE L'UA appelle à un nouveau cadre de financement pour répondre aux besoins du continent

L'Union africaine (UA) a appelé à la mise en place d'une architecture de financement du développement qui réponde aux besoins du continent, y compris en ce qui concerne les crises telles que les changements climatiques, ont rapporté mardi des médias.

A la suite du 21e sommet de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale dans la capitale kényane Nairobi, Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, président de l'UA et de la Mauritanie, a indiqué dans un communiqué que le cadre de financement existant n'avait pas permis à de nombreux pays africains de remplir leurs objectifs.

"Nous avons besoin d'un système de financement qui permette aux pays africains de répondre à la crise climatique et de faire croître leur secteur privé. Nous sommes disposés à travail-

ler avec l'IDA, la principale source de financement des pays africains, afin d'y parvenir", a-t-il déclaré.

Selon M. Ghazouani, les dirigeants africains présents au sommet ont posé les bases de la croissance de leurs pays et ils attendent d'en récolter les fruits.

"Nous allons nous concentrer sur la croissance des marchés régionaux ainsi que sur la numérisation. Nous devons aussi créer un cycle de connaissances et d'investissements dans le capital humain afin de pouvoir entrer dans la concurrence au niveau international". Le président mauritanien a de-

mandé aux partenaires de développement et aux donateurs de l'IDA de contribuer aux besoins de financement pour que l'Afrique puisse surmonter ses difficultés et réaliser un développement durable. Le sommet de deux jours, co-organisé par le gouvernement kényan et le Groupe de la Banque mondiale, a été l'occasion pour les dirigeants de chercher comment maximiser l'impact de l'IDA au cours de son actuel processus de renforcement, ce qui lui permettra d'obtenir le soutien nécessaire pour stimuler de façon efficace les investissements d'échelle.

## BURKINA FASO

### Des dizaines de terroristes "neutralisés" dans la région du Sahel

Des dizaines de terroristes ont été "neutralisés" lundi par l'armée burkinabè dans la province du Seno, dans la région du Sahel, a rapporté mardi la presse locale. L'armée bur-

kinabè, citée par l'Agence d'information du Burkina (AIB), a expliqué qu'un camion militaire contenant des fûts de carburant s'est renversé au cours de son trajet et plusieurs terroristes

ont tenté de voler la cargaison, mais ils ont été ciblés et frappés "efficacement", tuant des dizaines d'entre eux. En outre, l'armée burkinabè a bombardé vendredi à Nassoumbou, dans

la même région, des terroristes qui conduisaient un pick-up transportant des munitions, et plusieurs terroristes ont été "neutralisés" dans cette opération, selon l'AIB.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

### La Monusco confirme la fin de ses opérations au Sud-Kivu

Tous les Casques bleus n'en sont pas encore partis, mais la Mission de l'ONU en République démocratique du Congo (Monusco) a annoncé, mardi soir, la fin de ses opérations dans la province du Sud-Kivu (Est), conformément au plan de son retrait souhaité par Kinshasa. La Monusco "cesse ses opérations aujourd'hui" dans le Sud-Kivu, indique la mission dans un communiqué.

"A la demande du gouvernement congolais", rappelle-t-elle, le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé du retrait de la force "avant la fin du mois d'avril 2024", "ce qui limite la mise en œuvre du mandat de la Mission aux provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri à partir du 1er mai". Les autorités congolaises ont réclamé le départ de la Monusco, créée il y a 25 ans et encore présente dans les trois provinces les plus touchées de l'Est de la RDC (Ituri, Nord et Sud-

Kivu), la jugeant inutile. Ce désengagement a été acté en décembre par le Conseil de sécurité et prévu en trois phases, la première concernant le Sud-Kivu. Le Conseil a fixé au 30 avril le retrait de cette province mais n'a pas indiqué de date limite pour la suite du processus. A partir du 1er mai, "le mandat de la Mission prend fin (dans le Sud-Kivu), y compris sa responsabilité de protéger les civils" qui incombe désormais aux "forces de défense et de sécurité de la RDC", précise le communiqué. "Seul le personnel en uniforme nécessaire pour assurer la sécurité du personnel, des installations, des convois et du matériel de l'ONU y sera maintenant jusqu'à la fin des activités de retrait", poursuit le texte. A ce jour, "la Monusco a transféré deux bases militaires aux autorités nationales", indique encore la mission,

qui poursuit: "sur les sept autres bases militaires restantes, cinq (Mikenge, Minembwe, Rutamba, Uvira et Kavumu) seront transférées aux FARDC (armée congolaise) entre mai et juin, tandis que deux (Baraka et Sange) seront fermées en mai". Quinze installations seront également transférées ou fermées d'ici au 30 juin. "Malgré un glissement dans le chronogramme de fermeture/transfert de bases, tout le personnel en uniforme sera rapatrié d'ici au 30 juin", indique encore le communiqué. Le retrait de la Monusco de l'Est congolais a été amorcé alors qu'une rébellion (le M23) sévit depuis plus de deux ans dans le Nord-Kivu. L'Est congolais est en proie aux violences de nombreux autres groupes armés depuis 30 ans. Avant le lancement du désengagement, la Monusco comptait environ 15.000 Casques bleus.

## Les niveaux élevés de troubles alimentaires les déplacements de population et la crise alimentaire (rapport)

Le Comité permanent inter-organisations sur la République démocratique du Congo (RDC) a averti, mardi, que les niveaux élevés de troubles en RDC alimentent le déplacement d'un grand nombre de personnes, des atrocités contre des civils et la crise alimentaire. Les dirigeants des organisations internationales ont indiqué dans un rapport que les zones les plus touchées sont l'Est de la RDC et

ont mis en garde contre les risques de plonger le pays dans "une grande crise si des mesures internationales urgentes ne sont pas prises".

"Des décennies de conflit et les effets des urgences humanitaires ont déjà épuisé et traumatisé des millions de citoyens. Rien qu'au cours des derniers mois, plus de 700 000 personnes ont été déplacées, portant le nombre de personnes déplacées à 7,2 millions", ajoute le

même rapport. Les organisations, dont 12 relèvent des Nations Unies et 9 organisations internationales, soulignent également qu'il y avait peu de protection et de sécurité dans les camps surpeuplés et que les femmes et les filles paient un lourd tribut", avertissant que "les violences sexuelles avaient atteint des niveaux sans précédent".

Elles signalent aussi que "les enfants risquent égale-

ment d'être confrontés à d'autres menaces, notamment d'être kidnappés, tués, mutilés et enrôlés par des groupes armés". Plus de 25 millions de personnes, soit un quart de la population totale de la RDC, continuent de faire face à des pénuries alimentaires. Aussi, le choléra et la rougeole se propagent rapidement alors que le secteur de la santé continue de se détériorer", selon le même rapport.

## PLUIES DILUVIENNES AU KENYA Le président ordonne l'évacuation des zones à risque

Le président kényan William Ruto a annoncé mardi aux médias avoir mobilisé l'armée et ordonné l'évacuation des personnes vivant dans les zones à risque d'inondations dans le pays, frappé par des pluies diluviennes qui ont fait au moins 171 morts depuis mars.

Le chef de l'Etat a annoncé ces "mesures préventives" de la ville de Mai Mahiu (Centre), où il a rendu visite aux sinistrés de l'épisode le plus meurtrier depuis le début de la saison des pluies. Dans la nuit de dimanche à lundi, un barrage naturel situé à quelques kilomètres de là, a cédé sous l'effet de l'accumulation des pluies, déversant un puissant torrent d'eaux boueuses qui a balayé plusieurs villages en contrebas.

"Plus de 48 personnes ont été retrouvées mortes, dont des enfants et des personnes âgées. Environ 26 personnes sont toujours hospitalisées", a-t-il affirmé, alors que les opérations de recherche de victimes se poursuivent.

Comme plusieurs de ses voisins d'Afrique de l'Est, le Kenya connaît une saison des pluies particulièrement violente en raison du phénomène climatique El Niño qui amplifie les précipitations.

"Les prévisions (météo) indiquent que la pluie va continuer et la probabilité d'inondations et de pertes de vies humaines est réelle. Nous devons donc prendre des mesures préventives", a déclaré William Ruto, en affirmant qu'un total de 171 personnes avaient péri dans le pays depuis le début en mars.

"L'armée a été mobilisée. (...) toutes les agences de sécurité ont été mobilisées pour aider les citoyens de ces zones à évacuer afin d'éviter tout risque de perte de vies", a-t-il ajouté. Ces évacuations, volontaires ou forcées si nécessaire, devront être réalisées dans les 48 heures, a précisé un communiqué du Gouvernement. Selon des chiffres publiés mardi par le ministère de l'Intérieur, au 29 avril, plus de 150.000 personnes avaient été déplacées depuis le début de la saison des pluies.

## Réunion exceptionnelle du gouvernement sur les pluies et inondations

Le président kényan William Ruto a convoqué mardi une réunion exceptionnelle de son gouvernement pour discuter "de mesures supplémentaires" à prendre face aux pluies et inondations meurtrières qui frappent le pays depuis plusieurs semaines.

Au 29 avril, un total de 169 personnes avaient péri et plus de 91 étaient portées disparues dans le pays depuis le début en mars de la saison des pluies, amplifiée cette année par le phénomène climatique El Niño.

"Mon gouvernement va (...) veiller à ce que les citoyens victimes du changement climatique, qui subissent aujourd'hui des inondations, des coulées de boue, soient pris en charge", avait déclaré lundi William Ruto. Le gouvernement fait face aux critiques de l'opposition, qui dénonce l'impréparation et la réaction insuffisante des autorités face à un événement météorologique annoncé et demande que soit décrété l'état de catastrophe naturelle.

L'épisode le plus meurtrier a fait 47 morts et 76 disparus dans la nuit de dimanche à lundi à Old Kijabe, dans le centre du pays, où un barrage naturel a cédé sous l'effet des fortes pluies.

"Ce matin (mardi), nous avons perdu une personne qui était en soins intensifs, nous sommes donc passés à 47 décès", selon Jacqueline Osoro, responsable des services de santé du comté de Nakuru où se trouve le barrage. Le bilan pourrait encore s'alourdir, car "76 personnes ont été portées disparues", a précisé Mme Osoro.

Par ailleurs, 110 blessés ont été hospitalisés dans la région, a indiqué lundi le gouverneur du comté, Susan Kihika. Dans la nuit de dimanche à lundi, les contreforts de terre du barrage, formé au fil des décennies après les travaux de construction d'une ligne de chemin de fer par les autorités coloniales britanniques, ont cédé, déversant les eaux du lac de retenue adjacent sur les maisons et routes situées en contrebas.

APS

## CENTRAFRIQUE

### La Cour pénale spéciale émet un mandat d'arrêt international contre l'ex-président Bozizé

La Cour pénale spéciale (CPS) de la République centrafricaine (RCA) a émis mardi un mandat d'arrêt international contre l'ancien président centrafricain François Bozizé "pour des crimes commis dans le pays entre 2009 et 2013", selon une note officielle de la CPS reprise par l'agence de presse Chine-Nouvelle. Selon la CPS, "ce mandat d'arrêt international vise les crimes

commis entre février 2009 et le 23 mars 2013, par la garde présidentielle de l'ex-président de la RCA et autres services de force et de sécurité intérieure dans la prison civile et au centre d'instruction militaire de la ville de Bossembelé, une sous-préfecture de l'Ombella-Mpoko, dans le sud-ouest du pays". Dans le cadre d'une instruction ouverte par réquisitoire introductif du

Parquet spécial le 4 mars 2021, les investigations réalisées et le recouplement d'informations collectées ont amené le cabinet d'instruction à conclure à l'existence d'indices graves et concordants à charge de l'ex-président François Bozizé", ont indiqué les juges de la CPS. François Bozizé, président de la RCA de 2003 à 2013, est actuellement en exil en Guinée-Bissau.

## PALESTINE

**Ghaza: le bilan de l'agression sioniste s'élève à 34.568 martyrs**

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 34.568 martyrs et 77.765 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué mercredi les autorités palestiniennes de la Santé.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 4 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 33 martyrs et 57 blessés.

Les autorités palestiniennes de la Santé ont

également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les débris et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter se-

cours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

**Fatah et Hamas expriment leur volonté politique de parvenir à la réconciliation et l'unité palestinienne**

Le Mouvement de libération nationale palestinien (Fatah) et Mouvement de la résistance palestinienne, Hamas, ont exprimé leur volonté politique de parvenir à la réconciliation par le dialogue et la consultation, et de s'efforcer de réaliser l'unité palestinienne. Les deux factions palésiennes, réunies en Chine, "avaient précédemment exprimé leur volonté poli-

tique de parvenir à la réconciliation par le dialogue et la consultation, et elles avaient discuté de nombreuses questions spécifiques et réalisé des progrès positifs", ont rapporté des médias palestiniens. "Les deux parties ont convenu de poursuivre ce processus de dialogue et de s'efforcer de réaliser au plus tôt l'unité palestinienne", selon les mêmes sources.

**Plusieurs pays européens devraient annoncer en mai leur reconnaissance de l'Etat palestinien (Borell)**

Plusieurs pays européens devraient annoncer, en mai, leur reconnaissance de l'Etat palestinien, a annoncé à Riyad le Haut représentant de l'Union européenne (UE) pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borell. Selon le chef de la diplomatie de l'UE qui s'exprimait lors du Forum économique mondial de Riyad en Arabie Saoudite, cinq pays européens, à savoir, l'Espagne, l'Irlande, la Belgique, la Slovaquie et Malte devraient annoncer leur reconnaissance unilatérale d'un Etat palestinien au cours du mois de mai. Au-delà de la portée symbolique, la reconnaissance d'un Etat palestinien par plusieurs pays européens, attendue en mai, pourrait être un levier dans les discussions sur la solution à deux Etats prônée par la communauté internationale, estiment des analystes.

Pour Agnès Levallois de l'Institut de recherche et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient, citée par un média européen, cette reconnaissance est "un geste avant tout symbolique, qui, dans un premier temps, ne changera pas la vie des Palestiniens mais qui peut être un levier" pour

contraire l'entité sioniste à "reconnaître cet Etat palestinien".

Cette spécialiste du Moyen Orient a, toutefois, mis en garde contre "un vrai piège" qui consisterait à reconnaître un Etat palestinien "pour se donner bonne conscience" sans autre engagement concret.

De son côté, Hasni Abidi du Centre d'études et de recherche sur le monde arabe et méditerranéen, qualifié quant à lui, cette reconnaissance de "pas supplémentaire vers l'établissement des droits palestiniens", affirmant que "cela renforcerait la dynamique de la paix".

Les déclarations de Josep Borell interviennent au moment où "la voix européenne est marginalisée", fait-il remarquer, soutenant qu'une reconnaissance unilatérale massive permettrait de "replacer les Européens en position de force dans les discussions et de peser face à l'entêtement" de l'entité sioniste qui continue à s'opposer à la création d'un Etat palestinien.

Un ancien ambassadeur français au Qatar et en Arabie saoudite estime, pour sa part, qu'une reconnaissance de plusieurs Etats européens "aiderait

l'administration Biden dans ses pressions" sur les autorités d'occupation sionistes, "en montrant qu'il y a un mouvement des Européens en ce sens et que l'on ne peut faire semblant que la question ne se pose pas".

L'Espagne, qui cherche à rallier un maximum de pays, avait affirmé que la reconnaissance était "dans l'intérêt géopolitique de l'Europe".

Dans une déclaration commune la Slovaquie, l'Espagne, l'Irlande et Malte se disaient "prêts à reconnaître la Palestine" lorsque cela pourra "apporter une contribution positive" à la résolution du conflit.

Quant à la France qui a voté le 18 avril dernier, en faveur d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU visant à admettre la Palestine comme Etat membre de plein droit au sein de l'Organisation internationale, une tentative avortée en raison du veto américain, tergiverse encore à franchir le cap. A ce titre, cet ancien ambassadeur français au Qatar et en Arabie saoudite, souligne que si d'autres pays européens franchissent le pas, "cela faciliterait une décision française". A ce jour, 140 des 193 Etats membres de l'ONU ont reconnu l'Etat palestinien.

## ETATS UNIS

**Premier accord entre une université américaine prestigieuse et le mouvement étudiant pro-palestiniens**

L'université américaine Brown, d'un groupe prestigieux de campus du nord-est des Etats-Unis, a annoncé jeudi un accord avec ses étudiants pro-palestiniens, premier du genre dans la crise qui secoue le monde étudiant américain à propos de l'agression de la bande de Ghaza. La présidente de Brown University à Providence (Rhode Island), Christina Paxson, s'est réjouie dans un communiqué du démantèlement d'un "campement" d'étudiants et de militants pro-palestiniens à 17H00 (21H00 GMT) en échange de la promesse que le conseil d'administration de l'université se prononcera sur d'éventuels "désinvestissements de sociétés qui rendent possible et profitent du génocide à Ghaza".

Couper les liens entre les grandes universités privées américaines et des mécènes

et entreprises liés à l'entité sioniste fait partie des revendications du mouvement étudiant et militant qui défend la cause palestinienne et est vent debout contre l'agression que mène l'Entité sioniste contre la bande de Ghaza.

L'accord à Brown est la première concession accordée par une université d'élite au mouvement national qui s'est propagé depuis deux semaines à travers tous les Etats-Unis, de la Californie à l'ouest (Universités Ucla, USC...) aux Etats du nord-est (Columbia, Yale, Harvard, UPenn) en passant par les Etats du centre et du sud comme le Texas et l'Arizona.

Les étudiants et la direction de Brown doivent encore discuter de mai à octobre des contours de l'accord. Dans le campement, des manifestants ont sauté de joie et se sont ser-

rés dans les bras en chantant selon l'AFP. L'étudiant Leo Corzo-Clark a salué "une énorme victoire pour ce mouvement international et pour le peuple de Palestine". "L'université s'est assise pour écouter nos exigences, les étudiants et envisager de se désinvestir de la guerre, de la mort, de l'occupation", a renchéri Sam Theoharis, également étudiant. Les manifestations sur les campus américains ont ravivé aux Etats-Unis le débat tendu depuis le début de l'agression de la bande de Ghaza entre liberté d'expression, droit constitutionnel, et accusations d'antisémitisme et d'antisionisme.

La présidente de Brown a reconnu que "les destructions et pertes en vie humaine au Proche-Orient ont poussé beaucoup (d'étudiants) à un appel à des changements significatifs".

**Une experte des droits humains de l'ONU critique les restrictions à la liberté académique aux Etats-Unis**

La Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, Irene Khan, a critiqué mardi "les restrictions à la liberté académique aux Etats-Unis" dans le contexte des manifestations pro-palestiniennes dans les universités, relevant un parti pris contre les pro-palestiniens sur les médias sociaux.

"La manière dont la liberté académique est restreinte aux Etats-Unis porte atteinte aux droits des personnes à manifester contre la guerre et l'occupation en cours, y compris sur les campus des universités d'élite de l'Ivy League telles que les universités de Columbia, Harvard et Yale", a-t-elle déclaré au site d'information de l'ONU.

"Une après l'autre, les têtes des dirigeants des universités de l'Ivy League tombent. Elles ont été coupées", a-t-elle ajouté, affirmant que "cela polarise encore plus le climat politique sur cette question entre +eux+ et +nous+".

Selon cette experte indépendante des droits humains de l'ONU, la guerre à Ghaza est "en train de devenir une véritable crise mondiale de la liberté d'expression" et "cela aura d'énormes répercussions pendant longtemps".

Elle a estimé que "les gens devaient être autorisés à exprimer leurs opinions politiques", soulignant que "dans beaucoup de ces manifestations, il y a une confusion entre ce qui est un discours de haine ou une incitation à la violence, et ce qui est fondamentalement un point de vue différent sur la situation" en Palestine.

"Les discours légitimes doivent être protégés", a-t-elle affirmé, soutenant que critiquer l'entité sioniste est "parfaitement

légitime au regard du droit international".

Dénonçant "une hystérie" qui "est en train de s'installer aux Etats-Unis", Mme Khan a souligné que l'antisémitisme et l'islamophobie doivent être interdits, et les discours de haine violent le droit international.

Toutefois, pour cette défenseuse de la liberté d'expression "nous ne devons pas confondre cela avec la critique" de l'entité sioniste "en tant qu'entité politique".

Elle a signalé que les rapporteurs spéciaux avaient déjà détecté un parti pris contre les pro-palestiniens sur les médias sociaux.

"Nous avons besoin de la liberté d'expression", a-t-elle déclaré, ajoutant qu'il s'agit d'un droit fondamental qui est important pour la démocratie, le développement, la résolution des conflits et la construction de la paix.

"Si nous sacrifions tout cela, en politisant la question et en sapant le droit de protester et le droit à la liberté d'expression, je pense que nous rendons un mauvais service (aux droits humains) et que nous en paierons le prix", a-t-elle dit. Pour Mme Khan, "il sera plus difficile de négocier si vous fermez la porte à l'une des parties".

Une vague de manifestations pro-palestiniennes secoue les campus américains depuis plus de deux semaines, dénonçant un génocide à Ghaza.

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Volker Türk, s'est dit, d'ailleurs, "inquiété de l'impact disproportionné" de "certaines mesures prises par les forces de l'ordre" américaines pour "disperser et démanteler" des manifestations et des campements dans des universités.

**Trump condamné pour outrage, menacé d'"incarcération" à la reprise de son procès**

L'ancien président américain, Donald Trump, a été condamné mardi à 9.000 dollars d'amende pour s'en être pris publiquement aux témoins et jurés en marge de son procès pénal à New York, où le juge a menacé de l'incarcérer s'il recommençait, selon des médias.

Donald Trump "est prévenu que la Cour ne tolérera pas la poursuite de violations délibérées de ses

ordres et que, si cela est nécessaire et approprié, elle imposera une peine d'emprisonnement", a écrit le juge, Juan Merchan, dans sa décision rendue dès la reprise des débats.

Le magistrat a condamné l'ancien président des Etats-Unis, présent dans la salle d'audience pour cette troisième semaine de procès, à 1.000 dollars d'amende par

violation - neuf au total, soit le maximum que permet la loi, et a ordonné que ses attaques soient supprimées de son réseau Truth Social ou de son site de campagne. Dans sa décision, le juge concède que la somme est tout à fait abordable pour un milliardaire comme Donald Trump et estime que, dans ses conditions, "la prison pourrait être nécessaire".

## HAÏTI

**Le Conseil de transition nomme Fritz Bélizaire nouveau PM**

Le Conseil de transition d'Haïti a nommé Fritz Bélizaire, ancien ministre des Sports, nouveau Premier ministre du pays, ont rapporté, mardi, les médias locaux. M. Bélizaire remplace Michel Patrick Boisvert, qui a occupé temporairement le poste de Premier ministre depuis le 25 avril, pendant l'installation du Conseil de transition et l'annonce de la démission d'Ariel Henry. Les membres du conseil sont parve-

nus à un accord majoritaire, mardi, sur les nominations, sans exigence de processus électoral, dans le but de rétablir rapidement l'ordre constitutionnel dans ce pays des Caraïbes déchiré par la violence des gangs, et des troubles politiques et sociaux, ont rapporté les médias locaux. Le Conseil composé de neuf membres, incluant deux observateurs, est chargé de mener le pays vers de nouvelles élections en 2026.

## 4<sup>ÈME</sup> FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

### Le film espagnol «Matria» remporte la «Gazelle d'Or»

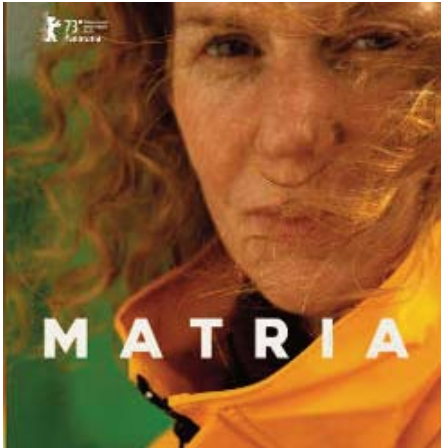
Le long-métrage « Matria », du réalisateur espagnol Ivarro Gago a remporté le grand prix, la « Gazelle d'Or », du 4<sup>ème</sup> Festival du film méditerranéen d'Annaba, clôturé mardi soir dans un théâtre régional Azzdine-Medjoubi plein à craquer, en présence, également, de cinéastes arabes et d'autres venus de pays entourant le bassin méditerranéen.

« Matria », qui met en vedette Maria Vázquez, traite d'un thème éminemment social à travers l'histoire d'une mère vivant, à la suite de son licenciement de l'usine où elle était salariée, dans des conditions sociales très difficiles, et se trouve contrainte d'enchaîner les petits boulots pour assurer l'avenir de sa fille.

Le film donne une image très forte de ces femmes résilientes, inébranlables, faisant face avec courage et détermination aux circonstances difficiles. L'actrice principale, Maria Vázquez, a d'ailleurs remporté le prix de la meilleure interprétation féminine.

Le prix de meilleure interprétation masculine est revenu à l'acteur palestinien Saleh Bakri pour son rôle dans le film « The teacher » (L'enseignant), œuvre de la réalisatrice palestinienne Farah Nabulsi, narrant l'histoire d'un enseignant palestinien qui veut mettre ses élèves en sécurité grâce à la science, tout en leur apprenant à ne pas baisser l'échine devant l'occupant sioniste.

Le prix du meilleur scénario a été décerné, dans la caté-



gorie des longs-métrages, au film « Rosinante », du turc Baran Gündüzalp, tandis que le prix du jury est revenu au film algérien « Frantz Fanon », réalisé par Abdelnour Zahzah.

Dans la catégorie du film documentaire, le 1<sup>er</sup> prix est allé au film italien « Sarura » de Nicola Zambelli, tandis que le prix du meilleur court-métrage a été attribué au film

palestinien « Sokrania 59 » réalisé par Abdallah Al Khatib.

La quatrième édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba a également été marquée par la remise d'un prix du public dédié au regretté réalisateur algérien Amar Laskri, décerné, à la suite d'un vote des étudiants de l'École supérieure de gestion d'Annaba où ont été pro-

jetés des films algériens, au film « Tayara Safra » (l'Avion jaune), réalisé par Hadjer Sebata.

La cérémonie de clôture de la 4<sup>ème</sup> édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba a été marquée par un hommage rendu, en leur présence, à des personnalités artistiques du monde du 7<sup>ème</sup> art cinématographique, en l'occurrence Fathi Haddaoui, de Tunisie, Mostafa Shaaban, d'Égypte, Sherine Abdel Wahhab, d'Égypte également, et le cinéaste algérien Merzak Al Louache.

La soirée de clôture du festival, ouverte par des morceaux interprétés par l'Orchestre Symphonique de l'Opéra d'Alger et une performance lyrique du chanteur Kamel Bennani, a donné lieu à la projection d'un film intitulé « Deux jours », du réalisateur syrien Bassel Al Khatib avec, pour principal acteur, le célèbre Duraid Lahham.

Six jours durant, du 24 au 30 avril, la ville d'Annaba a vécu au rythme du 7<sup>ème</sup> art, le public cinéophile de « La Coquette » n'ayant pas laissé s'échapper l'occasion de voir 70 films produits dans 18 pays du pourtour méditerranéen.

## ALGER

### Ouverture du 6<sup>e</sup> Festival international "Algé'Rire"

La 6<sup>e</sup> édition du Festival international du rire "Algé'Rire" s'est ouverte mardi soir à Alger, avec une cérémonie animée par des humoristes algériens et étrangers du stand-up comique, devant un public nombreux.

Installé dans la grande cour intérieure du Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, où le 6<sup>e</sup> Festival "Algé'Rire" a élu domicile jusqu'au 3 mai, le public est venu en nombre pour ne rien rater de ce premier soir, bravant le froid et l'air glacial qui ont marqué le déroulement de cette belle soirée inaugurale.

Ce gala d'ouverture a connu l'entrée en scène d'une quinzaine d'humoristes, chacun ayant rendu une prestation de 15 mn en moyenne, dans des atmosphères de grands soirs, créées par une scénographie des plus concluantes, avec un éclairage vif aux couleurs variées et les sonorités lourdes de la music techno au groove et aux cadences dansantes qui fusaient des platines du "DJ Sebaa".

Les humoristes, Mahé (Maheddine), Malik Belkhouja, Rym, Ayoub Kheiredine Marceau, Nadège, Félix Dhjan, Reda Seddiki, Khalifa BMK, Flora

Amara, Ilyès Djadel, Kamel Abdat et Abdelkader Secteur, se sont succédés sur scène, durant près de trois heures de temps, dans de courtes prestations, durant lesquelles différents sujets tirés de leurs quotidiens, en pays d'origine ou en exil, ont été abordés dans le rire et la dérision.

Une belle démonstration chorégraphique signée Habib Tata, a d'abord réuni, les Breakdancers, Mounir, Réda, Ayoub et Anwar, donnant de l'élan aux faiseurs de joie et de bien-être, brillamment introduits par le talentueux Farid Chamekh, un autre humoriste à l'animation.

Les soliloques et philanthropes investés, ont abordé, dans un esprit d'auto-dérision, plusieurs sujets, dont, des thématiques comparatives entre la vie dans leurs pays d'origine et celle dans les pays où ils sont actuellement établis.

Faisant unanimement part de leur bonheur de se produire à Alger et après avoir animé la soirée d'ouverture, les humoristes vont se reproduire dans des programmations individuelles légèrement modifiées par les organisateurs

pour cause d'intempéries que connaît la Capitale Alger ces jours-ci. Le programme ainsi ajusté et publié sur la page Facebook du festival, prévoit donc, de présenter mercredi, les spectacles, "100% féminin" et "100% DZ", alors que la soirée de jeudi accueillera Malik Belkhouja et Ilyès Djadel, pour clore en beauté, vendredi avec les prestations attendues de Kamel Abdat et Abdelkader Secteur. Parallèlement au déroulement des spectacles de Stand Up comique, les organisateurs proposent un espace "Kids Corner", dédié aux enfants avec des animations et ateliers ludiques et créatifs en plus des spectacles de marionnettes et de clowns.

Organisé depuis 2013 par l'agence créatrice et productrice d'événements, "Broshing Events", qui a choisi pour cette année le slogan de, "100% rire ensemble", avec, entre autres objectifs de "faire rayonner l'humour algérien et africain", le Festival international du rire "Algé'Rire" est organisé sous le parrainage du ministère de la Culture et des Arts, en partenariat avec le Palais de la Culture Moufidi-Zakaria.

## ORAN

### Les efforts de l'Etat à inscrire des éléments culturels dans la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO soulignés (Conférence)

Le directeur du Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques d'Alger, Slimane Hachi, a mis en exergue, mardi à Oran, les efforts de l'Etat pour inscrire plusieurs éléments culturels dans la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, les sciences et la culture (UNESCO).

Le professeur Hachi a souligné, dans une conférence présentée au musée public national "Ahmed Zabana", dans le cadre du mois du patrimoine, que l'Algérie a inscrit plusieurs éléments culturels aux listes du patrimoine culturel immatériel, à l'instar de "Ahalil Gouara", "Imzed", le costume nuptial tlemcenien "Chedda", "Rekb Sidi Cheikh", Sbiba, la chanson Raï et d'autres éléments communs avec des pays arabes, dont le couscous et la calligraphie arabe.

L'Algérie a également déposé, l'année dernière au niveau de l'UNESCO, un dossier sur le costume traditionnel des femmes de l'Est du pays, et a déposé en avril en cours un dossier sur "l'art de la décoration architecturale avec le Zellij", qui seront inclus dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, a ajouté le même intervenant.

Il a ajouté que "le zellij existe en Algérie en tant que pratique culturelle, urbaine et artistique de décoration des bâtiments, la preuve en est qu'il existe, depuis plusieurs siècles, au site archéologique de la Kalâa de Beni Hamad, inscrit au patrimoine culturel matériel de l'UNESCO, et se trouve aussi dans d'autres sites archéologiques à l'Ouest et à l'Est du pays".

M. Hachi a souligné que certains éléments culturels seront introduits, à l'instar du chant "Ayay" de l'Atlas saharien, le chant féminin "Achoouik" dans la zone de Kabylie, "Moual Sraoui" de l'Aures et Sétif, le genre populaire algériens et Malouf dans la Banque nationale d'informations d'inventaire national et seront inscrits, ensuite, comme legs culturels universels, en temps opportun.

S'agissant de l'inscription d'éléments culturels communs avec des pays africains, le même responsable a souligné "l'expérience d'inscrire la musique Imzed avec le Mali et le Niger et nous évoquons à faire entrer la Lybie et le Burkina Faso".

Il a ajouté que "plusieurs autres éléments culturels communs avec nos voisins de l'Afrique du Nord, de l'Ouest et du centre de l'Afrique existent". L'intervenant a souligné que "l'Algérie abrite le Centre territorial de la protection du patrimoine culturel immatériel en Afrique supervisé par l'UNESCO pour effectuer des recherches scientifiques".

Par ailleurs, M. Hachi a annoncé que le Centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques, basé à Alger, œuvre à ouvrir 20 annexes, chacune comprenant deux à trois wilayas, ainsi qu'à la création de branches à Bejaia, Khenchela, Illizi et Tamanrasset, sachant que d'autres annexes sont actuellement opérationnelles à Tlemcen, Tiaret, El Bayadh, Djelfa et à Ain M'vila.

## SÉTIF

### Coup d'envoi des 9<sup>èmes</sup> Journées nationales de la chanson Chaâbia

Le coup d'envoi de la 9<sup>ème</sup> édition des Journées nationales de la chanson Chaâbia a été donné, mardi soir, à la maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif, en parallèle avec celui du 1<sup>er</sup> concours national de poésie populaire "Melhoun".

En marge de l'ouverture de cette manifestation culturelle jumelée, qui se poursuivra jusqu'au 4 mai prochain, l'artiste Mustapha Boutchiche, président de l'Association culturelle "Rouchd", organisatrice de l'événement, a indiqué que cette édition sera,

pour la première fois, jumelée à un autre événement culturel, à savoir le 1<sup>er</sup> concours national de poésie populaire, en hommage au regretté poète, Tayeb Guettal (1950-2023), disparu récemment.

M. Boutchiche a ajouté que ces deux manifestations, organisées sous l'égide de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, du wali de Sétif, Mustapha Limani, en coordination avec la commune de Sétif et la direction de la culture, permettront au public de Sétif d'apprécier, tout au long de ces journées, les évolu-

tions de 19 chanteurs de chaâbia et de 4 poètes Melhoun, issus de plusieurs wilayas du pays.

Il a également rappelé que les artistes présents ont été sélectionnés par deux jurys composés de spécialistes dans les deux domaines (chanson chaâbia et poésie "Melhoun"), après audition de 37 candidats pour la chanson chaâbia et de 28 autres pour la poésie. A l'occasion de cette manifestation, une exposition a été organisée dans le hall de la maison de la culture, comprenant des œuvres littéraires et poétiques du

défunt Tayeb Guettal, ainsi que des photographies prises lors des précédentes éditions des Journées nationales de la chanson chaâbia. Un événement toujours attendu avec impatience par les amateurs sétifiens de chaâbia en raison du talent et de la notoriété des artistes qui ont eu à y participer, tels qu'Abdelmadjid Meskoud, Abdelkader Chercham et le regretté, Brahim Bey. Le directeur de la Culture, El Hachemi Amer, a salué, lors de son allocution d'ouverture, l'engagement et la volonté des membres de

l'association culturelle Rouchd qui n'ont pas ménagé leurs efforts, pour la neuvième fois, pour préserver ce patrimoine culturel cher à tous les Algériens. Sur la soirée inaugurale, les amateurs de chaâbia ont apprécié les tours de chant des artistes Walid Boussaïhel, de Sétif, Yacine Laâchi, de Constantine, Ali El Fahem de Bliida, et Nacer Amrani, d'Ain Defla, tandis que le poète Ahmed Nouiouat, venu de M'sila, a gratifié le public d'un poème puisé du patrimoine du Hodna.

## E-PAIEMENT Opération expérimentale sur l'interopérabilité du paiement mobile (BNA)

Une opération expérimentale sur interopérabilité entre les différents acteurs du paiement mobile (m-paiement), sera lancée vers la mi-mai, à indiqée mardi une responsable à la Banque Nationale d'Algérie (BNA), concernée par cette opération au même titre qu'Algérie Poste et Al-Salam Bank.

Dans une déclaration à l'APS, la Directrice Marketing à la BNA, Sabrina Belouchani a précisé, en marge de sa participation à une Journée d'études sur "l'inclusion financière novatrice en Algérie : défis et perspectives", que cette opération expérimentale serait limitée, dans sa phase préliminaire, aux trois établissements susmentionnés, avant sa généralisation aux autres banques, en prévision

du lancement officiel de l'interopérabilité du paiement mobile.

Cette période expérimentale vise principalement à garantir la sécurité du m-paiement, et à pallier d'éventuels problèmes techniques, selon la même responsable. La généralisation du m-paiement intervient grâce à l'entrée en service du commutateur (Switch) assuré par la Société d'Automatisation des Transactions

Interbancaires et Monétique (SATIM).

La BNA avait lancé en 2021 le m-paiement utilisé notamment pour régler des achats via le code QR et effectuer des virements de compte à compte sur l'application (WIMPAY). La Banque Nationale a enregistré, depuis le lancement de l'application, plus de 200.000 opérations, selon Mme Belouchani.

Cependant, ce service n'est, actuellement, disponible que pour les

clients de la même banque, avec possibilité d'effectuer des virements entre différentes banques dès l'entrée en service de l'interopérabilité. A noter que le Délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Rachid Belaid avait affirmé, la semaine dernière, que l'interopérabilité du m-paiement serait "opérationnelle en début juin".

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE Le Financial Times et OpenAI signent un accord sur les contenus

Le Financial Times (FT) et OpenAI, créateur de ChatGPT, ont signé un contrat lundi pour licencier des contenus du quotidien britannique pour la start-up américaine d'intelligence artificielle (IA), qui est accusée par d'autres médias de violation du droit d'auteur.

L'accord de licence permettra à ChatGPT de fournir à ses utilisateurs "des résumés d'actualités attribués au Financial Times, des citations et des liens (vers le site du journal) en réponse aux questions pertinentes", indique un communiqué du FT.

En "incorporant le journalisme

du FT", ce "partenariat stratégique" va aider à améliorer l'utilité des modèles d'OpenAI, assure encore le média. Les "modèles" sont la technologie sous-jacente aux interfaces d'IA générative, qui permettent de produire textes, images, etc, sur simple requête en langage courant.

## ESPACE

### Retour sur Terre des astronautes chinois après une mission de six mois dans l'espace

Les trois astronautes du vaisseau spatial habité "Shenzhou-17" sont revenus sur Terre mardi après avoir achevé une mission de six mois dans l'espace, a rapporté l'agence Chine nouvelle, citant l'Agence chinoise des vols spatiaux habités (CMSA).

La capsule de retour de "Shenzhou-17", transportant les astronautes Tang Hongbo, Tang Shengjie et Jiang Xinlin, a atterri sur le site d'atterrissage de Dongfeng, dans la région autonome de Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine, à 17h46 (heure de Pékin), et l'équipage est sorti de la capsule de retour à 18h37, selon CMSA.

"Les trois astronautes, après avoir passé 187 jours en orbite, sont en bonne santé et leur mission est un succès complet", a déclaré la CMSA. La capsule de retour s'est séparée de la capsule orbitale de Shenzhou-17 à 16h56. Le moteur de freinage s'est ensuite allumé et la capsule de retour s'est séparée de la capsule de propulsion, a indiqué la CMSA. Peu après l'atterrissage de la capsule de retour, l'équipe de recherche au sol est arrivée sur le site d'atterrissage. La Chine a lancé le vaisseau spatial habité Shenzhou-17 le 26 octobre 2023. Il s'agissait de la deuxième mission en équipage pour la phase d'application et de développement de la station spatiale de la Chine.

### La navette cargo Dragon de SpaceX retourne sur Terre

La navette de ravitaillement et de transport Dragon, de la compagnie américaine SpaceX, est revenue sur Terre mardi avec à son bord entre autre cargaisons le fruit d'expériences scientifiques, mettant ainsi un terme à la 30ème mission de ravitaillement de la Station spatiale internationale (ISS) sous contrat avec la NASA.

L'astronef a quitté dimanche à 13H10 (heure de l'Est des Etats-Unis) l'arrimage du module Harmony de la station spatiale, pour débiter son voyage de retour. Mardi à 01H38 (heure de l'Est), le Dragon est tombé dans la mer au large de la côte de Tampa en Floride, selon la NASA. L'astronef ramenait à son bord plus de 4.100 livres d'équipements et matériels expérimentaux et d'autres cargaisons. Le Dragon avait décollé le 21 mars de la base de lancement de Cap Canaveral en Floride, propulsé par une fusée Falcon 9 de SpaceX. Il livrait ainsi à l'ISS près de 6.000 livres de matériel de recherche scientifique, du ravitaillement pour l'équipage et du matériel pour la station spatiale.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA  
COMMUNE DE MOHAMMADIA

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE NIF: 41000200001608501028

- Vu l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de services publics.  
- Vu le procès-verbal de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres techniques et financières N°11/2023 du 19/12/2023 et pv N°01/2024 du 14/01/2024.  
- Le chargé de la gestion des affaires de la commune de Mohammadia informe l'ensemble des entreprises concernées par l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale N°11/2023 publié dans les quotidiens nationaux «الشاهد» le 05/12/2023 et «DK News» le 06/12/2023 et le "BOMOP", qu'après analyse et évaluation des offres il a été attribué provisoirement à les bureaux d'études suivant le suite tableau ci-dessous.

**Intitulé de l'opération :**  
**Maîtrise D'œuvre (Suivi) Réalisation 18 Classes + Logement + Cantine Cité 618 Logements.**

| N° | Désignation De l'entreprise                                | Note de l'offre technique 50 points | Le montant de l'offre en TTC | Observations   |
|----|--|-------------------------------------|------------------------------|--|
| 01 | BET/ARCHIMED CHAKRAR MENAOUAR<br>NIF: 17344100211913404400 | 50                                  | 10 193 110,90                | L'offre obtenue la meilleur note (technique+ financière) |

- Vu l'article 82 du décret présidentiel cité ci-dessus. Les bureaux d'études qui conteste sur le choix peuvent déposer leurs recours auprès du président de la commission des marchés de la wilaya d'Alger dans un délai de **10 jours** à partir de la 1<sup>ère</sup> apparition de cet avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.  
- Les bureaux d'études qui veulent vérifier les résultats détaillés de leurs offres techniques et financières se rapprochent du bureau des marchés 1<sup>er</sup> étage dans un délai de **03 jours** à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoires dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

DK NEWS

Anep : 2416014120 du 02/05/2024

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
DIRECTION DU BUDGET DE LA  
COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE  
NIF 41 000 20000 16085

### AVIS D'INFRUCTUEUSITE D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRE

En application des articles 52 et 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, la direction des travaux publics de la wilaya d'Alger informe les entreprises soumissionnaires dans le cadre de l'avis d'appel d'offres Ouvert avec exigence de capacité minimale paru dans les quotidiens: DK NEWS le 05/03/2024.

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres technique et financière, l'attribution provisoire du marché a été prononcée comme suit :

**Projet : Acquisition de camion à double cabine**

**L'appel d'offres est déclaré infructueux pour motif d'insuffisance d'AP**

Les autres soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la direction des travaux publics de la Wilaya d'Alger au plus tard Trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya d'Alger dans les Dix (10) jours qui suivent la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP.

DK NEWS

Anep : 2416014098 du 02/05/2024



**BASKETBALL - COUPE D'ALGÉRIE 2024 (DAMES)**  
**Le programme des huitièmes de finale**



Programme des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball 2024, seniors dames, prévus vendredi :

**A Bordj Bou Arreridj :**

FS Sétif - WO Boufarik (15h00)  
USA Batna - NB Staouéli (16h30)

**A Blida :**

Rouiba CB - USM Médéa (15h00)

**A Si Mustapha :**

JF Kouba - MT Sétif (15h00)  
USM Alger - RC Bordj Bou Arreridj (16h30)

**NB :** le MC Alger (tenant) est directement qualifié en quarts de finale, ainsi que Hussein-Dey Marine et GS Cosider après le désistement du SB Bejaia et du CR Ali Mendjeli.

**VOLLEYBALL - COUPE D'ALGÉRIE 2024 (MESSIEURS)**  
**Le programme des huitièmes de finale**

Programme des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de volley-ball 2024, seniors messieurs, prévus samedi :

**A Réghaïa :**

ASJ Kerma - JS Messelmoun (17h00)

**A El Eulma :**

ES El Eulma - WA Tlemcen (17h00)

**A Batna :**

CASTEL Batna - Olympique Ain M'lila (17h00)

**A Bejaia :**

MB Bejaia - CS Nedroma (17h00)

**A Sétif :**

ES Sétif - CRB Omaria (17h00)

**A Blida :**

ASV Blida - JSC Ouled Aduane (17h00)

**A Ain Azel :**

EF Ain Azel - ES Tadjenanet (16h30)

**NB :** le NRB Ourmes est directement qualifié aux quarts de finale après le désistement du NR Bordj Bou Arreridj.

**VOLLEYBALL - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DAMES (1/8<sup>ES</sup> DE FINALE)**  
**Défaite au tie-break du NC Bejaia face au Mayo Kawi Evolution (2-3)**



Les volleyeuses algériennes du NC Bejaia se sont inclinées au tie-break face aux Camerounaises du Mayo Kawi Evolution (2-3 : 19-25, 25-23, 17-25, 25-22, 10-15), en huitième de finale du Championnat d'Afrique des clubs féminins de volley-ball, disputé mardi au Caire.

Le NC Bejaia est le deuxième club algérien à quitter la compétition en huitième de finale, après l'élimination plus tôt ce

**NATATION - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE OPEN (1<sup>RE</sup> JOURNÉE)**  
**Trois médailles dont 1 en or pour l'Algérie**

La sélection algérienne de natation a remporté trois médailles (1 or, 1 argent et 1 en bronze), lors de la première journée de la 16<sup>e</sup> édition des Championnats d'Afrique Open qui se déroulent du 30 avril au 5 mai à Luanda (Angola), a-t-on appris, mercredi, auprès de la Fédération algérienne (FAN).

La première médaille d'or du rendez-vous africain de Luanda a été l'œuvre du relais mixte 4x100 m nage libre, composé des nageurs Djaouad Syoud, Nazim Benbara, Amel Melih et Nesrine Medjahed. La médaille d'argent a été décrochée par Djaouad Syoud au 200m Papillon, alors que son coéquipier, Farès Ben Zidoune, a pris la médaille de bronze dans la même spécialité.

La sélection algérienne (messieurs/dames) de natation prend part aux Championnats d'Afrique de Luanda avec un total de dix nageurs, sous la conduite des entraîneurs nationaux, Mouloud Bouchendouka et Elyès Nesfisi, dans l'objectif de glaner quatre médailles d'or, selon la Fédération algérienne.

Outre les titres continentaux qui seront mis en jeu à Luanda, les représentants algériens essayeront de réaliser les minima de qualification aux Jeux olympiques de Paris 2024. Le plus gros de ces espoirs de qualification repose sur



Jouad Syoud, chez les messieurs, et Amel Melih chez les dames.

**JUDO**  
**Retrouvailles à Oran des anciens judokas algériens (association)**

Une cinquantaine d'anciens judokas algériens, dont des champions internationaux, seront regroupés, à partir de ce mercredi et jusqu'à samedi prochain à Oran, à l'initiative de l'Association nationale des anciens judokas, a-t-on appris auprès de cette dernière qui préside l'expert international Ahmed Hifri.

" Il s'agit de notre première action depuis que notre association, créée en 2021, a obtenu son agrément à la fin de l'année précédente. Cette initiative vise à réunir les anciens judokas pour des retrouvailles riches en émotions et en activités aussi", a déclaré à l'APS le Secrétaire général de cette association, Hanafi Hamdad.

Cette rencontre de quatre jours aura pour théâtre l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports, durant laquelle les présents débattent, entre autres, de la situation du judo algérien et de la meilleure manière qui leur permet de contribuer à son épanouissement, "car on considère notre association comme un partenaire de la

Fédération algérienne de judo (FAJ)", a souligné M. Hamdad, qui avait présidé les rênes de cette même Fédération en 1986.

Au menu de ces retrouvailles, auxquelles est invité le président de la FAJ, Yacine Sellini, des visites au niveau des différents sites sportifs dont a bénéficié Oran à l'occasion des précédents jeux méditerranéens, en tête le complexe sportif Miloud-Hadefi, a indiqué le même interlocuteur.

" Nous œuvrons à affiner les liens et combattre l'oubli, en réhabilitant les anciens champions internationaux qui ont tant donné au judo algérien, tels que Abbad Tahar, Lahcen Saïd, Benyahia Farid et Latreche farid, pour ne citer que ceux-là, qui seront présents parmi nous à Oran", a-t-il poursuivi. Pour rappel, le président de cette association, Ahmed Hifri (83 ans), n'est autre que le plus gradé judoka en Afrique (8e DAN). Il est l'un des architectes des performances de l'équipe nationale de judo, lors des jeux méditerranéens de 1975 et ceux africains de 1978, tenus à Alger.

mardi de l'ASW Bejaia face à la formation éthiopienne de National Alcohol Factory (1-3 : 25-23, 11-25, 21-25, 20-25).

Le troisième représentant algérien, le MB Bejaia joue actuellement son huitième de finale face à Litto Team du Cameroun.

Dans les autres huitièmes de finale, disputés ce mardi, le Zamalek d'Egypte (tenant) a dominé SOCO CIM du Sénégal (3-0), alors que les deux formations kenyanes de Prisons et Commercial Bank ont, respectivement, battu Douanes du Nigeria et l'ASEC Mimosas de Côte d'Ivoire sur le même score de 3 sets à 0.

La 31<sup>e</sup> édition de la compétition disputée en 2023 à Nabeul (Tunisie) avait été remportée par les Egyptiennes du Zamalek SC contre les Kenyanes de Pipeline sur le score de 3-1.

Le représentant algérien, le MC Alger avait terminé au pied du podium après sa défaite face aux Tunisiennes du CF Carthage sur le score de 3 à 0 en match de classement pour la 3<sup>e</sup> place.

**Résultats des huitièmes de finale :**

ASW Bejaia (Algérie) - National A Factory (Ethiopie) (1-3)  
Prisons (Kenya) - Douanes (Nigeria) (3-0)  
Coml Bank (Kenya) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) (3-0)  
NC Bejaia (Algérie) - Mayo Kawi Evolution (Cameroun) (2-3)  
Zamalek (Egypte) - SOCO CIM (Sénégal) (3-0)  
Al Ahly SC (Egypte) - Olympique Saint Denis (Réunion) en cours  
MB Bejaia (Algérie) - Litto Team (Cameroun) en cours

**NB :** Pipeline du Kenya est directement qualifié en quarts de finale après avoir terminé en tête du groupe C.

**HANDBALL - EXCELLENCE MESSIEURS**  
**Le programme de la 21<sup>e</sup> journée**



Programme de la 21<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de handball, Excellence (messieurs), prévue vendredi et samedi :

**Groupe A / Vendredi (15h00) :**

ES Aïn Touta - CRB Mila  
O. El-Oued - HBC El-Biar  
MM Batna - O. Maghnia  
CHB Zighout Youcef - ES Arzew  
OM Annaba - MC Saïda  
ES Constantine - IC Ouargla

**Classement :**

|                    | Pts | J  |
|--------------------|-----|----|
| 1. ES Aïn Touta    | 34  | 20 |
| --, HBC El-Biar    | 34  | 20 |
| 3. CRB Mila        | 32  | 20 |
| --, O. El-Oued     | 32  | 20 |
| 5. CHB Z. Youcef   | 19  | 20 |
| --, OM Annaba      | 19  | 20 |
| --, IC Ouargla     | 19  | 20 |
| 8. MC Saïda        | 15  | 20 |
| 9. MM Batna        | 11  | 20 |
| 10. ES Arzew       | 8   | 20 |
| --, O. Maghnia     | 8   | 20 |
| --, ES Constantine | 8   | 20 |

**Groupe B / Vendredi (15h00) :**

JSE Skikda - CR Bordj Bou Arreridj  
JS Saoura - NRRKG Alger  
AB Barika - MC Alger  
C.Chelghoum-Laïd - CRBEE Alger-Centre  
OB Metlili - MC Oued Tlélat

**Samedi (15h00) :**

CS Bir Mourad Rais - M Bordj Bou Arreridj

**Classement :**

|                        | Pts | J  |
|------------------------|-----|----|
| 1. JSE Skikda          | 38  | 20 |
| 2. MBB Arreridj        | 33  | 20 |
| 3. CRBB Arreridj       | 31  | 20 |
| 4. MC Oued Tlélat      | 28  | 20 |
| 5. JS Saoura           | 22  | 20 |
| 6. CS Bir Mourad Rais  | 21  | 20 |
| 7. AB Barika           | 19  | 20 |
| 8. NRRKG Alger         | 17  | 20 |
| 9. C.Chelghoum-Laïd    | 16  | 20 |
| 10. MC Alger           | 6   | 20 |
| --, OB Metlili         | 6   | 20 |
| 12. CRBEE Alger-Centre | 2   | 20 |

## ATELIER RÉGIONAL DE LICENCES DES CLUBS DE LA CAF 2024 Début de l'atelier à Alger

L'atelier régional sur l'octroi des licences des clubs de la CAF s'est ouvert ce mardi à Alger, en présence de responsables de la Confédération africaine de football et de la Fédération algérienne de football, a indiqué l'instance fédérale.

Douze (12) pays membres de la l'instance africaine, sélectionnés par groupe linguistique francophone, participent à cet événement qui s'étalera jusqu'au 2 mai : Algérie (hôte), Côte d'Ivoire, Cameroun, Burundi, Centrafrique, Comores, Tchad, Djibouti, Madagascar, Guinée, Niger et Tunisie, précise la même source.

Les ateliers régionaux de licences des clubs 2024 sont organisés dans quatre pays africains différents couvrant trois groupes linguistiques au cours du mois d'avril et mai avec l'objectif de mettre à jour la plateforme en ligne de licences des clubs de la CAF (CLOP) pour la procédure de licence de club.

Parmi les autres objectifs de ces ateliers entre autres, la vérification de l'état d'avancement de la mise en œuvre du système de licence de club dans les compétitions nationales des associa-

tions membres ainsi que la formation des gestionnaires de licences de clubs (CLM) à l'utilisation du CLOP, en particulier du module relatif aux stades.

A l'ouverture des travaux, le Secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, a déclaré : " Vous êtes 12 associations à participer à cet événement très important pour le développement du football africain et sachez, que la fédération algérienne de football, se tiendra toujours disponible pour apporter sa contribution à l'essor du sport roi (...). L'octroi de licences est un élément fondamental pour garantir la transparence, la compétitivité et la pérennité de notre football. Je suis convaincu que cet atelier constituera une bonne opportunité pour échanger des idées, partager des meilleures pratiques et renforcer nos capacités collectives. Ensemble, nous pouvons œuvrer à l'essor réel de

notre sport sur le continent africain. "

De son côté, le Chef du département du football professionnel de la CAF, Mohammed Sidat s'est réjoui de voir ce séminaire se tenir en Algérie : " Je tiens à remercier la fédération algérienne de football, plus particulièrement, le président, Walid Sadi pour son aide précieuse. J'étais en train de planifier l'organisation de cet atelier lors de la précédente CAN en Côte d'Ivoire quand j'ai rencontré le président Sadi. A cette période, on n'avait pas encore fixé le lieu pour la tenue de l'événement. J'ai soumis l'idée au président, qui, en moins de 5 minutes, m'a donné son accord pour que l'Algérie accueille cet atelier. Cela montre la disponibilité de la fédération algérienne, qui donne une importance particulière au développement du football africain et on la remercie encore une fois pour cela."

## FORMATION DES ENTRAÎNEURS Clôture du 4<sup>ème</sup> module de la Licence CAF Pro à Alger (FAF)

Le quatrième module de la Licence CAF Pro destiné aux entraîneurs a pris fin mardi, a indiqué, mercredi, la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), dans un communiqué publié sur son site officiel. La dernière journée a été marquée par une intervention de l'inspecteur FIFA et CAF, M. Belhassen Malouche, sur la relation entre l'entraîneur professionnel et les médias,

avec la participation de trois figures éminentes de la presse audiovisuelle algérienne, à savoir M. Mourad Boutadjine, M. Mohamed Haouchine et M. Djamel Boulatiour, également connu sous le nom de Mohamed Djamel. Ces experts des médias ont successivement abordé la relation professionnelle entre l'entraîneur et la presse, mettant en lumière des anecdotes, des faits et des expériences vécues par

des entraîneurs qui ont été confrontés aux difficultés de la manipulation médiatique.

En conclusion de ce module, M. Belhassen Malouche a souligné l'importance pour les entraîneurs de s'unir autour d'une association des entraîneurs professionnels afin de se protéger et faire face aux défis qu'ils rencontreront dans leur carrière. La programmation de cette formation entre dans le cadre du programme tracé par la

Direction technique nationale qui compte lancer neuf (9) sessions de formation sur tous le territoire national pour l'obtention de licence CAF-C, 9 autres pour la licence CAF-B et 4 pour la licence CAF-A.

A cet égard, 20 entraîneurs algériens bénéficieront d'une formation pour l'obtention d'une licence CAF Pro chaque année, après la première session entamée en décembre 2023 à Alger.

## LIGUE 1 MOBILIS Belbachir remplace "provisoirement" Ghomari à la tête du MC Oran (club)

Le membre du conseil d'administration du MC Oran Faycal Belbachir a été désigné "provisoirement" à la tête de direction du MC Oran, en remplacement du président du conseil d'administration, Chakib Ghomari, victime d'un malaise, selon un communiqué de presse publié, lundi soir, par le club de Ligue 1 de football. La même source a précisé que M. Ghomari doit passer une "période de convalescence en vue de son rétablissement", sans se prononcer sur la durée de son absence. Ces nouveautés inter-

viennent au lendemain de la victoire que la formation d'El-Bahia a réalisée à domicile face au CR Belouizdad (1-0), ce qui lui a permis de se relancer dans la bataille du maintien parmi l'élite.

Le MCO, auteur d'un parcours compliqué pour la première expérience de la compagnie Hiproc (filiale du Groupe Sonatrach), à la tête du club de la capitale de l'Ouest du pays, n'a pas réussi à s'extirper de la zone rouge, depuis le début du championnat. Cette équipe a été également éliminée en quarts de fi-

nale de la Coupe d'Algérie. Après 24 journées du championnat, les "Hamraoua" occupent la 15<sup>e</sup> et avant-dernière place au classement avec 22 points et un match en retard, distancés d'un point du premier club non-relégable, l'ES Ben Aknoun, qui compte lui aussi un match en moins.

De son côté, l'US Souf, promu cette saison en Ligue 1, ferme la marche avec 7 points, posant déjà les deux pieds en Ligue 2 amateur, et ce avant six journées de la fin du championnat.

## CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS (GR. OUEST) Le dossier du match IRB El Kerma-SCM Oran "classé" (LIRF)

Le dossier de la rencontre IRB El Kerma-SCM Oran, du 20 avril en cours comptant pour le championnat d'inter-régions de football (Gr. Ouest) et sur lequel des soupçons de non-respect de l'éthique sportive ont été soulevés par MC Saïda, a été classé "pour le motif d'absence de preuves matérielles", a indiqué, mardi, la Ligue inter-régions de football (LIRF).

"Après le dépôt d'une réclamation introduite par le MC Saïda au sujet du dérou-

lement de la rencontre IRB El Kerma-SCM Oran du 20 avril 2024, et après audition du secrétaire général du MCS (sur sa demande) et après l'ouverture d'une procédure réglementaire et après l'audition des personnes concernées, il en ressort que les déclarations faites établissent clairement que la partie s'est déroulée conformément aux règles du jeu et qu'aucun fait contraire n'est à signaler", lit-on dans le procès verbal de la réunion de la commission de

discipline de la LIRF. Et d'ajouter : "Par tout ce qui précède, la commission décide : classement du dossier pour motif d'absence de preuves matérielles".

Le MCS, deuxième au classement du groupe Ouest du championnat inter-régions avait émis des réserves sur le déroulement du match du leader, l'IRBEK contre le voisin le SCMO soldé par la victoire du leader (3-2). Au cours de cette partie, les locaux étaient menés au score (2-1) jusqu'aux dernières mi-

nutes de la partie où ils ont renversé la vapeur pour finir par l'emporter.

Après 22 journées de championnat, la bataille est toujours serrée dans la course à l'accession entre l'IRBEK et le MCS. Le premier compte 57 points devançant d'une seule unité le second. Les huit journées restantes dans cette compétition seront décisives pour déterminer l'heureux champion qui accèdera en Ligue 2 la saison prochaine.

APS

## COUPE D'ALGÉRIE 2023-2024 Plusieurs finales de différentes catégories au menu mercredi, jeudi, et vendredi

La Coupe d'Algérie de football 2023-2024 atteint son dernier stade de l'épreuve, avec au menu plusieurs finales programmées mercredi, jeudi, et vendredi, dans plusieurs catégories (garçon et filles), au stade Salem Mabrouki de Rouiba (Alger).

La finale filles des moins de 15 ans (U15) ouvrira le bal mercredi, dans un duel mettant aux prises le CF Akbou à l'Afak Relizane (14h30). Cette première finale inscrite au programme se jouera en deux mi-temps de 30 minutes chacune.

Deux heures plus tard (16h30), le CF Akbou et l'Afak Relizane s'affronteront de nouveau mais cette fois-ci dans la catégorie féminine des U20. Jeudi, la première finale des garçons opposera la JS Kabylie à l'A Bou Saïda dans la catégorie des U15, dont le coup d'envoi est prévu à 14h30. A l'instar des filles, ce match se jouera en deux mi-temps de 30 minutes. Les deux Mouloudia d'Oran et d'Alger s'affronteront par la suite à partir de 16h30 dans la finale des U19 (garçons).

En début de soirée, les deux clubs bejaouis, le CF El-Kseur et l'Akhouzium Club, seront opposés en finale de la Coupe d'Algérie de Futsal (seniors/messieurs), prévue à la Coupole du complexe Mohamed Boudiaf d'Alger (20h00). Lors des demi-finales, le CF El-Kseur a pris le meilleur sur le RC Ouled Rahmoune (4-4, 4-3 aux t.a.b), alors que l'AC Auzium s'est imposée au terme de la séance des tirs au but devant le Paradou AC (6-6, 6-5 aux t.a.b).

Enfin, trois finales seront au menu vendredi : CF Akbou - ASE Alger-Centre chez les U7 (filles) à 10h00, CS Constantine - Paradou AC (U17/ garçons) à 14h30, alors que la finale seniors (filles) opposera le CF Akbou au CS Constantine à 16h30. A noter la présence de la formation du CF Akbou dans l'ensemble des finales réservées aux filles.

### PROGRAMME DES DIFFÉRENTES FINALES

Programme des finales de la Coupe d'Algérie de football 2023-2024, dans différentes catégories (filles et garçons), prévues mercredi, jeudi et vendredi au stade Salem Mabrouki de Rouiba (Alger) :

#### Mercredi, 1 mai :

U15 (filles) : CF Akbou - Afak Relizane 14h30 (2x30 minutes)

U17 (filles) : CF Akbou - Afak Relizane 16h30 (2x45 minutes)

#### Jeudi, 2 mai :

U15 (garçons) : JS Kabylie - A Bou Saïda 14h30 (2x30 minutes)

U19 (garçons) : MC Oran - MC Alger 16h30 (2x45 minutes)

#### Vendredi, 3 mai :

U17 (filles) : CF Akbou - ASE Alger-Centre 10h00 (2x40 minutes)

U19 (garçons) : CS Constantine - Paradou AC 14h30 (2x40 minutes)

Seniors (dames) : CF Akbou - CS Constantine 16h30 (2x45 minutes)

#### Futsal (Seniors messieurs) :

Vendredi, 3 mai :

Couple du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger :

CF El-Kseur - AC Auzium (20h00).

APS

L I G U E 2 A L G É R I E N N E

**Un match à huis clos pour l'AS Khroub le RC Arbaâ et l'ES Ghozlane (CD/LNFA)**

Trois clubs de Ligue 2 algérienne de football : l'AS Khroub, le RC Arbaâ et l'ES Sour El Ghozlane ont écopé d'un match à huis clos, pour une troisième infraction au code disciplinaire concernant le jet de projectiles sur le terrain, sans dommage physique par leurs supporters, lors de la 24e journée, disputée le 27 avril dernier, a annoncé mercredi la Commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (CD/LNFA).

La sanction des trois clubs a été rehaussée d'une amende de 60.000 DA, au moment où certains joueurs et dirigeants ont été sanctionnés à titre individuel, pour différents motifs lors de ladite journée.

Parmi eux, le président de l'AS Khroub Mohamed Hichem Das, ayant été suspendu pour six mois, dont trois avec sursis, pour tentative d'agression et comportement antisportif envers officiel, lors de la défaite (2-1), concédée à domicile par son équipe face à l'IRB Ouargla. De son côté, le joueur de l'ASK Aymen Betka a écopé de quatre matchs de suspension, dont deux avec sursis, pour comportement antisportif envers officiel en fin de match.

**LIGUE 2 ALGÉRIENNE Deux ans de suspension fermes pour le président de l'Entente de Sour El Ghozlane (CD/LNFA)**

Le président de la section football de l'Entente de Sour El Ghozlane Hamidi Belkacem a écopé de deux ans de suspension fermes de toute fonction officielle, avec interdiction d'entrée aux stades, pour provocation d'un arrêt momentané de la rencontre qui avait opposé son équipe à l'IB Khemis El Khechena et pour avoir proféré des insultes envers un officiel du match, a annoncé mercredi la Commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (CD/LNFA).

Les faits s'étaient produits le 27 avril dernier, à l'occasion de la 24e journée de Ligue 2 (Groupe Centre-Est) ayant vu l'ESG (avant dernier/25 pts) l'emporter difficilement (1-0) contre l'IBKEK (6e/32 pts).

Rien que cette saison, Hamidi avait déjà écopé de plusieurs sanctions, pour des motifs différents, dont la violence verbale envers officiel, créant par la même occasion un sérieux climat d'insécurité dans le stade.

C'est d'ailleurs par rapport à ces multiples récidives que la CD de la LNFA a fait preuve d'autant de sévérité en prononçant cette suspension ferme de deux ans, qu'elle a rehaussée d'une amende de 100.000 DA et qu'elle a déclaré effective à partir du 29 avril dernier.

De son côté, le soigneur de l'ESG, Mohamed Ouadah s'est vu infliger une suspension de six mois fermes, en plus d'une amende de 35.000 DA, également pour comportement antisportif envers officiel lors du même match.

La Commission de Discipline de la LNFA a également infligé à l'ESG un match à huis clos, à sortir du terrain, en plus d'une 60.000 DA pour une troisième infraction au code disciplinaire concernant le jets des projectiles sur le terrain, sans dommage physique par ses supporters.

APS

**L'Olympique Akbou pour acter son accession, chaud derby entre le RCK et le NAHD**

L'Olympique Akbou, leader incontesté de la poule Centre-Est de la Ligue 2 de football amateur, aura l'occasion d'acter son accession en Ligue 1 professionnelle, lors de son déplacement samedi (15h00) chez l'AS Ain M'lila (12e, 27 pts) pour le compte de la 25e journée, également marquée dans le poule Centre-Ouest par le derby algérois entre le RC Kouba (2e, 54 pts) et la NA Hussein-Dey (12e, 28 pts), dans un duel aux objectifs diamétralement opposés.

En effet, l'Olympique Akbou (1er, 61 points) n'a plus besoin que de deux petits points pour rejoindre l'élite et son déplacement chez l'AS Ain M'lila (12e, 27 pts), formation en lutte pour le maintien, sera l'occasion propice d'acter son accession historique en Ligue 1 depuis la création du club en 1936.

Les Olympiens qui surfont sur une série de 23 matchs sans défaite en Championnat (19 victoires, 4 nuls), aura la faveur des pronostics face à l'AS Ain M'lila, dans un match qui se jouera malheureusement à huis clos.

Cette 25e journée de la poule Centre-Est, sera également marquée par plusieurs confrontations dans la lutte pour le maintien, à commencer par le déplacement de l'USM Annaba, premier reléguable avec 27 points, chez le MSP Batna (2e, 45 pts). Les Bônois sont dans l'obligation d'obtenir un résultat positif pour s'éloigner de la zone rouge à cinq journées de l'épilogue de la compétition.

Coïncé dans la zone de relégation, aux côtés de l'AS Ain M'lila et l'USM Annaba, le HB Chelghoum Laid évoluera aussi en déplacement chez l'IB Khemis El Khechena (6e, 32 pts), avec la ferme intention de l'emporter dans un match qui se jouera également sans public.

Toujours dans la bataille pour le maintien, l'USM El Harrach (11e, 28 pts) accueillera le CA Batna (3e, 40 pts) avec l'objectif d'engranger les trois points de la victoire à domicile pour éloigner le spectre de la descente en Inter-régions, alors que l'E Sour Ghozlane (15e, 25 pts) tentera de revenir avec un résultat positif de son déplacement chez l'AS Khroub (10e, 30 pts), qui n'a pas encore assuré sa survie en Ligue 2.

Les autres rencontres de cette 25e journée mettront aux prises l'IRB Ouargla (9e, 31 pts) à l'Olympique Ma-



grane (6e, 32), le NRB Teleghma (6e, 32 pts) au MO Constantine (4e, 35 pts) et le MC El Eulma (16e, 16 pts) à la JS Bordj Menaël (5e, 33 pts). Des rencontres sans réellement d'enjeu.

**Groupe Centre-Ouest : chaud derby entre le RC Kouba et le NA Hussein-Dey**

Dans la poule Centre-Ouest, la 25e journée sera marquée par le chaud derby algérois entre les deux rivaux de toujours le RC Kouba (2e, 54 pts) et le NA Hussein-Dey (12e, 28 pts), dans un duel aux objectifs diamétralement opposés.

Toujours en lutte pour l'accession, le Raed tentera d'enchaîner un cinquième succès de rang pour rester au contact du leader, l'ES Mostaganem (59 pts), et entretenir l'espoir de l'accession à cinq journées de la fin de saison, alors que le NA Hussein-Dey (12e, 28 pts) n'aura pas droit à l'erreur devant son public pour engranger des points en vu du maintien.

Confortablement installée en tête du classement, l'Espérance de Mosta-

ganem accueillera le WA Boufarik, qui occupe le même rang que le NAHD avec 28 points, et reste menacé par la relégation en palier inférieur. Les locaux devraient sortir le grand jeu pour passer l'écueil d'un adversaire dos au mur.

Premier reléguable, l'ASM Oran (14e, 27 pts) tentera d'obtenir un résultat positif lors de son déplacement chez l'ESM Koléa (7e, 31 pts), tout comme le RC Arbaâ (9e, 29 pts), qui essaiera d'enchaîner avec un nouveau succès, en se rendant chez SKAF Khemis Miliana (6e, 33 pts).

Logée au neuvième rang avec le RC Arbaâ, la JSM Tiaret accueillera de son côté le SC Mecheria (7e, 31 pts), alors que le MCB Oued Sly également neuvième avec 29 points, sera opposé à la JS Guir Abadla (12 pts), qui a déjà un pied en palier inférieur mais tentera d'entretenir l'espoir contre un concurrent direct.

Enfin, La rencontre Olympique Médéa (16e, 12 pts) - GC Mascara (3e, 42 pts) a été avancée par la LFP à ce jeudi à 15h00.

**LE PROGRAMME DE LA 25<sup>E</sup> JOURNÉE**

**Groupe centre-Ouest**

Programme de la 25e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Ouest, prévue jeudi et samedi :

- Jeudi (15h00) :**  
Olympique Médéa - GC Mascara
- Samedi (15h00) :**  
NA Hussein-Dey - RC Kouba  
ESM Koléa - ASM Oran  
JS Guir Abadla - MCB Oued Sly  
CR Témouchent - WA Mostaganem  
ES Mostaganem - WA Boufarik  
SKAF Khemis Miliana - RC Arbaâ  
JSM Tiaret - SC Mecheria

| Classement :        | Pts | J  |
|---------------------|-----|----|
| 1). ES Mostaganem   | 59  | 24 |
| 2). RC Kouba        | 54  | 24 |
| 3). GC Mascara      | 42  | 24 |
| -). WA Mostaganem   | 42  | 24 |
| 5). CR Témouchent   | 39  | 24 |
| 6). SKAF El Khemis  | 33  | 24 |
| 7). ESM Koléa       | 31  | 24 |
| -). SC Mecheria     | 31  | 24 |
| 9). MCB Oued Sly    | 29  | 24 |
| -). JSM Tiaret      | 29  | 24 |
| -). RC Arbaâ        | 29  | 24 |
| 12). NA Hussein Dey | 28  | 24 |
| -). WA Boufarik     | 28  | 24 |
| 14). ASM Oran       | 27  | 24 |
| 15). JS Guir Abadla | 12  | 24 |
| 16). O. Médéa       | 12  | 24 |

**Groupe centre-Est**

Programme de la 25e journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Est, prévue samedi (15h00) :

- USM El Harrach - CA Batna
- MSP Batna - USM Annaba
- IRB Ouargla - Olympique Magrane
- MC El Eulma - JS Bordj Menaël (Huis clos)
- NRB Teleghma - MO Constantine
- AS Khroub - E Sour Ghozlane
- IB Khemis El Khechena - HB Chelghoum Laid (Huis clos)
- AS Ain M'lila - Olympique Akbou (Huis clos)

| Classement :           | Pts | J  |
|------------------------|-----|----|
| 1). Olympique Akbou    | 61  | 24 |
| 2). MSP Batna          | 45  | 24 |
| 3). CA Batna           | 40  | 24 |
| 4). MO Constantine     | 35  | 24 |
| 5). JS Bordj Menaël    | 33  | 24 |
| 6). IB Khemis Khechena | 32  | 24 |
| -). NRB Teleghma       | 32  | 24 |
| -). O. Magrane         | 32  | 24 |
| 9). IRB Ouargla        | 31  | 24 |
| 10). AS Khroub         | 30  | 24 |
| 11). USM El Harrach    | 28  | 24 |
| 12). HB Chelghoum Laid | 27  | 24 |
| -). AS Ain M'lila      | 27  | 24 |
| -). USM Annaba         | 27  | 24 |
| 15). ES Ghozlane       | 25  | 24 |
| 16). MC El Eulma       | 16  | 24 |

APS



LIVERPOOL

**SALAH, LES SAOUDIENS EN ATTENTE**

Sous contrat jusqu'en juin 2025, l'ailier Mohamed Salah (31 ans, 29 matchs et 17 buts en Premier League cette saison) semble bien parti pour rester à Liverpool cet été (voir ici). Pour autant, l'international égyptien, déjà courtsé l'été dernier, reste dans les petits papiers de plusieurs formations basées en Arabie saoudite.

D'après les informations du média Sky Sports ce mardi, les équipes saoudiennes attendent simplement un signe de la part de l'ancien joueur de l'AS Roma pour relancer ce dossier. En effet, les Saoudiens veulent avoir l'accord de Salah avant de lancer les grandes manœuvres auprès des Reds. Une affaire à suivre avec attention.

**DORTMUND MAATSEN VEUT RESTER**

Prêté sans option d'achat par Chelsea à Dortmund cet hiver, Ian Maatsen (22 ans, 18 matchs et 2 buts toutes compétitions avec le Borussia cette saison) s'éclate au sein du club allemand, avec qui il s'apprête à disputer les demi-finales de la Ligue des Champions face au Paris Saint-Germain. Et il n'envisage pas de retourner chez les Blues, comme l'a confirmé son paternel. "Oui, on travaille et on discute pour rester ici. Les choses ne se passent pas bien à Chelsea depuis le changement de propriétaire. Ian est heureux ici, c'est un bon endroit pour s'épanouir en tant que footballeur", a déclaré Edward Maatsen au média néerlandais Voetbal International. Post-formé au sein du club londonien, le prometteur latéral gauche est estimé à 30 millions d'euros par le site spécialisé Transfermarkt. Le BvB devra dans tous les cas mettre la main à la poche pour le conserver.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL DK NEWS

Gérant  
**Fayçal Laouer**  
Directeur de publication  
**Smaïl Oulebsir**

Directeur de la rédaction

**Smaïl Oulebsir**

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

BAYERN  
**UPAMECANO CROIT À LA QUALIF'**

Après avoir arraché le match nul sur la pelouse du Bayern Munich (2-2) mardi, dans le cadre des demi-finales aller de la Ligue des Champions, le Real Madrid se trouve en ballottage favorable pour la qualification avant la manche retour programmée mercredi prochain au Santiago-Bernabéu. Mais "il y a la place" pour les Roten, a estimé le défenseur central français Dayot Upamecano (25 ans, 7 matchs en LdC cette saison), resté sur le banc.

"Ça va être un match très compliqué. Mais on va aller à Madrid pour gagner et aller à Londres (lieu de la finale, à Wembley, le 1er juin, ndr) derrière. Le coach nous a prévenus que ça n'allait pas être un match facile à l'aller. On sait que le Real marque beaucoup à la fin, et on va tout faire pour aller gagner là-bas. Je pense qu'il y a la place pour se qualifier, bien sûr", a déclaré en zone mixte celui qui a passé l'iniégralité de la rencontre sur le banc des remplaçants.

REAL MADRID  
**KROOS RACONTE SA PASSE LUMINEUSE**

Contre le cours du jeu, le Real Madrid a ouvert le score sur sa première occasion, ce mardi, lors de la demi-finale aller de Ligue des Champions sur la pelouse du Bayern Munich (2-2). En zone mixte, le milieu des Merengue Toni Kroos (34 ans, 10 matchs en C1 cette saison) a décrit sa magnifique passe en profondeur, depuis le rond central, en direction de Vinicius Junior, lequel a faussé compagnie à Kim Min-jae pour ajuster Manuel Neuer. "Tout le mérite revient à Vinicius, c'est lui qui me propose de faire la passe avec son mouvement. J'ai vu que son défenseur central le suivait et je savais qu'il allait être plus lent, la passe n'était pas si spéciale que ça, c'était l'appel. Vini n'est pas seulement rapide, il est aussi intelligent et sait quand bouger", a analysé l'Allemand, élogieux envers le Brésilien.

TOTTENHAM  
**SAISON TERMINÉE POUR WERNER**

Sorti à la demi-heure de jeu contre Arsenal (2-3), dimanche en Premier League, Timo Werner (28 ans, 14 matchs et 2 buts toutes compétitions avec Tottenham cette saison) ne jouera plus cette saison. En effet, l'attaquant de Tottenham souffre d'une blessure aux ischio-jambiers et manquera le reste des rencontres de son équipe.

"Il reste deux semaines et demie de compétition et il va donc rater le reste de la saison", a indiqué l'entraîneur des Spurs, Ange Postecoglou, en conférence de presse. Un coup dur pour le club londonien, 5e de Premier League, qui défiera Chelsea, Liverpool, Burnley, Manchester City et Sheffield d'ici le terme de l'exercice.



## JOURNÉE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

## Le président Tebboune préside la cérémonie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé mercredi à la Maison du peuple (Alger), la cérémonie de célébration de la Journée internationale des travailleurs.

Le président de la République a déposé, à cette occasion, une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative du chahid Aïssat Idir et de l'ancien Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le chahid Abdelhak Benhamouda, et s'est recueilli à la mémoire des travailleurs et des syndicalistes martyrs de la Glorieuse Guerre de libération nationale et du devoir national.



## Tebboune: une occasion de se remémorer la lutte d'hommes honorables

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mercredi à Alger, que la célébration de la Journée internationale des travailleurs était l'occasion de se remémorer la lutte et le long parcours militant d'hommes honorables qui ont placé l'intérêt national au-dessus de toute autre considération.

Présidant la cérémonie de célébration de la Journée

internationale des travailleurs à la Maison du peuple à la Place du 1<sup>er</sup> Mai, le président de la République a précisé, dans une allocution, que "la célébration de cette Journée dans cet édifice imposant, symbole de l'histoire contemporaine de l'Algérie, était l'occasion de se remémorer la lutte et le long parcours militant d'hommes honorables de la trempe d'Aïssat Idir, qui

ont placé l'intérêt national au-dessus de toute autre considération".

Le président de la République a également rendu hommage, avec fierté, au sens élevé du patriotisme et à la grandeur d'âme du défunt Abdelhak Benhamouda, s'inclinant à sa mémoire et à la mémoire de tous ceux qui l'ont rejoint sur cette voie.

## Le président de la République dépose une gerbe de fleurs devant les stèles de Aïssat Idir et Abdelhak Benhamouda

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a déposé, mercredi à la Maison du peuple (Alger), une gerbe de fleurs

devant les stèles commémoratives du chahid Aïssat Idir et de l'ancien Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens

(UGTA), le chahid Abdelhak Benhamouda, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des travailleurs. Ac-

compagné du Secrétaire général de l'UGTA, M. Amar Tadjout, le président de la République a déposé une gerbe de fleurs devant les

stèles commémoratives et récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des deux chahid Aïssat Idir et Abdelhak Benhamouda.

## Des acquis historiques pour les travailleurs algériens et une forte adhésion au processus de réformes

Les travailleurs algériens célèbrent, mercredi, la journée internationale du travail sur fond d'acquis historiques ayant consolidé la position de la classe ouvrière qui continue de relever les défis en contribuant à l'amélioration des performances économiques du pays et en adhérant au processus de réformes pour l'édification de l'Algérie nouvelle.

La force ouvrière vive s'est d'autant plus distinguée par son rôle positif dans le parachèvement des grands chantiers, lancés dans le but de diversifier l'économie nationale, renforcer les efforts de développement et réaliser le bien-être social du citoyen, un rôle que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, tend à mettre en avant, à chaque occasion, partant de sa ferme conviction que la ressource humaine est la base du développement durable et de la création de richesse, ce qui l'a amené à placer l'amélioration des conditions des travailleurs au centre des priorités de l'Etat.

Cette priorité s'est concrétisée à travers plusieurs mesures et dispositions en faveur de la classe ouvrière dans le cadre de l'amélioration du cadre de vie et du soutien au pouvoir d'achat, et en consécration du principe de préservation du caractère social de l'Etat algérien, à commencer par l'augmentation du salaire national minimum garanti (SNMG), l'exonération des faibles revenus des impôts et l'augmentation des salaires, des pensions et des allocations de retraite.

La dynamique économique enregistrée au cours de la période écoulée a permis de financer les augmentations de salaires outre celles annoncées récemment

par le président de la République. En effet, après la décision d'augmentation des salaires de 47%, le président de la République a décidé de compléter le taux restant, estimé à 53% afin d'atteindre le taux de 100% d'ici 2026-2027.

Le président de la République a également donné son aval pour la revalorisation des pensions et allocations de retraite, au titre de l'exercice 2024 au profit des bénéficiaires du régime de retraite pour salariés et non salariés, au regard de l'évolution du niveau de vie, soulignant l'importance de préserver la protection sociale de cette catégorie qui a beaucoup donné au pays.

Le président de la République a également instruit le Gouvernement de procéder à un examen approfondi pour déterminer le seuil des augmentations qui seront arrêtées par étapes.

Parmi les acquis obtenus par les travailleurs, figure également l'intégration des contractuels dans des postes permanents et la conversion des contrats du dispositif d'activités d'insertion sociale en contrats à durée indéterminée, ce qui permettra d'employer plus d'un demi-million de travailleurs dans des postes permanents.

Dans le même cadre, un congé a été institué au profit des fonctionnaires pour leur permettre de créer une entreprise et de réaliser des projets d'investissement, outre le lancement d'un nouveau mécanisme permettant aux citoyens travaillant à l'étranger d'adhérer au système national de sécurité sociale et de bénéficier du droit à la retraite. Parallèlement à toutes ces mesures, l'Etat a tenu à promouvoir le dia-

logue social et à encadrer l'action syndicale pour préserver les droits des travailleurs, la participation des organisations syndicales au dialogue social à tous les niveaux étant un acquis démocratique et un pilier fondamental pour soutenir la croissance et la stabilité sociale.

Afin de dynamiser et d'encadrer cette dynamique, une réforme profonde de la loi relative à l'exercice du droit syndical a été opérée, à la lumière des acquis consacrés par la Constitution de 2020 en matière de renforcement des libertés fondamentales.

La nouvelle loi a, ainsi, permis de renforcer les garanties de l'exercice du droit syndical et de mettre en place de nombreux mécanismes et dispositions visant à assurer l'indépendance des syndicats, leur neutralité et leur protection contre les intérêts politiques et partisans.

Les résultats de l'implication de la classe ouvrière dans les efforts de relance de l'économie nationale et son adhésion massive au processus de réforme initié par le Président de la République se sont manifestés à travers la solide performance des secteurs économiques, qui a permis de réaliser un taux de croissance économique de 1,4% en 2023, et d'augmenter le PIB à 400 milliards de dollars dans les prochaines années, selon les chiffres annoncés précédemment par le Président de la République et qui concorde avec les prévisions des institutions financières et économiques internationales, ce qui confirme que l'Algérie est sur la bonne voie et qu'elle est en passe de compter parmi les économies émergentes à moyen terme.

## ALGÉRIE - SULTANAT D'OMAN

### M. Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue omanais

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a reçu, mardi, un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères du Sultanat d'Oman, avec lequel il a évoqué les relations de fraternité et de coopération privilégiées entre les deux pays et peuples frères, indique un communiqué du ministère. "Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a reçu, ce jour, un appel téléphonique de son frère le ministre des Affaires

étrangères du Sultanat d'Oman, pays frère, avec lequel il a évoqué les liens de fraternité ancrés et les relations de coopération privilégiées entre les deux pays et peuples frères, ainsi que les voies et moyens de les renforcer en prévision des prochaines échéances bilatérales", lit-on dans le communiqué. Les deux ministres ont également examiné "les questions arabes d'intérêt commun", ajoute la même source.